

Chiffres-clés	2
Organes d'administration, de direction et de surveillance	4
Rapport de gestion	6
■ Synthèse de l'activité et des résultats	6
■ Analyse du compte de résultats	6
■ Gestion des risques	12
■ Structure financière et ratios réglementaires	15
■ Analyse des comptes consolidés légaux	17
■ Perspectives	17
Éléments financiers	19
■ Comptes consolidés	20
■ Annexe aux comptes consolidés	23
■ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	45
■ Comptes sociaux	46
■ Annexe aux comptes sociaux	49
Éléments juridiques	57
■ Vie sociale	58
■ Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions	59
■ Projets de résolutions soumis à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2000	60
Informations complémentaires	62
■ Renseignements de caractère général concernant Natexis Banques Populaires	63
■ Informations sur le capital	64
■ Répartition du capital et des droits de vote	66
■ Marché des titres de Natexis Banques Populaires	66
■ Dividendes	68
■ Autres renseignements concernant Natexis Banques Populaires	69
■ Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	70
Table de correspondance entre le document de référence et le rapport annuel	71

Les chiffres-clés indiqués pages 2 et 3 sont des chiffres consolidés pro forma établis selon la nouvelle configuration de Natexis Banques Populaires en tenant compte de l'apport des activités concurrentielles de la Caisse Centrale des Banques Populaires (C.C.B.P.) depuis le 1^{er} janvier 1999. Ces comptes pro forma se distinguent des comptes consolidés légaux qui, pour leur part, ne retiennent la contribution de la C.C.B.P. qu'à partir de la date de l'apport, soit le 27 juillet 1999 (voir pages 20 à 42).

La différence entre le résultat 1999 pro forma et le résultat 1999 légal s'explique par le résultat du 1^{er} semestre 1999 de la C.C.B.P. et par l'effet du recalcul des amortissements des écarts d'acquisition.

Les références 1998 qui servent de base au calcul des variations sont des chiffres de gestion non audités et donnés à titre d'information. Ils sont établis sur les mêmes bases que les comptes pro forma 1999 et sont directement comparables.

Les chiffres 1997 se rapportent aux comptes consolidés de Natexis S.A. (voir historique page 69) dans sa configuration au 31 décembre 1997.

en millions	1997		1998 pro forma		1999 pro forma		Variation 1999/1998 en %
	€	FRF	€	FRF	€	FRF	
Produit net bancaire	634	4 168	1 204	7 900	1 399	9 180	+ 16
Résultat brut d'exploitation	227	1 491	430	2 820	555	3 640	+ 29
Bénéfice net (part du groupe)	44	289	115	755	174	1 140	+ 51

en milliards	1997		1998* pro forma		1999 pro forma	
	€	FRF	€	FRF	€	FRF
Total du bilan	45,6	299	79,0	518	94,4	619
Fonds propres totaux (sur base Cooke élargie)	2,8	18,1	4,4	28,7	4,8	31,8
Ratio international de solvabilité	8,5 %		9,1 %		9,3 %	
Tier One	4,7 %		5,5 %		5,9 %	
Ratio CAD	123 %		122 %		122 %	

* Chiffres consolidés de la C.C.B.P., y compris activités non apportées.

Contribution des activités au produit net bancaire

	1998 pro forma M€	1999 pro forma M€	Répartition	Variation 1999/1998 en %
Activités bancaires	398	460	33 %	+ 15
Financements spécialisés	127	142	10 %	+ 11
Activités de marché	171	197	14 %	+ 15
Capital investissement	106	139	10 %	+ 31
Services bancaires, financiers et technologiques	177	206	15 %	+ 17
Gestion pour compte de tiers	116	143	10 %	+ 24
Sous-total PNB des filières	1 095	1 287	92 %	+ 18
Autres	109	112	8 %	+ 3
Total	1 204	1 399	100 %	+ 16

Encours moyens de crédits en 1999 (pro forma)

en milliards	1999 €	1999 FRF
Encours moyens de crédits	54,9	360

Encours d'actifs gérés (au 31 décembre 1999)

en milliards	1999 €	1999 FRF
Gestion collective	30,5	200
Gestion privée	3,0	20
Épargne salariale	9,1	60
Assurance*	14,2	93
Autres	1,9	12
Total	58,7	385

* Mise en équivalence.

Capital investissement (pro forma)

en millions	1998 €	1999 €
Activité sur ressources propres :		
■ Capitaux gérés	420	470
■ Investissements réalisés	91	107
■ Cessions (au prix de vente)	198	168
Activité de gestion de fonds :		
■ Capitaux gérés	470	665
■ Investissements réalisés	91	135

Effectifs

	1998*	1999
(postes pourvus en équivalents temps plein, au 31 décembre)		
■ En France	5 646	6 052
<i>Natexis Banques Populaires et Natexis Banque</i>	3 790	3 930
<i>Autres sociétés</i>	1 856	2 122
■ À l'étranger	526	590
Total	6 172	6 642

* Pro forma.

Notation long terme

A1	Moody's
A	Standard & Poor's
A+	Fitch IBCA

Conseil d'administration de Natexis Banques Populaires au 31 mars 2000

Administrateurs	Mandat
Philippe Dupont Président-Directeur Général de Natexis Banques Populaires	1997-2001
Banque Fédérale des Banques Populaires représentée par Paul Lorient, Directeur général	1997-2001
Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain représentée par François Ladam, Directeur général	1999*
Banque Populaire de Lorraine représentée par Jean-Claude Halb, Directeur général	1998-2003
Banque Populaire de l'Ouest représentée par Camille Martin, Directeur général	1998-2003
Banque Populaire Toulouse-Pyrénées représentée par Richard Nalpas, Directeur général	1998-2003
BICS Banque Populaire représentée par Jean-Michel Laty, Directeur général	1998-2001
B.P. ROP Banque Populaire représentée par Michel Farrugia, Directeur général	1999*
BRED Banque Populaire représentée par François-Xavier de Fournas, Directeur général	1998-2002
Jean-Paul Bechat Président-Directeur général de la SNECMA	1998-2003
Alain Jacquier Président de la Banque Populaire de Bourgogne	1997-2001
Jean de la Chauvinière Président du Conseil de Surveillance de l'Européenne d'Intermédiation Financière et Boursière	1996-2001
Jean-François Moulin Directeur général de la Banque Populaire Bretagne Atlantique	1997-2003
Alexander Von Tippelskirch Porte-Parole du Directoire de IKB Deutsche Industriebank AG	1993-2004
Robert Zolade Président de HBM, Coprésident du groupe Elixir	1999-2000
Administrateurs élus par les salariés	
Madame Dominique Durand	1997-2002
Jean Prévost	2000-2003

Secrétaire du Conseil

Jean-René Burel

* Il est proposé de renouveler ce mandat lors de l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2000.

Les années mentionnées correspondent à la première année de nomination et au dernier exercice complet du mandat en cours.

Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte Touche Tohmatsu

Salustro-Reydel

Barbier Frinault et Autres (Arthur Andersen)

Commissaires aux comptes suppléants

Bernard Boiton

François Chevreux

Aldo Cardoso

Comité de direction générale au 31 mars 2000

Philippe Dupont

Président-Directeur Général

Paul Lorient

Directeur général

Luc André

Services bancaires, financiers et technologiques

Jean Duhau de Berenx

Capital investissement

Bertrand Gaffet

Activités de marché

Luc Jarny

Systèmes d'information et logistique

Erik Lescar

Activités bancaires

Jean-François Masson

Relations humaines

Jean-Pierre Morin

Gestion pour compte de tiers

Olivier Schatz

Secrétariat général

Jean-Pierre Siesse

Financements spécialisés

Informations sur le gouvernement d'entreprise

En application des recommandations du rapport Viénot sur le gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a créé en son sein deux comités spécialisés : un Comité de contrôle des comptes et un Comité des rémunérations.

Le **Comité de contrôle des comptes** a pour mission de préparer les délibérations du Conseil qui arrête les comptes ; il est chargé de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables, ainsi que des procédures internes de collecte et de contrôle des informations utilisées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés de l'entreprise.

Il examine également les conclusions du rapport sur le contrôle interne. Pour éclairer ses travaux, le Comité entend, sur sa demande, outre les représentants de la Direction générale, la Direction financière, l'Inspection générale, ainsi que les Commissaires aux comptes.

Le Comité de contrôle des comptes est présidé par Camille Martin, Administrateur, Directeur général de la Banque Populaire de l'Ouest. Il comprend trois autres membres : Jean de la Chauvinière, François Ladam et Richard Nalpas.

Le **Comité des rémunérations** est, pour sa part, appelé à donner son avis sur la répartition des jetons de présence, la rémunération des mandataires sociaux, les plans de souscription d'options. Il est présidé par un Administrateur indépendant, Jean de la Chauvinière. Il comprend également Michel Farrugia, Alain Jacquier, Jean-Michel Laty et Alexander Von Tippelskirch.

1. Synthèse de l'activité et des résultats

L'année 1999 a été marquée par la naissance de Natexis Banques Populaires, réalisée grâce à l'apport à Natexis S.A. des activités opérationnelles de la C.C.B.P. Cet événement majeur s'est traduit par un doublement de la taille de Natexis, en terme d'effectif, de produit net bancaire, de capitalisation boursière et de taille de bilan. Une simplification des structures juridiques a été entreprise – absorption de Banques Populaires Ingénierie par Natexis Banques Populaires, restructuration de la filière capital-investissement, regroupement du pôle crédit-bail avec Bail Banque Populaire. Ce mouvement se poursuivra en 2000 avec notamment la fusion-absorption de Natexis Banque, la principale filiale, par Natexis Banques Populaires, prévue en juin. Ces simplifications permettent de mettre en harmonie les structures juridiques et les organes de direction sociaux, avec l'organisation interne, qui avait été de son côté unifiée dès janvier 1999.

pro forma, en millions de francs	1998	1999	Variation
Produit net bancaire	7 900	9 180	+ 16 %
Charges d'exploitation et amortissements	- 5 080	- 5 540	+ 9 %
Résultat brut d'exploitation	2 820	3 640	+ 29 %
Dotations nettes aux provisions	- 1 485	- 941	
Résultat net sur immobilisations	25	13	
Quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence	135	185	
Dotations au FRBG	-	- 400	
Charges exceptionnelles	- 100	- 323	
Impôts	- 350	- 721	
Résultat net	1 045	1 453	+ 39 %
Part des intérêts minoritaires	- 290	- 313	
Résultat consolidé, part du groupe	755	1 140	+ 51 %

En 1999, les activités de Natexis Banques Populaires ont toutes affiché une progression dépassant 10 %. Elles bénéficient d'un contexte économique favorable sur ses principaux marchés. Mais cette progression démontre surtout un réel dynamisme commercial, Natexis Banques Populaires ayant accru ses parts de marchés dans de nombreux domaines. Ainsi, le produit net bancaire croît de 16 % (1), ce qui, combiné à une croissance plus modérée des charges de 9 %, permet au résultat brut d'exploitation d'atteindre 3 640 millions de francs (555 millions d'euros), en augmentation de 29 % par rapport à 1998. Tout en conservant une politique de provisionnement prudente, la charge du risque est en nette diminution, ce qui a permis de renforcer les provisions forfaitaires

(1) Les chiffres-clés indiqués ci-après sont des chiffres consolidés pro forma établis selon la nouvelle configuration de Natexis Banques Populaires en tenant compte de l'apport des activités concurrentielles de la Caisse Centrale des Banques Populaires (C.C.B.P.) depuis le 1^{er} janvier 1999. Ces comptes pro forma se distinguent des comptes consolidés légaux qui, pour leur part, ne retiennent la contribution de la C.C.B.P. qu'à partir de la date de l'apport, soit le 27 juillet 1999 (voir pages 20 à 42).

La différence entre le résultat 1999 pro forma et le résultat 1999 légal s'explique par le résultat du 1^{er} semestre 1999 de la C.C.B.P. et par l'effet du recalcul des amortissements des écarts d'acquisition.

Les références 1998 qui servent de base au calcul des variations sont des chiffres de gestion non audités et donnés à titre d'information. Ils sont établis sur les mêmes bases que les comptes pro forma 1999 et sont directement comparables.

Les comptes consolidés légaux sont analysés en partie V, page 17, du rapport de gestion.

pour risques et de doter le fonds pour risques bancaires généraux à hauteur de 400 millions de francs (61 millions d'euros). Le résultat net part du groupe est en hausse de 51 % par rapport à celui de l'an dernier.

Le PNB total de l'année s'établit à 9 180 millions de francs (1 399 millions d'euros), le seul changement du périmètre ayant concerné la reprise en milieu d'année de la conservation du CCF (80 millions de francs).

Le PNB des filières, hors activités institutionnelles, opérations immobilières, trésorerie sociale et divers, est en augmentation de 18 % pour atteindre 8 445 millions de francs (1 287 millions d'euros).

2. Analyse du compte de résultats

Répartition du produit net bancaire par filière

Les chiffres ci-après sont présentés selon la nouvelle organisation adoptée début mars 2000 : six filières regroupées en trois métiers (financement, investissement, service).

Financement

■ Activités bancaires

Cette filière, qui regroupe désormais les interventions de Natexis Banques Populaires envers les entreprises, les financements structurés tels que financements d'actifs, de projets, les crédits export et le financement du commerce international et du négoce, a connu une progression de son PNB de 15 %. Le PNB dépasse ainsi 3 milliards de francs (460 millions d'euros), la croissance des encours moyens n'étant quant à elle que de 7 %.

pro forma, en milliards de francs	1998	1999	Variation
Entreprises	220	240	
Financement d'actifs	40	40	
Commerce international	40	40	
Encours des activités bancaires	300	320	7 %

Cette croissance modérée des encours, dans le contexte d'une croissance soutenue de l'économie mondiale, traduit la politique de sélectivité quant à la qualité des contreparties, les niveaux de rémunération et l'exposition géographique. Pour autant, compte tenu des remboursements intervenus dans la période, la production nouvelle en opérations moyen et long terme est restée soutenue à 51 milliards de francs, en pro-

gression par rapport à 1998. En France, cette croissance est particulièrement sensible sur les prêts à moyen et long terme (7,3 milliards de francs contre 4,7 milliards de francs), les nouvelles signatures sur les lignes de crédits se stabilisant à 31,3 milliards de francs. Les encours moyens de crédits à court terme, y compris les engagements par signature (cautions, avals, crédits documentaires), sont en progrès sensible (+ 14 %) pour s'établir à près de 76 milliards de francs. Les encours moyens de crédits à l'étranger ou de financement du commerce international progressent de 6 %, particulièrement en Europe et dans le secteur du négoce.

Cette forte progression du PNB, supérieure à celle des encours, correspond à deux phénomènes : une nette amélioration des marges et une forte augmentation des commissions sur financements.

L'amélioration des marges, déjà engagée au deuxième semestre 1998, s'est poursuivie en 1999, tant en France qu'à l'étranger, et commence à se traduire sur le stock d'encours. Ce phénomène est particulièrement sensible auprès des grandes entreprises qui constituent une part prépondérante du fonds de commerce de Natexis Banques Populaires, mais aussi dans les financements structurés et dans les pays émergents où, à la suite de la crise asiatique, les marges sont restées élevées au premier semestre pour diminuer ensuite.

L'augmentation des commissions sur financements a été particulièrement significative en France, tant auprès des entreprises (+ 70 millions de francs), que sur les financements d'actifs, montages et syndications (+ 35 millions de francs), l'activité dans ce dernier domaine ayant connu une très forte progression puisque les montants syndiqués ont triplé (16 milliards de francs).

Le PNB résultant de l'activité de *flux et services* auprès des entreprises en France a progressé de 8 % pour s'établir à 525 millions de francs, la forte progression des volumes traités n'étant que partiellement reflétée dans un contexte de forte pression concurrentielle. Natexis Banques Populaires s'est vu renouveler dans ce domaine la certification "ISO 9002" pour la gestion de flux et des chèques, tant auprès de la clientèle entreprises que de la clientèle institutionnelle, et accorder cette même certification pour la gestion des crédits documentaires.

pro forma, en millions de francs	1998	1999	Variation
Financement d'entreprises	1 095	1 345	+ 23 %
Commerce international	455	570	+ 25 %
Financements structurés	355	420	+ 18 %
Services et divers	710	685	- 5 %
PNB des activités bancaires	2 615	3 020	+ 15 %

Les activités bancaires ont poursuivi leur politique de croissance avec le rachat de Coficiné en fin d'année afin de renforcer leur position dans le financement audiovisuel, l'ouverture de 3 bureaux de représentation (Bombay, Dubai et Séoul), la transformation du bureau de Shanghai en succursale et la création fin 1999 à Alger de la filiale Natexis Al Amana Banque.

■ Financements spécialisés

Le PNB dégagé par cette filière qui regroupe nos activités filialisées de crédit-bail et d'affacturage se monte à 930 millions de francs (142 millions d'euros). Il a été minoré par des charges financières exceptionnelles liées à l'annulation, sur les marchés, de surfinancements à taux fixes anciens, d'opérations de crédit-bail immobilier. Hors cet élément non récurrent, la progression par rapport à 1998 aurait été de 17 %.

Dans le domaine du *crédit-bail*, Natexis Banques Populaires se positionne désormais au troisième rang avec des parts de marché de 10,6 % pour l'immobilier et 9,6 % pour le mobilier. Le rapprochement de Bail Banque Populaire et Natexis Bail permet d'intervenir sur une gamme complète, allant de la petite entreprise à la très grande.

La contribution de ces activités au PNB consolidé est de 490 millions de francs, ce qui représente une progression de 10 %, celle du crédit-bail immobilier étant stable à 260 millions de francs en raison de l'annulation des surfinancements déjà mentionnés, tandis que celle du crédit-bail mobilier progresse de 25 % et est portée à 210 millions de francs.

Les encours progressent modérément (+ 3 % à 32 milliards de francs, 5 milliards d'euros). Cette stabilité recouvre en fait un haut niveau de remboursement, près de 25 % du stock de fin 1998, compensé par une production nouvelle de plus de 8 milliards de francs, avec une forte croissance des opérations apportées par le réseau des Banques Populaires, principalement dans le crédit-bail immobilier.

Factorem, filiale spécialisée dans l'*affacturage*, a connu une activité en forte croissance avec un chiffre d'affaires affacturé qui a progressé de 29 %, pour une progression du marché de 17 %. N° 3, elle détient désormais plus de 10 % du marché avec un chiffre d'affaires affacturé de 36,5 milliards de francs, pour l'essentiel apporté par le réseau des Banques Populaires, mais se développant sur la clientèle de Natexis Banques Populaires.

Son PNB atteint 430 millions de francs, sa progression, + 12 %, étant moindre que celle du chiffre d'affaires, sous l'effet de la pression concurrentielle sur les commissions et d'une entrée progressive sur un segment de clientèle aux marges traditionnellement plus étroites.

Investissement

■ Activités de marchés

Le PNB des activités de marchés s'élève à 1 290 millions de francs (197 millions d'euros), en progression de 15 %, soit 170 millions de francs.

Les salles de marché, intervenant sur les produits de taux et de change sous toutes leurs formes, ont dégagé 790 millions de francs, soit une progression de 12 % par rapport à 1998.

Malgré l'avènement de l'euro, les activités de change ont tiré parti de la volatilité des parités et dégagé un PNB en hausse de 20 %, supérieur à 100 millions de francs. Les activités de dette ont également dégagé un PNB en forte augmentation.

La contribution des activités de taux enregistré en revanche un retrait à la suite de reclassements en gestion "marked to market" d'opérations auparavant gérées en échéanciers. Celles-ci ont ainsi dégagé un PNB en diminution qui s'est élevé à 340 millions de francs.

En novembre 1999, Natexis Banques Populaires a renforcé sa présence sur le marché obligataire en reprenant le pôle d'intermédiation obligataire et de recherche crédit de CPR Finance.

En ce qui concerne les filiales spécialisées en activités de marché pour compte propre, leur contribution progresse de 42 %. De 104 millions de francs en 1998, elle est portée à 147 millions de francs en 1999 :

- À New York, ABM Corp., qui opère sur un portefeuille de créances hypothécaires titrisées, a vu la progression de son PNB limitée par des remboursements anticipés en début d'année et le coût de couvertures contre la hausse des taux américains. Elle a néanmoins dégagé plus de 50 millions de francs de PNB, en progression de 15 % par rapport à 1998.

- Les autres filiales de marché pour compte propre ont, quant à elles, réalisé un PNB légèrement inférieur à 100 millions de francs, en progression de 60 %.

Natexis Capital, filiale spécialisée dans l'intermédiation boursière, a augmenté ses parts de marché dans un contexte de très forte activité des marchés actions. Sa part de marché sur la vente institutionnelle actions a ainsi progressé à 2,6 % ; elle se classe au 3^e rang des négociateurs sur le Monep avec une part de marché de 14 % et l'activité "courants d'ordre" s'est fortement accrue sous l'effet de l'émergence des "brokers on line".

Par ailleurs, Natexis Capital a participé à une dizaine d'opérations sur de grandes capitalisations.

■ Capital-investissement et accompagnement

Cette filière, qui regroupe l'ensemble Financière Natexis Banques Populaires et la SPEF, est l'un des leaders dans son secteur, gérant près de 7,5 milliards de francs, soit directement, soit à travers des fonds. Elle a investi près de 1,6 milliard de francs en 1999, dont plus de 700 millions de francs sur ressources propres. Elle intervient dans tous les domaines du capital-investissement – développement, transmission, capital-risque, financements mezzanine et LBO – et ce, auprès de tout type d'entreprises dans de nombreux secteurs économiques. Les activités de conseil en fusions et acquisitions sont exercées par Natexis Finance et la SPEF.

Les cessions réalisées ont permis de dégager plus de 700 millions de francs de plus-values. Les moins-values de cessions et le mouvement net des provisions qui, pour cette filière, sont déduits du PNB, sont en recul à – 68 millions de francs contre – 95 millions de francs l'an passé. Ce PNB est complété de commissions perçues par Natexis Finance, SPEF et Sopagest à hauteur de 67 millions de francs sur les activités de gestion de fonds, et de 48 millions de francs sur les activités de fusions-acquisitions et d'ingénierie financière.

Au total, le PNB de la filière, en progression de 30 % par rapport à 1998 déjà jugé exceptionnel, dépasse ainsi 900 millions de francs (139 millions d'euros).

Malgré ce très haut niveau de plus-values dégagées sur l'exercice, le stock des plus-values latentes sur un actif net en portefeuille de 3,1 milliards de francs est en forte progression par rapport à fin 1998.

Service

■ Services bancaires, financiers et technologiques

Cette filière assure les interfaces bancaires des Banques Populaires régionales, la fonction dépositaire de BPAM, l'activité conservation de titres, tant pour la clientèle propre de Natexis Banques Populaires que pour la clientèle sous-traitée, et regroupe la plupart des back offices de Natexis Banques Populaires.

Natexis Banques Populaires est le leader sur le marché de la sous-traitance des services financiers avec :

- 260 milliards d'euros en conservation ;
- 2 360 000 comptes gérés ;
- plus de 140 établissements clients ;
- 85 % des back offices de courtiers en ligne sous-traités.

À travers ses filiales SLIB et Xeod Bourse, Natexis Banques Populaires est un intervenant majeur sur la place boursière, en traitant 10 % du volume des ordres exécutés, 40 % du marché de la compensation multiple et en équipant 40 % des sociétés de Bourse de Paris avec son offre logiciel.

Le PNB de cette filière s'élève à 1 355 millions de francs (207 millions d'euros).

Une part de la progression de 200 millions de francs, soit + 17 % entre 1998 et 1999, provient de la reprise de l'activité conservation du CCF. Les prestations facturées aux Banques Populaires ont progressé quant à elles de 9 % et se sont montées à plus de 600 millions de francs. La fonction dépositaire a généré plus de 200 millions de francs.

L'activité de Xeod Bourse a également été favorisée par le contexte boursier et a dégagé un PNB de 160 millions de francs, en hausse de 34 %.

■ Gestion pour compte de tiers

Les encours gérés par nos différentes filiales de cette filière qui regroupe 6 métiers (la gestion financière collective, la gestion privée, l'épargne salariale, l'assurance, l'ingénierie patrimoniale et la gestion d'actifs immobiliers) auront progressé de 26 %. Ils atteignent 385 milliards de francs.

pro forma, en milliards de francs	1998	1999	Variation
Gestion collective	154	198	+ 29 %
Gestion privée	15	21	+ 39 %
Épargne salariale	49	61	+ 23 %
Assurance	79	93	+ 17 %
Ingénierie patrimoniale	5	8	+ 72 %
Gestion d'actifs immobiliers	3	4	+ 30 %
Total des encours gérés fin de période	305	385	+ 26 %

La progression des encours de Natexis Gestion et de BPAM, qui seront rapprochés en 2000, les place au 5^e rang pour la *gestion collective* d'OPCVM ouverts au public avec des produits parmi les mieux classés dans leurs catégories respectives. La progression des OPCVM de Natexis Gestion, distribués avec la participation d'une équipe dédiée au sein de la Salle des Marchés qui cible la clientèle Natexis, a été particulièrement forte.

En *gestion privée*, la progression a été surtout soutenue au 2^e semestre et renforcée par le développement de la collecte menée en partenariat avec les Banques Populaires. Les différentes entités composant ce pôle seront juridiquement rapprochées en 2000, mais elles travaillent d'ores et déjà de manière intégrée et sur un nouveau site unique, au Rond-Point des Champs-Élysées.

Interépargne est le leader en France de l'*épargne salariale* avec une part de marché de 19 %, intervenant auprès de 8 000 entreprises pour 1 250 000 salariés.

Assurances Banque Populaire a vu son chiffre d'affaires progresser de 35 % à plus de 14 milliards de francs.

Le PNB dégagé affiche une hausse de 24 % et se monte à 940 millions de francs. La progression la plus marquée est enregistrée en gestion collective (+ 40 %).

La progression du PNB de la *gestion privée* est plus faible que celle des encours, les nouveaux encours s'étant portés sur des produits moins rémunérateurs.

pro forma, en millions de francs	1998	1999	Variation
Gestion collective	235	328	+ 40 %
Gestion privée	182	198	+ 9 %
Épargne salariale	212	269	+ 27 %
Ingénierie patrimoniale	113	145	+ 29 %
Divers	17	-	-
PNB de la gestion pour compte de tiers	759	940	+ 24 %

Éléments hors filiales

En ce qui concerne les éléments hors filiales, leur contribution augmente de 3 % et se monte à 735 millions de francs.

Ils incluent d'abord les "activités institutionnelles" de gestion pour le compte de l'État, qui, d'année en année, affichent une décroissance régulière et programmée. Leur contribution diminue de 17 % et est ramenée à moins de 150 millions de francs.

Ils incluent également le PNB dégagé par les filiales immobilières qui sont désormais intégrées globalement. La forte amélioration traduit l'absence de provisionnement significatif et, au contraire, des reprises à l'occasion de cessions.

La contribution de la Trésorerie sociale et des autres éléments divers, marquée en 1998 par des éléments exceptionnels, est en légère diminution.

Ces éléments hors filiales ramènent à 16 % la progression du PNB entre 1998 et 1999.

Effectifs et charges d'exploitation

Chez *Natexis Banques Populaires* et *Natexis Banque*, les effectifs ont augmenté de 140 personnes sous un triple effet. La reprise de la conservation du CCF et des activités obligatoires de la CPR s'est traduite par l'arrivée de 273 nouveaux collaborateurs alors que la poursuite du plan d'adaptation à l'emploi au sein de Natexis Banque a conduit à 183 nouveaux départs, portant à 430 le nombre de départs financés dans le cadre de ce plan. Par ailleurs, les effectifs se sont accrus de 50, principalement dans la filière Activités bancaires et dans l'informatique. Les frais de personnel n'ont progressé que de 3 % à 2 023 millions de francs, la reprise de la conservation du CCF n'ayant joué que sur le second semestre. Grâce à une stabilité des autres charges, les charges totales de Natexis Banques Populaires et Natexis Banque augmentent de 6 % pour s'établir à 3 203 millions de francs.

La croissance des effectifs est plus significative dans les *filiales françaises*. Des ajustements de périmètre (rachat de Coficiné, reprise de la gestion d'actifs immobiliers de Barclays) y contribuent pour 52 personnes. L'essentiel des progressions correspond surtout au renforcement dans les filiales qui connaissent un fort développement de leur activité, telles Interépargne, Assurances Banque Populaire, Banque Populaire Asset Management, Natexis Capital, ainsi que la filiale Altair Service qui regroupe les moyens d'études et de développement informatique. Dans ces filiales, les charges de personnel s'accroissent de 12 %, atteignant 932 millions de francs, les autres charges étant en hausse de 28 % à 915 millions de francs, traduisant l'important effort d'investissement pour supporter la croissance des activités.

À l'étranger, comme en 1998, la progression a été soutenue avec des effectifs qui augmentent de 12 % pour atteindre 590 salariés, le nombre d'expatriés restant faible à 30. Cet accroissement se concentre sur 4 zones :

- l'Asie, avec l'ouverture de la succursale de Shanghai et des bureaux de Bombay et Séoul ;
- les États-Unis pour accompagner le fort développement ;
- l'Algérie où l'ouverture de la filiale Natexis Al Amana a nécessité le recrutement de 18 personnes ;
- Banque Populaire du Luxembourg qui connaît une forte croissance.

Ainsi, les charges à l'étranger enregistrent une augmentation sensible de 17 % pour s'établir à 490 millions de francs.

pro forma, en millions de francs	1998	1999	Variation
Natexis Banques Populaires et Natexis Banque	3 000	3 200	+ 6 %
Filiales françaises	1 660	1 850	+ 11 %
Étranger	420	490	+ 17 %
Charges totales	5 080	5 540	+ 9 %

pro forma, en équivalent temps plein (ETP)	1998	1999	Variation
Natexis Banques Populaires et Natexis Banque	3 790	3 930	+ 4 %
Filiales françaises	1 856	2 122	+ 14 %
Étranger	526	590	+ 12 %
Effectifs totaux	6 172	6 642	+ 8 %

Au total, les frais de personnel se montent à 3 240 millions de francs (494 millions d'euros) (+ 11 %), et les autres charges et amortissements à 2 300 millions de francs (351 millions d'euros) (+ 6 %).

Grâce à la conjonction d'une forte hausse du PNB (+ 16 %) et d'une croissance plus modérée des charges, le résultat brut d'exploitation est en hausse de 29 % et atteint 3 640 millions de francs (555 millions d'euros). Le coefficient d'exploitation s'améliore à 60 % contre 64 % l'an passé.

Formation du résultat net

■ Politique de provisionnement

Malgré le maintien d'un provisionnement prudent, les dotations nettes aux provisions enregistrent une diminution de 37 %, s'établissant à 941 millions de francs (144 millions d'euros) contre 1 485 millions de francs (226 millions d'euros) l'année précédente.

■ Analyse par filière

Le total des dotations nettes affectées aux filières est divisé par 2 d'une année sur l'autre, s'établissant à 550 millions de francs en 1999 contre 1 100 millions de francs l'année passée.

L'année 1998 avait été marquée par le lourd effort de provisionnement sur les activités internationales à la suite de la crise en Asie, mais aussi en Russie, alors que le coût du risque en France avait déjà entamé son recul. L'année 1999, quant à elle, est marquée par un coût du risque faible en France, que ce soit pour les financements classiques ou les financements structurés, alors que les activités internationales enregistrent une forte diminution de la charge (390 millions de francs contre 710 millions de francs), les compléments portant sur la Chine, Hong Kong, New York dans le domaine de la santé et une amélioration globale de la couverture risques pays. En outre, l'harmonisation des méthodes de couverture risques pays entre Natexis Banques Populaires et Natexis Banque a conduit à une reprise de près de 100 millions de francs sur le portefeuille des activités de marché.

Les dotations nettes hors filières sont quasi stables, légèrement inférieures à 400 millions de francs. Sur les deux années, l'élément principal est le renforcement des provisions pour risques bancaires avec une dotation de 400 millions de francs en 1998 et de 300 millions de francs en 1999, dont 200 millions de francs au titre de la provision forfaitaire pour risques pays.

■ Analyse par pays

La charge nette du risque diminue dans toutes les zones géographiques, à l'exception de l'Amérique du Nord, du fait des dotations passées dans le secteur de la santé et du renforce-

ment de la couverture générale de la succursale de New York portée à 20 millions de US dollars (+ 12,5 millions de US dollars).

En France, les dotations nettes sont stables, légèrement inférieures à 300 millions de francs, la diminution de la charge des filières ayant été compensée par un alourdissement des provisions hors filières (immobilier et divers).

En Russie, une reprise modeste a été effectuée pour tenir compte des effets sur la cotation de la dette des négociations en cours. En Amérique latine, l'année 1998 avait été marquée par le provisionnement du Brésil alors que 1999 enregistre d'une part notre décision d'augmenter le taux sur la Colombie, et d'autre part le provisionnement forfaitaire d'une opération à Cuba. L'Asie diminue fortement, le renforcement de notre couverture sur la Chine et Hong Kong étant presque compensé par les reprises effectuées sur le portefeuille des activités de marchés lors de l'harmonisation effectuée au 1^{er} semestre. Enfin, les autres continents avaient été pénalisés en 1998 par une charge exceptionnelle sur la Côte d'Ivoire, charge compensée en PNB.

pro forma, en millions de francs	1998	1999	Variation
Dotations nettes des filières	(1 100)	(550)	
Dotations nettes hors filières	(385)	(391)	
Dotations nettes totales	(1 485)	(941)	- 37 %
Asie	(212)	(23)	
Amérique latine	(117)	(91)	
Amérique du Nord	(45)	(204)	
France	(295)	(274)	
Russie	(287)	+ 15	
Autres pays	(129)	(64)	
Provisions forfaitaires	(400)	(300)	
Dotations nettes totales	(1 485)	(941)	- 37 %

L'encours net sur la Russie s'élève à 99 millions de US dollars au 31 décembre 1999 contre 109 millions de US dollars au 31 décembre 1998, la part de la dette de l'ancienne URSS étant de 82 millions de US dollars. Le taux moyen de provision est de 83 %. Pour le Brésil, l'encours, après exclusion des opérations de Trade Finance qui sont significatives pour Natexis Banques Populaires, est de 15 millions de US dollars, provisionné à hauteur de 30 %.

Sur l'Asie (Indonésie, Malaisie, Corée, Philippines, Thaïlande et Chine, Hong Kong), les encours nets (excluant le Trade Finance et certains risques souverains) s'élèvent à 521 millions de US dollars contre 595 millions de US dollars un an auparavant. La couverture globale (somme des provisions individualisées et des provisions pays) s'établit à 31 %, en hausse de 7 points par rapport au 31 décembre 1998. Malgré des signes d'amélioration sur les cinq pays les premiers touchés, le niveau de couverture a été maintenu, voire renforcé du fait du provisionnement du dossier Daewoo, seule évolution notable en 1999 sur ces cinq pays. Pour la Chine et Hong Kong, les provisions ont été notablement renforcées, la dégradation de certaines contreparties ayant nécessité des compléments individualisés et la provision pays ayant été complétée.

en millions de US dollars	Asie (5 pays)	Chine et Hong Kong	Brésil	Russie	Total
Encours nets	355	166	15	99	635
Provisions spécifiques	98	29	5	81	213
Provisions pays	13	19	–	1	33
Total des provisions	111	48	5	82	246
% de couverture	31 %	29 %	30 %	83 %	39 %

Les encours douteux individualisés, tous pays confondus, qui s'établissent à 10,1 milliards de francs, sont en très légère diminution, mais la baisse est en réalité d'environ 10 % si l'on tient compte de l'individualisation de certaines créances – notamment l'ancienne dette russe – auparavant couvertes par des provisions pays. Ce retrait réel des créances douteuses est obtenu malgré les effets de la crise asiatique. Le taux de couverture global progresse sensiblement de 4 points pour atteindre 55 %, alors que celui sur les contentieux en France dépasse 77 %.

Natexis Banques Populaires n'a aucune exposition significative sur des hedge funds.

■ Autres éléments

Les corrections de valeur sur immobilisations sont en légère diminution : 13 millions de francs contre 25 millions de francs l'an passé. Ce solde net recouvre des plus-values réalisées sur des cessions d'immeubles (15 millions de francs), des cessions de titres (68 millions de francs) mais aussi quelques dotations aux provisions.

La contribution des sociétés mises en équivalence progresse fortement (+ 37 %) pour atteindre 185 millions de francs, contre 135 millions de francs en 1998. Cela reflète, d'une part la disparition des pertes d'une société cédée début 1999, et d'autre part une augmentation de la quote-part des résultats dans les domaines de l'assurance et du capital-investissement principalement. Les sociétés immobilières qui, pour Natexis, étaient mises en équivalence, sont désormais intégrées globalement.

Au titre de l'année 1999, une perte de 323 millions de francs est enregistrée en éléments exceptionnels résultant :

- d'une part, des conséquences du rapprochement des sociétés composant désormais Natexis Banques Populaires. Ainsi, l'harmonisation des méthodes d'évaluation des passifs sociaux a conduit à une dotation complémentaire de 15 millions de francs ; et une provision de 100 millions de francs a été dotée pour prendre en compte les charges relatives à la convergence des systèmes informatiques ;

- et d'autre part, d'un amortissement exceptionnel de 190 millions de francs, sur un écart d'acquisition généré en 1995 lors de l'apport à Natexis Bail du portefeuille de crédit-bail de Fidéi. Cet amortissement exceptionnel constitue un changement d'estimation au sens de l'Avis CNC n° 97-06.

Après une dotation de 200 millions de francs au 30 juin, une nouvelle dotation du même montant est inscrite au FRBG au deuxième semestre, le portant à 1 227 millions de francs. Cette dotation annuelle de 400 millions de francs permet de conforter les ratios tout en renforçant la couverture des risques futurs, avec pour objectif à terme de disposer d'un FRBG au moins égal à 0,5 % des encours Cooke.

La charge d'impôt enregistre un doublement et s'élève à 721 millions de francs contre 350 millions de francs. La disparition des reports déficitaires de Natexis S.A. consommés en 1998 et l'amélioration des résultats, tant dans le groupe d'intégration fiscale que dans les filiales non intégrées en France et à l'étranger, se traduit par une charge d'impôts exigibles de plus de 850 millions de francs. Cette charge n'est que très partiellement compensée par un produit de fiscalité différée de 130 millions de francs, l'excédent d'actifs en provenance de Natexis ayant permis de diminuer la charge des passifs de la C.C.B.P. La fiscalité différée bénéficie également du renforcement de certaines provisions qui, étant non déductibles, constitue des actifs d'impôts.

La part des minoritaires s'accroît de 8 %, à 313 millions de francs en 1999 contre 290 millions de francs en 1998, sous un double effet : d'une part, un accroissement de près de 75 millions de francs dû à la prise en compte sur toute l'année en 1999 des actions préférentielles qui avaient été émises au 30 juin 1998 (la rémunération des porteurs est enregistrée dans cette ligne) ; d'autre part, une diminution de 63 millions de francs sur Natexis Bail, due à l'amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition de Fidéi déjà mentionné.

Le résultat consolidé, part du groupe, passe donc de 755 millions de francs (115 millions d'euros) en 1998 à 1 140 millions de francs (174 millions d'euros) en 1999, en augmentation de 51 %.

Analyse du résultat par métier

Les résultats de Natexis Banques Populaires sont analysés ci-après selon trois axes : banque de financement, banque d'investissement et banque de service. Ces trois axes recouvrent les filières selon la grille suivante :

Natexis Banques Populaires	Maison mère	Filiales
Financement	Activités bancaires	Financements spécialisés
Investissement	Activités de marchés	Capital investissement
Service	SBFT	Gestion pour compte de tiers

Dans ce schéma d'organisation, les filières "maison mère" sont celles dont l'essentiel des activités est réalisé au sein de l'entité sociale Natexis Banques Populaires, même si elles disposent pour certaines d'entre elles de filiales tout à fait importantes (ainsi, pour l'activité de marchés, Natexis Capital). Les filières classées dans la rubrique "filiales" sont celles dont l'essentiel de l'activité est exercé dans des filiales de Natexis Banques Populaires, directes ou indirectes.

Le PNB réalisé par ces différents métiers en 1999 est ventilé ainsi qu'il suit ; il se compare favorablement, pour tous les métiers, au PNB réalisé en 1998.

pro forma, en millions de francs	1998	1999	Variation
Financement	3 450	3 950	+ 14 %
Investissement	1 815	2 200	+ 21 %
Service	1 920	2 295	+ 20 %
Total PNB des filières	7 185	8 445	+ 18 %

Le résultat courant (avant éléments exceptionnels, dotation au FRBG, impôts et minoritaires) s'établit ainsi à 2 897 millions de francs. Les six filières, regroupées en trois métiers et auxquelles n'ont pas été affectées les provisions forfaitaires, y contribuent pour 3 200 millions de francs, soit une progression supérieure à 50 % par rapport à 1998.

- La progression la plus forte (multiplication par 2,5) est constatée sur le métier "Financement", qui concourt à hauteur de 1,2 milliard de francs au résultat courant du groupe.

Cette performance est due au net redressement de la contribution de la filière Activités bancaires, suite à la conjonction de trois facteurs : un PNB en progression de 15 %, un coefficient d'exploitation en amélioration de 4 points, et un coût du risque en net recul.

Celle de la filière des Financements spécialisés apparaît, en revanche, en légère diminution. Malgré le dynamisme commercial des filiales de crédit-bail et d'affacturage qui la constituent, des éléments exceptionnels ont minoré le PNB. La pression sur les marges a, par ailleurs, pesé sur l'amélioration du coefficient d'exploitation.

- La contribution de la "Banque d'investissement" est la plus importante. Elle représente environ 1,3 milliard de francs en 1999, après une progression d'environ 30 % des résultats dégagés par les deux filières qui assurent ce métier.

La filière Capital-investissement, dont les commissions et les produits du portefeuille ou de trésorerie couvrent les charges de fonctionnement, dégage une contribution au résultat courant en forte hausse qui correspond quasiment aux plus-values réalisées. Malgré l'avènement de l'euro et des investissements informatiques importants, la contribution de la filière Activités de marchés a également progressé.

- La contribution des filières assurant le métier de "Service" est la plus limitée, avec un apport de 700 millions de francs au résultat courant du groupe, en progression de 15 % par rapport à 1998. Peu sujettes à pertes ou provisions, peu consommatrices de fonds propres, ces filières présentent des coefficients d'exploitation naturellement plus élevés.

La filière Services bancaires, financiers et technologiques a dégagé un résultat courant en augmentation de près de 10 %. Pourtant, les activités reprises au CCF n'ont dégagé aucune contribution positive en 1999.

La contribution de la filière Gestion pour compte de tiers inclut la quote-part de résultat mis en équivalence d'Assurances Banque Populaire. Sa progression est plus soutenue, de l'ordre de 15 %, bien qu'elle ait été minorée par le poids d'investissements importants réalisés pour accompagner le fort développement de l'activité ou occasionnés par les regroupements des structures, notamment pour la gestion privée.

pro forma, arrondis - en millions de francs	1998	1999	Variation
Financement	450	1 200	x 2,5
Investissement	1 000	1 300	+ 30 %
Service	600	700	+ 15 %
Total résultat courant des filières	2 050	3 200	+ 55 %

3. Gestion des risques

Principes

Natexis Banques Populaires a engagé au cours des dernières années des moyens importants afin d'adapter son dispositif de maîtrise des risques à la diversification de ses activités. Conformément aux dispositions du règlement 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, l'organisation générale du contrôle interne a été renforcée. Un Comité de contrôle des comptes procède à des examens approfondis des risques du groupe et des modalités de leur couverture. Il étudie également les conditions de fonctionnement du contrôle interne et de l'inspection, en vue d'apprécier la cohérence des systèmes de mesure, ainsi que l'efficacité de la surveillance et de la maîtrise des risques. Ce comité fait rapport de ses travaux au Conseil d'administration (cf. aussi p. 5).

Natexis Banques Populaires s'est également dotée d'un système de contrôle interne, structuré sur une base couvrant l'ensemble des activités. Ce système est organisé, d'une part pour assurer un contrôle permanent au niveau de l'ensemble des activités opérationnelles, d'autre part pour vérifier, dans le cadre de missions a posteriori et à périodicité variable, le respect des procédures, ainsi que les règles et dispositifs de contrôle. À cette fin, des responsables du contrôle interne ont été désignés dans toutes les grandes directions fonctionnelles et opérationnelles, dans les filiales et dans les succursales à l'étranger. Ces responsables organisent les procédures de contrôle de premier niveau, en veillant aux règles de séparation des fonctions, en procédant à l'analyse des risques et en définissant les dispositifs nécessaires à la maîtrise de ces derniers. Ils exercent leurs fonctions sous l'autorité directe des Directeurs des grandes directions et unités.

La Direction des risques

La Direction des risques, indépendante des directions d'exploitation, a pour missions :

- la participation à la prise de décision en matière de risques de contrepartie de l'ensemble de la Banque : son avis est requis sur tous les dossiers de crédit, soit a priori pour les dossiers soumis au Comité de crédit, soit a posteriori pour les dossiers relevant des délégations des directions de métiers. Ainsi, en 1999, la direction des risques a examiné 8 800 dossiers, dont la moitié a été prise par délégation ;
- le suivi des engagements de la Banque à l'intérieur des limites autorisées, incluant le contrôle des dépassements ;
- l'élaboration et le suivi du système de notation interne ;
- le reporting à la Direction générale sous forme d'états de synthèse, ainsi qu'à la Chambre Syndicale des Banques Populaires ;
- la coordination des actions en matière de risques opérationnels.

En 1999, a été progressivement mis en œuvre le processus d'intégration en matière de suivi et de contrôle des risques, notamment par la constitution, en septembre, d'un Comité de Crédit commun à Natexis Banques Populaires et à Natexis Banque. Parallèlement, la cellule "Risk management" a été intégrée au sein de la direction des risques. (C'est également la Direction des risques, coordinateur du programme de préparation de passage à l'an 2000, qui a mené à bien la dernière phase de cette mission, notamment en animant le Comité *ad hoc* chargé de définir, de mettre en œuvre et de contrôler les différentes phases des travaux, et d'en rendre compte à la Direction générale ainsi qu'aux autorités de tutelle.)

En l'an 2000, le processus de mise en place du système central de suivi des risques sera poursuivi pour l'ensemble de Natexis Banques Populaires, y compris dans le domaine des risques de marché.

Les risques de crédit

Encours moyens de crédits à la clientèle d'entreprises en 1999 : 360 milliards de francs (54,9 milliards d'euros)

dont :

- Activités bancaires : 320 milliards de francs (48,8 milliards d'euros) ;
- Corporate : 240 milliards de francs (36,6 milliards d'euros) ;
- Actifs : 40 milliards de francs (6,1 milliards d'euros) ;
- Commerce international : 40 milliards de francs (6,1 milliards d'euros).
- Financements spécialisés : 39 milliards de francs (6 milliards d'euros) :
- Crédit-bail : 32 milliards de francs (4,9 milliards d'euros) ;
- Affacturage : 7 milliards de francs (1,1 milliard d'euros).

Répartition des encours des activités bancaires par secteur économique

Agro-alimentaire	6,4 %
BTP	5,5 %
Biens de consommation	3,5 %
Distribution, commerce	8,4 %
Énergie	7,3 %
Finance, assurance	5,1 %
Holdings et groupes diversifiés	5,2 %
Tourisme, hôtellerie, loisirs	2,0 %
Immobilier	3,5 %
Communication	5,6 %
Industries de base	5,7 %
Construction mécanique et électrique	7,2 %
Commerce international matières premières	2,9 %
Pharmacie, santé	4,2 %
Services	9,0 %
Technologies	6,2 %
Services aux collectivités	4,1 %
Administrations	5,1 %
Divers	3,1 %
Total	100 %

Répartition des encours par zone géographique

France	67,0 %
Autres pays de l'Espace Économique Européen	14,6 %
Autres pays d'Europe	2,5 %
Amérique du Nord	6,9 %
Amérique latine	2,3 %
Afrique/Moyen-Orient	2,3 %
Japon	0,2 %
Asie et Océanie	4,2 %
Total	100 %

Répartition des encours corporate par notation interne (au 31 décembre 1999)

Dans le tableau ci-après, 1 représente la meilleure note et 8 la moins bonne. La limite entre les notes 4 et 5 correspond à celle qui sépare l'"investment grade" du "speculative grade" au sens des agences de notation.

Notation interne	Pourcentage des encours
1	4,8 %
2	27,2 %
3	30,1 %
4	19,7 %
5	11,4 %
6	1,6 %
7	1,0 %
8	0,3 %
Non notés. Non ventilés	3,9 %
Total	100 %

La notation de l'ensemble des contreparties du groupe Natexis Banques Populaires est en cours, ce qui explique le pourcentage des encours non notés au 31 décembre 1999.

Le système de notation interne est en place depuis 1997. Dans la perspective de la révision du dispositif international d'adéquation des fonds propres et du ratio de solvabilité, Natexis Banques Populaires, qui participe au groupe de travail *ad hoc* de l'AFB, a engagé, au début de l'année 2000, des travaux de refonte de son système de notation interne.

Ventilation des créances douteuses et des provisions

Ventilation du coût du risque 1999 par zone géographique (dotations nettes pro forma)

Zones géographiques en millions de francs	Provisions sur créances douteuses	Provisions pour risques pays	Provisions générales	Total coût du risque
France	- 393	0	66	- 327
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	- 34	7	0	- 27
Autres pays de l'Europe de l'Est	- 465	510	0	45
Amérique du Nord	- 127	0	- 77	- 204
Amérique centrale et latine	- 6	- 84	0	- 90
Afrique et Moyen-Orient	- 1	- 109	0	- 110
Japon	0	0	0	0
Asie et Océanie	- 95	72	0	- 23
Non ventilé	0	48	0	48
Total coût du risque affecté	- 1 121	444	- 11	- 688
Provisions générales non affectées		- 200	- 100	- 300
Amortissement des écarts d'acquisition			47	47
Total coût du risque	- 1 121	244	- 64	- 941

Ventilation des risques et des provisions par zone géographique (stocks)

Zones géographiques en millions de francs	Créances douteuses	Risques pays (base nette)	Total des risques
France	6 287	-	6 287
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	457	393	850
Autres pays de l'Europe de l'Est	807	876	1 683
Amérique du Nord	308	-	308
Amérique centrale et latine	73	2 234	2 307
Afrique et Moyen-Orient	112	2 646	2 757
Japon	-	-	-
Asie et Océanie	1 717	2 129	3 846
Non ventilé	307	1 204	1 511
Total des risques	10 068	9 482	19 550

Zones géographiques en millions de francs	Provisions sur créances douteuses	Provisions pour risques pays	Provisions générales	Total provisions
France	3 583	-	123	3 707
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	267	2	-	269
Autres pays de l'Europe de l'Est	497	76	-	573
Amérique du Nord	80	-	134	214
Amérique centrale et latine	19	293	-	311
Afrique et Moyen-Orient	33	603	-	636
Japon	-	-	-	-
Asie et Océanie	791	271	16	1 079
Non ventilé	211	487	-	698
Total des provisions affectées	5 481	1 732	273	7 487
Provision générale non affectée	-	340	535	875
Total des provisions	5 481	2 072	809	8 362

Les risques financiers

Le processus de rapprochement des mesures et procédures telles qu'elles étaient appliquées à la C.C.B.P et au sein de ses filiales, d'une part, et chez Natexis d'autre part, a commencé en 1999.

Les systèmes d'organisation et de mesure sont cependant restés distincts. Pour des raisons d'efficacité dans les processus de contrôle, chaque entité a continué d'assurer la maîtrise de ses propres risques financiers tout au long de l'année.

Une première mesure transversale a été menée dans le domaine du *risque de taux global*, suite à l'autorisation donnée par le Conseil d'administration de Natexis Banques Populaires d'une limite globale pour l'ensemble du groupe. Cette limite porte sur la sensibilité maximale des échéanciers de taux gérés en cours à une variation défavorable uniforme de taux de 1 %, et s'élève à 300 millions d'euros. Même si certaines conventions, en particulier d'échéancement théorique des fonds propres disponibles tant à la maison-mère que dans les filiales de financement, ne sont pas encore harmonisées, la somme des sensibilités constatées au 31 décembre 1999 ne s'élève qu'à environ la moitié de cette limite, ce qui atteste l'exposition mesurée du groupe au risque de transformation.

Ceci s'explique, en particulier, par le fait que la production de prêts à taux fixe s'est avérée relativement faible en 1999 – au bénéfice des lignes de crédit confirmées que privilégie la clientèle de grandes entreprises – et que certaines positions directionnelles prises par le Comité de gestion Actif/Passif de Natexis Banque ont fait, par ailleurs, l'objet de reclassements pour une gestion en réévaluation, au sein de la Direction des marchés.

Le nouveau Comité de gestion Actif/Passif, présidé par la Direction générale et qui réunit des membres des Activités de marchés et de la Direction financière, définit les orientations en terme de risque de taux, de change et de liquidité dans le cadre des autorisations données par le Conseil d'administration. Les opérations gérées pour compte propre pour les activités de marché disposent de limites spécifiques à l'intérieur de la limite globale.

Les opérations gérées en réévaluation font l'objet, à titre expérimental, d'une mesure de "Valeur en Risque" pour le risque de taux, de change et actions. Conformément aux exigences réglementaires, la mesure du risque est effectuée avec un intervalle de confiance de 99 % sur un horizon de temps à 10 jours, à partir d'un historique de données portant sur 2 ans. Actuellement, le calcul est effectué une fois par mois et sera progressivement assuré quotidiennement au cours de l'année 2000.

Parallèlement à ces calculs, le groupe a initié une réflexion sur la modélisation de scénarios de "stress" pour simuler l'évolution des portefeuilles dans des conditions extrêmes de marchés.

4. Structure financière et ratios réglementaires

Analyse du bilan consolidé

Actif	en milliards de francs	en milliards d'euros
Emplois de trésorerie et interbancaires	158,6	24,2
Crédits à la clientèle	220,8	33,7
Opérations sur titres	194,4	29,6
Autres actifs	41,3	6,3
Valeurs immobilisées et participations mises en équivalence	4,3	0,6
Total actif	619,4	94,4

Passif	en milliards de francs	en milliards d'euros
Ressources de trésorerie et interbancaires	342,8	52,3
Dépôts de la clientèle	37,4	5,7
Dettes représentées par un titre et subordonnées	165,6	25,2
Autres passifs et provisions	52,6	8,0
Capitaux propres et FRBG	21,0	3,2
Total actif	619,4	94,4

Le bilan consolidé au 31 décembre 1999 intègre les activités concurrentielles apportées par la Caisse Centrale des Banques Populaires.

Le total du bilan consolidé s'élève à 619,4 milliards de francs (94,4 milliards d'euros) provenant, presque à parts égales, de Natexis S.A. pour 303,5 milliards de francs et de l'apport C.C.B.P. pour 315,9 milliards.

Emplois

L'encours des crédits à la clientèle et des opérations de crédit bail s'élève à 220,8 milliards de francs (33,7 milliards d'euros), soit plus du tiers de l'actif (36 %).

L'encours des effets publics et des obligations et autres titres à revenu fixe, au sein des opérations sur titres, s'élève à 179,5 milliards de francs (27,4 milliards d'euros), soit presque un tiers de l'actif (29 %).

Les créances sur les établissements de crédit et l'activité interbancaire atteignent 158,6 milliards de francs (24,2 milliards d'euros), soit un peu plus du quart de l'actif.

Ressources

Les ressources proviennent à 55 % de l'interbancaire, à 27 % des émissions de TCN, emprunts obligataires et dettes subordonnées, et à 6 % des comptes créditeurs de la clientèle.

Les fonds propres et les ratios réglementaires

Le capital social

En 1999, le capital de Natexis Banques Populaires a été converti en euros, par décision de l'Assemblée générale mixte du 27 mai 1999, et fixé à 247 510 832 euros, divisé en 15 469 427 actions de 16 euros chacune.

Le capital a été augmenté en 1999 de 16 081 704 actions par l'apport partiel d'actifs de la Caisse Centrale des Banques Populaires, de 481 131 actions par le paiement du dividende en actions, de 712 265 actions souscrites par le Fonds Commun de Placement, créé en 1999, Actionnariat Natexis Banques Populaires, de 459 555 actions après la fusion de Banques Populaires Ingénierie SA, de 7 183 actions souscrites par le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Natexis Actionnariat, enfin, de 2 370 actions par levée d'options de souscription.

Au 31 décembre 1999, le capital est de 531 418 160 euros, composé de 33 213 635 actions de 16 euros de nominal.

Les fonds propres et le ratio international de solvabilité

Au 31 décembre 1999, les fonds propres nets consolidés de Natexis Banques Populaires, au sens du ratio international de solvabilité, élargis aux risques de marchés, s'élèvent à 31,8 milliards de francs (4,8 milliards d'euros), contre 19,8 milliards de francs (3 milliards d'euros) pour Natexis S.A. au 31 décembre 1998.

Les fonds propres de base atteignent 20,8 milliards de francs (3,2 milliards d'euros). Leur hausse (8,3 milliards de francs) est principalement due à l'émission d'actions en contrepartie de l'apport partiel d'actifs de la Caisse Centrale des Banques Populaires et aux autres opérations d'augmentation de capital.

Les actifs pondérés (343 milliards de francs, 52 milliards d'euros) sont en hausse de 127,6 milliards de francs d'un exercice sur l'autre. Cette hausse est due essentiellement à l'intégration des actifs apportés de la Caisse Centrale des Banques Populaires, mais aussi au dynamisme de la demande de crédit, et ce, malgré une politique sélective, autant en terme de risques que de marge.

Le ratio international de solvabilité atteint 9,3 %, dont 5,9 % sur fonds propre de base.

Le ratio d'adéquation des fonds propres

Depuis 1996, les établissements de crédit français sont tenus de mesurer et de respecter en permanence une exigence globale en fonds propres réglementaires couvrant les risques de contrepartie, mais aussi les risques de marché : risque de taux et de change par exemple.

Ces risques sont mesurés par le rapport entre les fonds propres disponibles et l'exigence en fonds requise pour la couverture des risques de contrepartie et de marché.

Ce ratio doit réglementairement être supérieur à 100 %. Au 31 décembre 1999, ce rapport s'élevait à 122 %, en hausse de 2 points par rapport à Natexis S.A. à la fin 1998, sous l'effet principalement du renforcement du "Noyau dur".

Les autres ratios réglementaires

Le *ratio de liquidité* permet de vérifier que les liquidités à moins d'un mois d'échéance sont au moins égales aux exigibilités de même nature. Il se définit comme le rapport entre les liquidités et les exigibilités à un mois au plus.

Ce ratio doit réglementairement être supérieur à 100 % à chaque échéance mensuelle. Il l'a été tout au long de l'exercice 1999.

Le *coefficient de fonds propres et de ressources permanentes* a pour objectif le maintien des ressources longues, en fixant une couverture de 60 % au moins, des emplois ayant une durée résiduelle supérieure à 5 ans, par des ressources de durée identique.

Ce coefficient s'élève, au 31 décembre 1999, à 76 % pour Natexis Banques Populaires, contre 68 % au 31 décembre 1998 pour Natexis S.A.

Natexis Banques Populaires respecte les règles prudentielles de contrôle des grands risques.

Conformément à la réglementation bancaire, aucun concours ne doit dépasser 25 % des fonds propres et le montant cumulé des risques dépassant 10 % des fonds propres ne doit excéder l'octuple des fonds propres.

Le refinancement

Au cours de 1999, les entités constitutives de Natexis Banques Populaires ont continué à exercer une gestion distincte de refinancement. Celle-ci a été unifiée au début 2000.

■ Les émissions de Natexis Banque en 1999

En 1999, les volumes émis à moyen et long terme sont restés modestes. Les opérations de refinancement ont pour l'essentiel été effectuées dans le cadre des deux programmes d'émission long terme, sous forme d'émissions publiques ou de placements privés :

- à hauteur de 239 millions d'euros pour le programme de Bons à Moyen Terme Négociables (BMTN) ;

- pour l'équivalent de 454 millions d'euros en diverses devises par l'intermédiaire du programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN). Une émission syndiquée de 400 millions d'euros à taux variable à 5 ans a été réalisée dans le cadre de ce programme.

En complément, quelques opérations ont été réalisées sur le marché allemand sous forme de *Schuldschein*, pour l'équivalent de 65 millions d'euros.

Sur le compartiment court terme, Natexis Banque a émis des Certificats de dépôts, et de l'Euro Commercial Paper par l'intermédiaire de sa filiale Interfinance Natexis NV, ainsi que de

l'US Commercial Paper sous la signature de Natexis US Finance Corporation pour les besoins de financement de la succursale de New York.

	Émissions réalisées en 1999	Encours au 31 décembre 1999
Certificats de dépôt	N.S.	€ 2,6 milliards
Euro Commercial Paper	N.S.	USD 1 milliard
US Commercial Paper	N.S.	0
BMTN	€ 239 millions	€ 1,7 milliard
EMTN	€ 454 millions	USD 1,43 milliard

■ Les émissions de la C.C.B.P.

Les programmes d'émission de certificats de dépôts, de BMTN et d'EMTN de la Caisse Centrale des Banques Populaires ont été compris dans l'apport de branche d'activité à Natexis Banques Populaires réalisé en juin 1999. Il en est de même des emprunts obligataires émis hors de France.

Les programmes d'Euro Commercial Paper et d'US Commercial Paper de la Caisse Centrale des Banques Populaires, ainsi que les emprunts obligataires placés en France, généralement par le réseau des Banques Populaires, sont restés dans le domaine d'activité de cet établissement, devenu depuis la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Les encours à la charge de Natexis Banques Populaires au 31 décembre 1999 sont les suivants :

en millions d'euros	Encours au 31 décembre 1999
Certificats de dépôts	(1)
BMTN	1 021
EMTN	434
Emprunts obligataires hors EMTN	1 323

(1) Encours de certificats de dépôts : 3 103,34 millions libellés en euros auxquels il faut ajouter en d'autres devises :

951 300 GBP
101 690 000 USD
1 929 050 000 GRD

5. Analyse des comptes consolidés légaux

Les comptes consolidés légaux se différencient des comptes consolidés pro forma en raison de la non rétroactivité de l'apport de l'activité concurrentielle de la C.C.B.P. et de ses filiales dans les comptes légaux.

Cette non rétroactivité a pour conséquence une différence entre le résultat pro forma – part du groupe – 1 140 millions de francs (174 millions d'euros) et le résultat consolidé légal – part du groupe – 840 millions de francs (128 millions d'euros), soit une différence de 300 millions de francs (46 millions d'euros).

Cette différence correspond, d'une part, au résultat non apporté de la C.C.B.P. et de ses filiales du 1^{er} semestre 1999 : effet négatif de 313 millions de francs et, d'autre part, au recalcul des écarts d'acquisition et de leur amortissement dégagés sur les filiales apportées par la C.C.B.P. : effet positif de 13 millions de francs.

Les comptes légaux sont présentés en détail dans la partie États financiers du rapport annuel.

En résumé, le compte de résultat légal se présente comme suit :

Compte de résultat	en millions de francs	en millions d'euros
Produit net bancaire	7 340	1 119
Résultat brut d'exploitation	3 030	462
Solde des corrections de valeur	- 889	- 135
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	131	20
Dotations nettes au FRBG	- 400	- 61
Résultat exceptionnel	- 286	- 44
Impôts	- 519	- 79
Résultat net	1 067	163
- dont minoritaires	228	35
- dont part du groupe	840	128

6. Perspectives

La poursuite de la simplification des structures

Depuis le début de 1999, par-delà les organisations juridiques existantes, les deux sociétés Natexis Banques Populaires et Natexis Banque fonctionnent de manière intégrée sur le plan opérationnel. Le regroupement des deux entités a pour but d'aligner l'organisation juridique sur la réalité opérationnelle, contribuant ainsi à renforcer la simplicité et la lisibilité des structures de Natexis Banques Populaires et de ses filiales.

L'opération se fera sous forme de fusion-absorption de Natexis Banque par Natexis Banques Populaires. Elle sera réalisée selon le régime simplifié des fusions, en application de la loi du 23 juillet 1966 sur les sociétés : il s'agit en effet de l'absorption d'une filiale à 100 %, qui ne donne donc pas lieu à l'émission d'actions nouvelles par Natexis Banques Populaires. Cette absorption emporte transmission universelle du patrimoine de Natexis Banque à Natexis Banques Populaires et entraîne donc la disparition de Natexis Banque.

Ce projet de fusion-absorption est soumis à l'AGE du 28 juin 2000.

Par ailleurs, d'autres opérations de simplification des filières de Natexis Banques Populaires se poursuivent au cours de l'exercice 2000, au sein :

- *des financements spécialisés*

Est soumise à l'approbation de l'AGE du 28 juin 2000, la proposition d'apport à Natexis Banques Populaires des titres encore détenus par les Banques Populaires régionales dans Bail Banque Populaire, soit 22,40 % du capital de la société. La participation de Natexis Banques Populaires au capital de Bail Banque Populaire sera ainsi portée de 77,60 % à 100 %, permettant à la maison mère de bénéficier de l'intégration fiscale de sa filiale. Les Banques Populaires régionales seront rémunérées de cet apport par une augmentation de capital réservée de Natexis Banques Populaires, aboutissant à la création de 606 237 actions, soit 1,82 % du capital.

- *des activités de marché*

Natexis Banques Populaires regroupe les activités de Natexis Capital et Xeod Bourse, ses deux filiales entreprises d'investissement, au sein de Natexis Capital. Natexis Capital apportera ainsi une gamme complète de services à une clientèle diversifiée d'entreprises et d'investisseurs et, sous la marque "Xeod Services", aux professionnels recourant à ses prestations de routage et de compensation.

- *de la gestion pour compte de tiers, avec :*

- le rapprochement de Banque Populaire Asset Management et de Natexis Gestion, sur le créneau de la gestion collective ;
- la poursuite de la simplification du pôle de gestion privée (fusion de la Banque Privée Saint Dominique avec ses trois filiales Bacot-Allain Gestion, Banque Saint Dominique et Sofingest Conseil).

Les développements commerciaux

Le plan d'entreprise 1999-2002 vise à accroître fortement le revenu des activités commerciales en privilégiant les activités les moins consommatrices de fonds propres (gestion de fonds, services à valeur ajoutée aux entreprises et banques), en s'appuyant sur le dynamisme propre de Natexis Banques Populaires et en valorisant de manière optimale la complémentarité avec les Banques Populaires régionales.

Le plan d'entreprise prévoit notamment :

- de privilégier certains créneaux (financements d'actifs, crédit-bail, affacturage), tout en stabilisant les activités de financements classiques en France ;
- d'étendre le réseau commercial à l'étranger, afin d'accompagner le développement du commerce international ;
- d'améliorer les positions de Natexis Banques Populaires en matière de gestion de fonds et sur les marchés actions, obligations et syndications de crédits ;
- de valoriser les positions acquises en capital investissement ;
- de développer l'offre de moyens de paiement aux entreprises et de services financiers et technologiques aux banques et institutionnels.

Sur le créneau stratégique des nouvelles technologies, Natexis Banques Populaires et Cap Gemini France ont conclu en mars 2000 un partenariat pour une offre de construction de services financiers "clés en main" sur Internet. Par ailleurs, une filiale de monétique, rassemblant et optimisant les moyens actuellement disponibles au sein du groupe Banques Populaires, est en cours de création. Enfin, une filiale boursière de courtage en ligne, Line Bourse, opérationnelle au début de l'été 2000, proposera ses services à l'ensemble des internautes souhaitant opérer en Bourse, ainsi, en priorité, qu'aux clients des Banques Populaires régionales.

Éléments financiers

Bilans consolidés comparés

au 31 décembre

Actif en millions	Notes	1997 €	1998 €	1999 €	1999 FRF
Caisse, banques centrales, CCP		6	141	865	5 674
Effets publics et valeurs assimilées	5	2 389	822	14 828	97 265
Créances sur les établissements de crédit	3	8 101	6 704	23 314	152 930
■ À vue		1 508	1 062	11 387	74 694
■ À terme		6 593	5 642	11 927	78 236
<i>dont activité institutionnelle</i>		1 825	2 176	1 793	11 761
Créances sur la clientèle	4	23 251	22 218	28 685	188 161
■ Créances commerciales		611	584	606	3 975
■ Autres concours à la clientèle		20 557	19 320	25 875	169 729
■ Comptes ordinaires débiteurs		2 083	2 314	2 204	14 457
<i>dont activité institutionnelle</i>		2 361	1 244	762	4 998
Opérations de crédit-bail et assimilées	4	2 794	2 782	4 972	32 614
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	6 166	6 460	12 539	82 250
Actions et autres titres à revenu variable	6	117	576	1 378	9 039
Participations et titres de l'activité de portefeuille	7	692	654	890	5 838
Participations et parts dans des entreprises liées, mises en équivalence	8				
■ Non financières		110	120	271	1 778
■ Financières		33	28	21	138
Immobilisations incorporelles	9	20	20	38	249
Immobilisations corporelles	9	180	176	322	2 112
Actions propres		4	2	7	46
Autres actifs	10	466	503	2 133	13 992
<i>dont activité institutionnelle</i>		2	1	4	26
Comptes de régularisation	11	1 293	1 267	4 024	26 396
<i>dont activité institutionnelle</i>		39	23	50	328
Écarts d'acquisition	12	-	7	145	951
Total actif		45 622	42 480	94 432	619 433
<i>dont activité institutionnelle</i>	36	4 227	3 444	2 609	17 113

Hors-bilan en millions	1997 €	1998 €	1999 €	1999 FRF
Engagements reçus :				
Engagements de financement				
■ Engagements reçus d'établissements de crédit	1 253	1 300	2 088	13 696
<i>dont activité institutionnelle</i>	-	-	-	-
Engagements de garantie				
■ Engagements reçus d'établissements de crédit	950	657	5 098	33 141
<i>dont activité institutionnelle</i>	-	-	-	-
Engagements sur titres				
■ Autres engagements reçus	574	285	4 568	29 964
<i>dont activité institutionnelle</i>	-	-	-	-

Passif en millions	Notes	1997 €	1998 €	1999 €	1999 FRF
Banques centrales, CCP		-	1	291	1 908
Dettes envers les établissements de crédit		16 504	13 910	51 969	340 894
■ À vue		2 865	2 551	20 178	132 359
■ À terme		13 639	11 359	31 791	208 535
<i>dont activité institutionnelle</i>		113	277	443	2 906
Comptes créditeurs de la clientèle					
Comptes d'épargne à régime spécial		13	16	74	485
Autres dettes		2 933	2 832	5 634	36 957
■ À vue		1 778	2 077	3 506	22 998
■ À terme		1 155	755	2 128	13 959
<i>dont activité institutionnelle</i>		136	135	90	590
Dettes représentées par un titre	13	20 340	19 906	23 101	151 533
■ Bons de caisse		2	2	3	20
■ Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		5 287	7 339	11 533	75 652
■ Emprunts obligataires		15 048	12 565	10 950	71 827
<i>dont activité institutionnelle</i>		4 011	3 200	2 405	15 776
■ Autres dettes représentées par un titre		3	-	615	4 034
Autres passifs	14	733	923	3 440	22 565
<i>dont activité institutionnelle</i>		181	157	206	1 351
Comptes de régularisation	11	1 186	1 005	3 741	24 539
<i>dont activité institutionnelle</i>		11	21	26	171
Écarts d'acquisition	12	23	15	91	597
Provisions pour risques et charges	15	595	611	746	4 893
<i>dont activité institutionnelle</i>					
Dépôts de garantie à caractère mutuel		8	6	5	33
Fonds pour risques bancaires généraux	17	126	126	187	1 227
Dettes subordonnées	16	1 744	1 434	2 139	14 031
Capital	17	227	236	531	3 483
Primes d'émission	17	548	568	1 164	7 635
Réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion, différences sur mises en équivalence	17				
■ Part du groupe		542	533	611	4 008
■ Part des intérêts minoritaires		52	286	545	3 575
Bénéfice consolidé					
■ Part du groupe		44	51	128	840
■ Part des intérêts minoritaires		4	21	35	230
Total passif		45 622	42 480	94 432	619 433
<i>dont activité institutionnelle</i>	36	4 452	3 790	3 170	20 794

Hors-bilan en millions		1997 €	1998 €	1999 €	1999 FRF
Engagements donnés :					
Engagements de financement					
■ Engagements en faveur d'établissements de crédit		991	1 079	937	6 146
■ Engagements en faveur de la clientèle		8 205	8 174	13 778	90 378
<i>dont activité institutionnelle</i>		259	120	30	197
Engagements de garantie					
■ Engagements d'ordre d'établissements de crédit		806	842	699	4 585
■ Engagements d'ordre de la clientèle		5 082	5 778	11 119	72 936
<i>dont activité institutionnelle</i>		140	116	14	92
Engagements sur titres					
■ Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise					
■ Autres engagements donnés		516	290	1 327	8 705

Comptes de résultats consolidés comparés

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Exercices clos le 31 décembre

en millions	Notes	1997 €	1998 €	1999 €	1999 FRF
Intérêts et produits assimilés		3 373	3 070	4 714	30 923
■ Sur opérations avec les établissements de crédit		893	564	1 268	8 318
■ Sur opérations avec la clientèle		1 402	1 406	1 962	12 870
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe		395	344	573	3 759
■ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés		520	527	911	5 976
■ Autres intérêts et produits assimilés		163	229		
Intérêts et charges assimilés		(3 125)	(2 807)	(4 338)	(28 455)
■ Sur opérations avec les établissements de crédit		(1 170)	(1 037)	(1 995)	(13 086)
■ Sur opérations avec la clientèle		(232)	(187)	(633)	(4 152)
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe		(1 107)	(1 028)	(1 035)	(6 789)
■ Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		(322)	(340)	(670)	(4 395)
■ Autres intérêts et charges assimilés		(294)	(215)	(5)	(33)
Revenus des titres à revenu variable	23	27	22	21	138
Commissions (produits)	24	178	167	354	2 322
Commissions (charges)	24	(30)	(32)	(164)	(1 076)
Gains sur opérations financières		179	207	360	2 363
■ Solde des opérations sur titres de transaction		106	126	128	840
■ Solde des opérations sur titres de placement	25	30	21	10	66
■ Solde des opérations sur titres d'investissement	27	5			
■ Solde des opérations de change		21	27	10	66
■ Solde des opérations sur instruments financiers		17	33	212	1 391
Pertes sur opérations financières			(3)	(3)	(20)
■ Solde des opérations sur titres d'investissement			(3)	(3)	(20)
■ Solde des opérations sur instruments financiers					
Autres produits d'exploitation		22	19	230	1 507
Autres charges d'exploitation		(28)	(4)	(171)	(1 122)
Solde des corrections de valeur sur titres de l'activité de capital investissement	26	38	77	116	761
Produit net bancaire	22	634	716	1 119	7 341
Charges générales d'exploitation	28	(386)	(398)	(625)	(4 100)
■ Frais de personnel		(266)	(273)	(402)	(2 637)
■ Autres frais administratifs		(120)	(125)	(223)	(1 463)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles		(21)	(20)	(32)	(210)
Résultat brut d'exploitation		227	298	462	3 031
Solde des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	29	(233)	(215)	(136)	(892)
Solde des corrections de valeur sur immobilisations financières et corporelles	30	35	5	1	7
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		(64)	(1)	20	131
■ Non financières		(73)	(5)	15	98
■ Financières		9	4	5	33
Excédent des reprises sur les dotations des fonds pour risques bancaires généraux		123			
Excédent des dotations sur les reprises des fonds pour risques bancaires généraux				(61)	(400)
Résultat exceptionnel	31	(4)		(44)	(289)
Impôt sur les bénéfices	32	(36)	(15)	(79)	(518)
■ Résultat consolidé de l'ensemble		48	72	163	1 070
■ Part des intérêts minoritaires		4	21	35	230
Résultat consolidé (part du groupe)	34	44	51	128	840

Le résultat net consolidé – part du groupe – par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions émises sur l'année, s'élève à 5,35 euros en 1999.

1. Principes et méthodes de consolidation

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux règlements du Comité de la Réglementation Bancaire (Règlement 85-12 du 27 novembre 1985, modifié par les règlements 91-02, 94-03 et 96-06).

La présentation retenue pour le bilan et le compte de résultat intègre certaines particularités de classement destinées à mieux traduire l'activité de Natexis Banques Populaires.

Le compte de résultat ayant fait l'objet d'une recommandation professionnelle comporte deux soldes intermédiaires de gestion articulés à partir du compte de résultat tel que défini par le Comité de la Réglementation Bancaire :

- *Le produit net bancaire*

Le produit net bancaire retrace l'ensemble des produits et des charges liés à l'exploitation.

Le solde des opérations sur titres de l'activité de capital investissement, qui présente un caractère récurrent et un volume d'activité significatif, est intégré au PNB.

- *Le résultat brut d'exploitation*

Le résultat brut d'exploitation correspond aux revenus résultant de l'exploitation courante après déduction des frais généraux et des dotations aux comptes d'amortissement, nets des refacturations de charges.

1.1 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de Natexis Banques Populaires regroupent les comptes de Natexis Banques Populaires, de ses principales filiales financières et non financières qui ont un total du bilan supérieur à 10 millions d'euros, ou bien à 1 % du bilan de l'entreprise financière qui détient la participation.

Les modifications les plus importantes intervenues au cours de 1999 ont été les suivantes :

- apport partiel d'actifs de la Caisse Centrale des Banques Populaires décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 1999 ;

- entrée de la SCI Villcomm, filiale gérant un patrimoine immobilier, détenue à 100 %, et de Coficiné, établissement de crédit intervenant dans le domaine des activités cinématographiques, détenu à 83 % ;

- déconsolidation de 6 petites structures de capital investissement, peu significatives tant en terme de résultat que de bilan ;

- déconsolidation de Cergy Parc, société sans activité, portant un terrain nu.

La liste des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation figure en note 37 (pages 39 à 41).

1.2 Présentation des comptes

1.21 Comptes consolidés

Bilan et comptes de résultat sont présentés sur trois colonnes : 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, directement comparables et 31 décembre 1999 retenant les comptes de Natexis Banques Populaires nouveau périmètre pour le bilan. Pour le compte de résultat, l'opération d'apport n'étant pas rétroactive pour les comptes consolidés, celui-ci est formé du résultat annuel de l'ancien périmètre Natexis S.A. et du résultat du deuxième semestre de la branche apportée par la Caisse Centrale des Banques Populaires.

Le compte de résultat économique de Natexis Banques Populaires, construit en retenant la rétroactivité de l'apport au 1er janvier 1999 est donné dans le rapport de gestion et fait l'objet de commentaires détaillés.

1.22 Comptes consolidés pro forma

Afin de fournir une information comparable sur trois exercices successifs, il est donné, en note 39 (page 43), les comptes de résultat à fin 1997, 1998, 1999 de Natexis S.A. ancien périmètre, soit sans l'apport de la Caisse Centrale des Banques Populaires. Ces comptes sont précédés d'un commentaire sur leurs modalités d'établissement.

- *Activité institutionnelle*

Les emplois, ressources et engagements de la banque au titre de son activité institutionnelle sont identifiés au bilan et hors-bilan en extrait de chacune des rubriques concernées par les procédures dont la gestion a été confiée à Natexis Banques Populaires ou à ses filiales par l'État.

La loi de finances rectificative pour 1997 (n° 97-1239 du 29 novembre 1997), dans son article 41, confie à Natexis Banques Populaires ou toutes sociétés qu'elle contrôle, la mission de gérer un ensemble de procédures publiques ou pour compte de l'État. Les opérations relevant de ces missions font l'objet d'un enregistrement comptable distinct et certaines d'entre elles peuvent recevoir la garantie de l'État. Ces dispositions constituent le patrimoine de Natexis Banque affecté à la gestion des procédures et sur lequel l'État et les autres créanciers des procédures ont un droit spécifique.

1.3 Méthode de consolidation

Entreprises à caractère financier

Les comptes des entreprises à caractère financier contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Les comptes des entreprises à caractère financier contrôlées de manière conjointe, sont consolidés par la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés financières dans lesquelles Natexis Banques Populaires exerce une influence notable (soit un pourcentage de contrôle généralement compris entre 20 et 50 % inclus), sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

Entreprises à caractère non financier

Consécutivement à l'apport de la Caisse Centrale des Banques Populaires et de ses filiales, l'harmonisation des méthodes de consolidation a conduit Natexis Banques Populaires à consolider les filiales à prépondérance immobilière par intégration globale lorsque le pourcentage de détention est supérieur à 50 %. Ce changement de méthode, sans incidence sur le résultat net, n'a qu'une incidence négligeable sur les agrégats du Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion. Pour les entreprises immobilières sur lesquelles Natexis Banques Populaires exerce une influence notable, la méthode de la mise en équivalence est retenue.

Les entreprises non financières, autres que les sociétés immobilières, sont également prises en compte sur la base de la méthode de la mise en équivalence qu'elles soient contrôlées ou que Natexis Banques Populaires exerce sur elles une influence notable.

1.4 Dates de clôture

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels au 31 décembre des sociétés du groupe.

1.5 Écarts d'acquisition

Lors de la première consolidation d'une participation ou lors d'un accroissement du pourcentage d'intérêts, la différence entre la valeur comptable des titres de participation et la part que ces titres représentent dans les capitaux propres consolidés de l'entreprise est, après analyse, répartie entre des corrections de valeur des éléments du bilan de l'entreprise consolidée et un solde résiduel, appelé écart d'acquisition, amorti selon un plan approprié.

1.6 Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Le bilan des filiales et succursales étrangères est converti en euros aux cours de fin d'exercice (cours indicatifs de la Banque de France), à l'exception du capital, des réserves et des dotations en capital qui sont convertis aux cours historiques. Les écarts de conversion en résultant sont portés dans les capitaux propres.

Les cours moyens de l'exercice (cours quotidiens indicatifs de la Banque de France) sont utilisés pour la conversion des produits et charges. La différence de valorisation des résultats de l'exercice entre le cours moyen et le cours de clôture est également portée dans les capitaux propres dans la rubrique "écart de conversion".

1.7 Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail effectuées par les filiales de Natexis Banques Populaires spécialisées dans ce domaine, sont classées dans une rubrique spécifique pour leur valeur déterminée selon les principes de la comptabilité financière. L'impôt différé est calculé sur la totalité de la réserve financière.

1.8 Retraitements et opérations réciproques

Préalablement à la consolidation, les comptes sociaux des sociétés consolidées font, le cas échéant, l'objet de retraitements afin qu'ils soient mis en conformité avec les principes comptables du groupe décrits ci-après.

Les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du groupe, sont éliminés.

1.9 Autres provisions assimilées à des réserves

La provision spéciale de réévaluation et la provision pour investissement, constatées uniquement en application de la législation fiscale, sont incorporées aux réserves consolidées. Les variations annuelles de ces provisions sont extournées du compte de résultat.

1.10 Compte de résultat (tableau des soldes intermédiaires de gestion)

Le compte de résultat selon les soldes intermédiaires de gestion est accompagné d'une présentation en conformité avec les états publiables tels qu'ils ont été définis par le Comité de la Réglementation Bancaire (cf. note 38).

1.11 Notes aux états financiers

Les données chiffrées mentionnées dans les notes sont exprimées en millions d'euros (sauf mention particulière).

2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1 Prêts à la clientèle

Les prêts sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors bilan dans la catégorie "engagements de financement".

2.2 Politique de provisions

Risques en capital

Lorsqu'il survient un risque de non-recouvrement partiel ou total des créances, ou de non-tenu des engagements des débiteurs, des provisions pour dépréciations ou pour risques sont dotées au compte de résultat, au poste "solde des corrections de valeur sur créances et du hors bilan". Ces provisions sont déterminées sur la base d'examen trimestriels, dossier par dossier et pays par pays, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Au-delà du provisionnement spécifique des dossiers présentant ou pouvant présenter un risque de non-recouvrement, Natexis Banques Populaires constitue des provisions pour risques sectoriels.

Risques en intérêts

En application de la réglementation bancaire :

■ Les intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont passés en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés dans cette rubrique lors de leur encaissement.

Les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six et neuf mois, sont également provisionnés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement.

Par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à provisionner le risque en capital.

Il en est de même pour les immeubles loués en crédit-bail ; ils sont déclassés en créances douteuses pour leur montant d'encours financier lorsqu'il existe une échéance de loyer ou de frais accessoires impayée depuis plus de six mois.

Provisions pour risques internationaux

En 1991 et 1992, il a été procédé sur les actifs de la BFCE à des opérations de retraitement des risques souverains selon deux schémas, l'un de "sortie de bilan" (defeasance), l'autre "d'option de vente".

Le prêt accordé dans le cadre de l'opération de sortie de bilan a pu être ramené d'un montant initial de 168 millions d'USD à 37 millions d'USD à fin décembre 1999 après cession par la société ayant acquis les crédits financiers à risque, des actifs sur le marché secondaire.

À la suite de cessions de créances et des remboursements contractuels des crédits couverts par l'option de vente, cette dernière a pu être réduite à fin décembre 1999 à un montant notionnel de 184 millions en contre-valeur euro contre un notionnel initial de 438 millions en contre-valeur euro. Ces réductions successives ont donné lieu à des annulations partielles de l'option de vente, dont est bénéficiaire Natexis Banque, et ont été effectuées contre paiement à cette dernière d'indemnités. La prime d'option de vente a pu être ramenée ainsi d'un montant initial de 54 millions d'euros à 21 millions au 31 décembre 1999.

Les créances du groupe comportant des risques souverains et n'ayant pas fait l'objet des retraitements évoqués ci-dessus sont périodiquement analysées et provisionnées en tenant compte de la méthodologie préconisée par les autorités de tutelles et de l'estimation de la valeur de ces créances sur le marché secondaire des risques pays.

Natexis Banques Populaires constitue, par ailleurs, des provisions forfaitaires risques pays à caractère prudentiel.

Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)

Pour compléter la couverture générale de ses risques, Natexis Banques Populaires constitue un fonds pour risques bancaires généraux qui a supporté l'impôt.

2.3 Créances, dettes et engagements libellés en devises

Les créances, dettes et engagements de hors bilan sont convertis en euros aux cours en vigueur à la date d'arrêté des comptes. La différence de change est directement inscrite en résultat.

En revanche, les différences de change mises en évidence lors de la conversion des emprunts bénéficiant de la garantie de change de l'État ou afférentes à l'activité institutionnelle sont inscrites en comptes de régularisation.

2.4 Portefeuille-titres

Opérations sur titres (transaction, placement, investissement)

Les règles suivantes sont applicables quel que soit le support juridique utilisé (action, obligation, bon du trésor, certificat de dépôt, billet à ordre négociable, titre de créance négociable, etc.) et sont fonction de la finalité des opérations :

■ Titres de transaction : il s'agit des titres acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui sont négociables sur des marchés dont la liquidité est assurée. Les titres sont comptabilisés au prix de transaction (frais et, le cas échéant, intérêts courus compris). À chaque date d'arrêté comptable, ils sont évalués en valeur de marché et le solde global des écarts d'évaluation est porté au compte de résultat en charges ou en produits. S'ils viennent à être détenus plus de 6 mois, ils sont transférés en titres de placement au prix de marché du jour de reclassement.

■ Titres de placement : ces titres sont acquis avec une intention de détention supérieure à 6 mois ; ils sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur estimative. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provisions, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition, coupons courus exclus, et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

■ Titres d'investissement : les titres d'investissement correspondent à des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention de les détenir de façon durable et font l'objet soit d'un financement spécifique soit d'une couverture adéquate en matière de risque de taux. Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupons courus exclus, et l'écart éventuel entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à leur date de remboursement.

Conformément aux prescriptions réglementaires, les moins-values latentes ne sont pas provisionnées sauf s'il est prévu de céder ces titres à brève échéance ou s'il existe un risque de défaillance de la contrepartie.

Titres de participation non consolidés et titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

■ Les titres de participation non consolidés : ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'usage à la date d'arrêt ou de leur coût d'acquisition. La valeur d'usage à la date d'arrêt est déterminée en fonction de critères tels que l'actif net réévalué et la rentabilité des sociétés concernées.

■ Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille "TIAP" : ces titres sont acquis dans le but d'en retirer, à plus ou moins long terme, une rentabilité ou un rendement satisfaisant. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation pour que leur valeur au bilan n'excède pas leur valeur estimative (valeur de transaction récente, valeur de rentabilité, valeur boursière ou autre méthode de valorisation retenue lors de l'acquisition).

2.5 Revenus du portefeuille-titres, corrections de valeur et résultats de cession

■ Les produits des titres à revenu variable sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

■ Les produits des titres à revenu fixe sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.

■ Les corrections de valeur et résultats de cession des titres sont enregistrés dans des rubriques spécifiques selon la nature des opérations et les sociétés concernées :

- titres de transaction, titres de placement et titres d'investissement : "solde des opérations sur titres" les concernant, en produit net bancaire ;

- TIAP et titres de participation :

- filiales de l'activité de capital investissement : en "solde des corrections de valeur sur titres de l'activité de capital investissement", en produit net bancaire ;

- autres sociétés : en "solde des corrections de valeur sur immobilisations financières et corporelles".

2.6 Immobilisations

Immobilisations d'exploitation

■ Les immobilisations de l'ancien Crédit National acquises avant le 31 décembre 1976 sont comptabilisées à leur valeur d'utilité déterminée lors de la réévaluation légale de 1976. Celles acquises depuis cette date sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations de l'ancienne BFCE sont enregistrées, dans les comptes consolidés du groupe, à leur valeur d'utilité, déterminée lors de l'acquisition de la BFCE par le Crédit National.

Les immobilisations de la Caisse Centrale des Banques Populaires ont été apportées pour leur valeur nette comptable.

■ Les immobilisations corporelles sont amorties, principalement selon le mode linéaire, sur leurs durées estimées d'utilisation.

Constructions d'exploitation 25 à 40 ans
Autres immobilisations corporelles 5 à 10 ans

Immobilisations hors-exploitation

Elles sont amorties sur leurs durées estimées d'utilisation soit 30 à 40 ans.

Conformément à la lettre du Secrétaire Général de la Commission Bancaire en date du 21 octobre 1997, les actifs immobiliers hors-exploitation, y compris les immeubles dits de patrimoine ou de rapport ont été provisionnés immeuble par immeuble lorsqu'il apparaissait un risque de moins-values latentes.

Les immeubles dits de patrimoine ou de rapport du groupe Natexis sont pour la quasi-totalité enregistrés aux bilans de sociétés immobilières, à caractère non financier qui, comme il est précisé dans la note 1.3, sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Immeubles faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail

Les immeubles loués en crédit-bail font l'objet, conformément à la lettre évoquée ci-dessus, d'un provisionnement lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur estimée de marché et lorsqu'il existe un risque probable ou certain que l'immeuble, objet du contrat, demeure à terme la propriété du crédit bailleur.

Matériels et logiciels informatiques

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif sur cinq ans.

Le coût interne des développements des programmes informatiques est comptabilisé directement en charge de l'exercice.

2.7 Titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée

Le groupe a émis des titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement, en cas de liquidation, n'intervient qu'après le désintéressement des autres créanciers.

Lorsque des titres subordonnés à durée indéterminée sont assimilés à des titres amortissables, chaque paiement d'échéance a été décomposé en une fraction d'amortissement venant en élément soustractif du montant nominal et une fraction d'intérêts qui figure au compte de résultat dans les charges d'exploitation bancaire.

2.8 Titres participatifs

La rémunération servie sur les titres participatifs émis est assimilée à des intérêts et inscrite, *prorata temporis*, en charge au compte de résultat.

2.9 Intérêts, primes, lots et commissions

Les intérêts, les primes, les lots et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *prorata temporis*. Les autres commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

2.10 Primes d'aménagement de taux et de remboursement anticipé de prêts clientèle

Les primes d'aménagement de taux et les indemnités de remboursement anticipé sont considérées comme des intérêts perçus d'avance et comptabilisés dans le compte de résultat par année au prorata des pertes d'intérêts résultant du calendrier contractuel des prêts en cause.

2.11 Frais d'émission d'emprunt et frais d'augmentation de capital

■ Conformément à l'option fiscale offerte par la loi du 8 août 1994 et à l'évolution de la nature des frais d'émission d'emprunts qui représentent essentiellement un complément du coût de refinancement, le groupe Natexis Banques Populaires étale cette charge sur la durée de vie des emprunts pour les opérations réalisées depuis le 1^{er} janvier 1994.

■ Les frais liés aux augmentations de capital de la société mère sont imputés sur la prime d'émission. Les frais d'augmentation de capital des filiales sont comptabilisés dans les charges de l'exercice.

2.12 Instruments financiers à terme fermes et conditionnels pour compte propre de Natexis Banques Populaires

Le montant notionnel de ces instruments est inscrit au hors-bilan à des fins de suivi interne et réglementaire mais ne figure pas parmi les engagements de hors-bilan publié. L'information concernant ces instruments est disponible dans les notes annexes.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon les instruments et les intentions d'origine (opérations de couverture ou de marché).

Opérations d'échange de taux

Ces opérations sont réalisées selon quatre finalités :

- micro-couverture (couverture affectée) ;
- macro-couverture (gestion globale de bilan) ;
- positions spéculatives ;
- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés *prorata temporis* dans le compte de résultat.

Le traitement comptable des positions spéculatives est identique pour les intérêts mais les moins-values constatées en date d'arrêté par rapport à la valeur de marché des contrats sont enregistrées en résultat par voie de provision, contrairement aux opérations de couverture.

La dernière catégorie fait l'objet d'une évaluation instrument par instrument à la valeur du marché. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat. L'évaluation est corrigée des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des charges de gestion futures afférentes aux contrats.

Opérations d'échange de devises

■ Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

■ Les opérations de change à terme de couverture font l'objet d'un enregistrement *prorata temporis* en compte de résultat soit sous forme de report et déport lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre de l'activité commerciale, soit sous forme d'intérêts courus lorsqu'elles ont vocation à couvrir des actifs ou des passifs à long terme en devises.

Options (taux, change, actions) et contrats à terme

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert.

Dans le cas des opérations de marché, les positions sur une classe d'options ou de contrats à terme sont revalorisées en date de situation. S'il s'agit de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé, les variations de valeur de la position sont directement inscrites en compte de résultat. S'il s'agit de produits traités sur des marchés de gré à gré, seule une éventuelle décote constatée sur la position est enregistrée en résultat par voie de provision sur instruments financiers, les produits latents n'étant pas comptabilisés.

Activité institutionnelle

Les engagements susceptibles d'être pris dans ce cadre vis-à-vis des banques octroyant directement des crédits export financés en devises, pour leur garantir une stabilisation du taux de leurs ressources, ne figurent pas au hors-bilan publié. Les charges et produits sur opérations relevant de l'activité institutionnelle (swaps et garanties de stabilisation de taux) sont directement imputés ou versés au Trésor Public selon les modalités fixées conventionnellement avec celui-ci.

2.13 Impôt sur les sociétés

La charge de l'impôt de l'exercice comprend :

- l'impôt exigible des différentes sociétés françaises, au taux de 40 %, au taux en vigueur localement pour les sociétés et succursales étrangères ;
- l'impôt différé résultant des différences temporaires existant dans les comptes annuels ou dû à des retraitements spécifiques à la consolidation et calculé selon la méthode du report variable.

Aucun actif d'impôt n'est constaté au-delà des passifs d'impôts différés selon la règle de prudence.

2.14 Passifs sociaux et engagements en matière de retraite

Les passifs sociaux provisionnés comprennent, pour l'essentiel :

- les indemnités et congés de fin de carrière ;
- les allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- la part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités et préretraités.

Ces engagements sont calculés sur la base des paramètres suivants :

- prise en compte des droits acquis ;
- taux d'actualisation de 4,75 à 5 % ;
- table de mortalité : TV 88/90 ;
- derniers salaires connus, y compris charges patronales ;
- taux de rotation du personnel fonction de l'historique.

Les engagements en matière de retraite

Concernant les caisses de retraites supplémentaires, celle de l'ex-BFCE dispose de réserves excédentaires par rapport aux engagements actualisés à un taux de 3,5 %. Celle de l'ex-Crédit National fait apparaître un déséquilibre de 6,8 millions d'euros entre réserves de la Caisse et engagements actualisés à 3,5 % net d'inflation sur un total d'engagements de 87,3 millions d'euros. Un dépôt espèces adéquat a été constitué auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, rémunéré à des conditions de marché et nanti au profit de la Caisse de Retraite du Crédit National. Les engagements postérieurs à la loi du 8 août 1994 sont intégralement couverts. Concernant le personnel de l'ex-C.C.B.P., l'insuffisance s'élève à 31,7 millions d'euros sur un total d'engagement de 46,8 millions d'euros.

3. Créances sur les établissements de crédit

	1997	1998	1999
Valeurs reçues en pension	134	188	2 398
Prêts subordonnés	0	0	6
Autres créances	7 967	6 516	20 910
Total (1) (2)	8 101	6 704	23 314

(1) Dont créances rattachées

(2) Après provisions de

90 85 139
(54) (20) (113)

4. Créances sur la clientèle et opérations de crédit-bail

	1997	1998	1999
Prêts à la clientèle	23 143	22 128	28 348
■ Prêts et autres concours	23 563	22 526	28 790
■ Créances rattachées	199	180	198
■ Provisions sur autres créances	(619)	(578)	(640)
Prêts subordonnés	108	90	337
■ Prêts subordonnés à durée indéterminée	101	76	273
■ Prêts participatifs	7	14	62
■ Créances rattachées	0	0	4
■ Provisions sur créances	0	0	(2)
Total	23 251	22 218	28 685
Opérations de crédit-bail et assimilées	2 794	2 782	4 972
■ Crédit-bail en location simple	2 606	2 632	4 908
■ Créances rattachées	238	188	145
■ Provisions sur créances	(50)	(38)	(81)
Total	26 045	25 000	33 657

Créances douteuses et provisions sur établissements de crédit, prêts à la clientèle et opérations de crédit-bail

	1997	1998	1999
Créances douteuses sur établissements de crédit	65	26	180
Provisions pour créances douteuses sur établissements de crédit	(54)	(20)	(113)
Créances douteuses sur prêts à la clientèle	1 256	1 125	1 187
Provisions pour créances douteuses sur prêts à la clientèle	(619)	(578)	(642)
Créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées	244	165	165
Provisions pour créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées	(50)	(38)	(81)
Taux de couverture :	46 %	48 %	55 %
Provisions pour créances douteuses sur créances douteuses brutes			

5. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe

Effets publics

	1997	1998	1999
Titres de transaction	75	133	12 603
Titres de placement	1 406	243	78
Titres d'investissement	857	425	2 084
Créances rattachées	51	22	63
Total	2 389	822	14 828

Obligations et autres titres à revenu fixe

	1997	1998	1999
Titres de transaction	1 823	2 189	2 599
Titres de placement ^{(1) (2)}	850	519	1 573
■ Obligations et autres titres cotés émis par des organismes publics	82	0	0
■ autres	704	517	665
■ Obligations et autres titres non cotés émis par des organismes publics	0	0	0
■ autres	64	2	908
Titres d'investissement ⁽³⁾	3 414	3 707	8 188
■ Obligations et autres titres cotés émis par des organismes publics	112	91	101
■ autres	2 749	2 665	4 361
■ Obligations et autres titres non cotés émis par des organismes publics	0	0	0
■ autres	553	951	3 726
■ Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Créances rattachées	79	45	179
Total	6 166	6 460	12 539

(1) Plus et moins-values sur titres de placement :

Plus-values latentes correspondant à la différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition	0	0	0
Moins-values latentes ayant fait l'objet d'une provision au bilan	(1)	(16)	(15)

(2) Dont obligations subordonnées

231 7 172

(3) Dont obligations subordonnées

112 89 313

(3) Valeurs estimatives :

	1997		1998		1999	
	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées						
■ au cours de Bourse	34	66	38	50	47	127
■ d'après d'autres méthodes	373	439	391	578	508	691
Total ⁽⁴⁾	406	504	429	629	555	818

(4) Titres cotés

39

41

67

Titres non cotés

367

388

488

Total

406

429

555

6. Actions et autres titres à revenu variable

	1997	1998	1999
Titres de transaction	4	12	731
■ Actions et autres titres cotés	4	12	731
■ Actions et autres titres non cotés	0	0	0
Titres de placement ⁽¹⁾	113	564	647
■ Actions et autres titres cotés	55	483	463
■ Actions et autres titres non cotés	58	81	184
■ Créances rattachées	0	0	0
Total	117	576	1 378

(1) Plus et moins-values sur titres de placement :

Plus-values latentes	4	2	12
Moins-values latentes ayant fait l'objet d'une provision	(7)	(42)	(43)

7. Participations et activité de portefeuille

Au 31 décembre	1997	1998	1999
Participations ^{(1) (2)}	281	216	332
Activité de portefeuille ⁽³⁾	406	429	555
Créances rattachées	5	9	3
Total	692	654	890
Après provisions de	(202)	(196)	(218)

(1) Dont participations non consolidées

détenues dans des établissements de crédit

94 95 68

(2) Titres cotés

59 66 40

Titres non cotés

222 150 292

7.1 Titres de participation et de filiales non consolidés

Au 31 décembre	1997	1998	1999
Principales participations			
■ IKB Deutsche Industriebank	61	61	29
■ Soparind	23	26	26
■ Finantia	18	18	18
■ SCI Colomb Magellan	–	–	19
■ European investment Fund	–	–	15
Autres titres	179	111	225
Total	281	216	332

8. Participations et parts dans les entreprises liées, mises en équivalence

Au 31 décembre	1997	1998	1999
Activités de capital risque	32	29	20
■ Sofinnova	11	6	8
■ Merone Investissements - CITA	18	19	–
■ Autres	3	4	12
Activités immobilières	34	44	175
■ Fructifoncier	–	–	158
■ Château de Fieuzal	–	–	10
■ Autres	34	44	7
Activités d'assurance	75	75	95
■ Coface	64	72	75
■ Autres	11	3	20
Autres activités	2	1	2
Total	143	149	292

9. Immobilisations

en millions	1997			1998			1999		
	Brut	Amor-tissement Provision	Net	Brut	Amor-tissement Provision	Net	Brut	Amor-tissement Provision	Net
Immobilisations incorporelles	59	39	20	61	41	20	117	79	38
Logiciels	39	34	5	43	38	5	46	39	7
Fonds de commerce	10	1	9	10	0	10	12	0	12
Autres	10	4	6	8	3	5	59	40	19
■ Solde au 1 ^{er} janvier	58	38	20	59	39	20	61	41	20
■ Acquisitions	4	0	4	5	0	5	27	0	27
■ Cessions	(5)	(4)	(1)	(1)	(1)	0	(8)	(8)	0
■ Dotations	0	5	(5)	0	5	(5)	0	5	(5)
■ Changement de périmètre	(1)	(1)	0	0	0	0	43	38	5
■ Intégration sociétés immobilières	–	–	–	–	–	–	1	1	0
■ Autres	2	0	2	(1)	(2)	0	(7)	1	(8)
■ Solde au 31 décembre	59	39	20	61	41	20	117	79	38
Immobilisations corporelles	279	99	180	271	95	176	548	226	322
Terrains et constructions d'exploitation	87	15	72	87	18	69	299	49	250
Terrains et constructions hors exploitation	68	2	66	66	2	64	44	9	35
Autres immobilisations corporelles	124	82	42	118	75	43	205	168	37
■ Solde au 1 ^{er} janvier	317	126	191	279	99	180	271	95	176
■ Acquisitions	37	0	37	16	0	16	41	0	41
■ Cessions	(73)	(42)	(31)	(25)	(20)	(5)	(44)	(32)	(12)
■ Dotations	0	16	(16)	0	15	(15)	0	33	(33)
■ Affectation écart d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0
■ Changement de périmètre	(2)	(1)	(2)	1	0	0	229	99	130
■ Intégration sociétés immobilières	–	–	–	–	–	–	49	33	16
■ Autres	0	0	0	0	1	0	2	(1)	3
■ Solde au 31 décembre	279	99	180	271	95	176	548	226	322
Total	337	138	200	332	136	196	665	305	360

10. Autres actifs

	1997	1998	1999
Débiteurs divers	270	244	1 566
Chèques et effets à l'encaissement, comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	192	255	567
Divers	4	4	–
Total	466	503	2 133

11. Comptes de régularisation

	1997	1998	1999
Actif			
Ajustement technique	25	45	649
Comptes d'encaissement	54	34	367
Charges à répartir sur primes d'émission	41	46	40
Charges à répartir sur primes de remboursement	51	29	13
Autres charges à répartir	68	60	23
Produits à recevoir	515	606	967
Charges constatées d'avance	48	51	58
Divers	491	396	1 907
Total	1 293	1 267	4 024
Passif			
Charges à payer	192	232	750
Produits perçus d'avance	50	124	137
Ajustement technique	203	60	1 414
Comptes d'encaissement	188	232	407
Divers	553	357	1 033
Total	1 186	1 005	3 741

12. Écarts d'acquisition (amortis sur 5 ou 10 ans)

Au 31 décembre	1997	1998	1999
Actif			
Écarts à l'ouverture de l'exercice	1	1	7
Dotations	0	(1)	(8)
Écarts sur acquisitions ⁽¹⁾	0	7	146
■ Assurance Banques Populaires	–	–	86
■ ABC	–	–	15
■ Interépargne	–	–	10
■ Coficiné	–	–	14
■ Coface	–	1	0
■ Bacot-Allain Gestion	–	6	0
■ Autres	–	0	21
Total	1	7	145
Passif			
Écarts à l'ouverture de l'exercice	33	23	15
Reprise en résultats	(10)	(8)	(12)
Écarts sur acquisitions ⁽¹⁾	0	0	88
■ Factorem	–	–	20
■ Fructicomi	–	–	12
■ BPAM	–	–	11
■ XEOD Bourse	–	–	11
■ Bail BP	–	–	10
■ Autres	–	–	24
Total	23	15	91

(1) Ces écarts peuvent faire l'objet de modifications pendant les 12 mois qui suivent l'acquisition.

13. Dettes représentées par un titre

	1997	1998	1999
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	5 187	7 229	11 353
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	14 630	12 225	10 669
Autres	5	2	615
Dettes rattachées	518	450	464
Total ⁽²⁾	20 340	19 906	23 101

(1) Obligations convertibles.

Natexis S.A. a procédé en 1993 à l'émission de 1 781 000 obligations convertibles à raison d'une action pour une obligation pour un montant total de 1,3 milliard de francs amortissables en totalité le 1er janvier 2001. Au 31 décembre 1999, il subsistait 1 388 036 obligations, 392 782 obligations ayant été rachetées en Bourse et 182 obligations converties en actions Natexis S.A.

(2) Émis directement par :

	1997	1998	1999
Natexis Banques Populaires	186	186	3 671
Natexis Banque	19 875	19 085	17 336
Interfinance Natexis NV	276	635	1 266
Factorem	–	–	615
Sofingest	–	–	105
Natexis US Finance	0	0	104
BP Luxembourg	–	–	4
Autres	3	0	0
Total	20 340	19 906	23 101

14. Autres passifs

	1997	1998	1999
Créditeurs divers	391	421	1 234
Comptes exigibles après encaissement, comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	147	278	696
Versements restant à effectuer sur titres non libérés	18	20	27
Autres	177	204	1 483
Total	733	923	3 440

15. Provisions pour risques et charges

	1997	1998	1999
Provision pour risques pays	238	302	316
Provision pour restructuration	56	44	19
Provision pour convergence informatique	0	0	15
Provision sur engagements de hors-bilan	3	5	7
Provision pour impôts différés	47	21	30
Provision pour passifs sociaux	43	41	51
Provision pour risques sectoriels	120	99	123
Provision pour risques individualisés	12	18	26
Provisions pour instruments financiers à terme	2	6	27
Autres provisions	44	46	104
Subventions et fonds publics affectés	30	29	28
Total	595	611	746

16. Dettes subordonnées

	1997	1998	1999
Dettes subordonnées			
Titres participatifs ⁽¹⁾	107	107	107
Titres subordonnés à durée indéterminée ⁽²⁾	425	401	436
Autres titres subordonnés à terme ⁽³⁾	1 176	898	1 493
Autres emprunts subordonnés à durée indéterminée	0	0	70
Dettes rattachées	36	28	33
Total ⁽⁴⁾	1 744	1 434	2 139
Charges sur dettes subordonnées	120	105	101

(1) Dont la rémunération comprend une partie fixe égale à 0,45 x TAM et une partie variable en fonction de la progression du résultat net consolidé par rapport à l'exercice précédent.

(2) Titre subordonné à durée indéterminée :

- 100 millions USD au taux après swap de 12,70 % et à échéance économique du 25 février 2004. Traité comptablement comme un emprunt amortissable. (cf. note 2-8)			
- son montant en millions USD est de :	66	62	51
- et sa contrevaletur en millions d'euros	60	50	50
- TSDI émis en décembre 1996 de 150 millions USD	137	128	149
- TSDI convertible en actions de Natexis SA émis en mai 1996	137	137	137
- TSDI émis en février 1997 de 100 millions USD	91	86	100
	425	401	436

(3) Émissions de titres subordonnés remboursables :

échéances	devises	1997	1998	1999
2010	FRF	-	-	9
2009	FRF	-	-	8
2009	EUR	-	-	146
2008	FRF	-	-	2
2007	FRF	-	-	101
2006	FRF	-	-	154
2005	USD	560	525	608
2005	FRF	-	-	45
2004	FRF	30	30	32
2004	LUF	151	151	151
2003	LUF	49	50	50
2003	FRF	-	-	67
2002	LUF	74	74	74
2000	FRF	38	38	46
1999	FRF	30	30	0
1998	FRF	244	0	0
		1 176	898	1 493

(4) emprunts :			
de Natexis S.A.	145	145	742
de Natexis Banque d'Interfinance	1 538	1 238	1 278
de Factorem	61	51	51
de Bail BP	-	-	21
de Fructicomi	-	-	15
de BP Luxembourg	-	-	11
de Sofingest	-	-	10
de Sofingest	-	-	5
de Coficiné	-	-	4
de Fructibail	-	-	2
	1 744	1 434	2 139

17. Variation des fonds propres et assimilés (selon la proposition d'affectation du résultat)

	Capital	Primes d'émission	Réserves (¹)	FRBG	Capitaux propres	Intérêts minori- taires	Autres éléments des fonds propres de base	Fonds propres de base	Éléments complé- mentaires et surcomplé- mentaires (²)	Total fonds propres
en millions d'euros										
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 1997 avant affectation	227	548	542	126	1 443	52	(2)	1 493	1 135	2 628
Résultat au 31 décembre 1997	–	–	44	–	44	4	–	48	–	48
Distribution	–	–	(23)	–	(23)	(3)	–	(26)	–	(26)
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 1997 après affectation	227	548	564	126	1 465	53	(2)	1 516	1 134	2 650
Augmentation de capital	9	20	–	–	29	–	–	29	–	29
Écart de conversion	–	–	(26)	–	(26)	(19)	–	(45)	–	(45)
Variations du périmètre	–	–	0	–	0	253	–	253	–	253
Autres variations	–	–	(5)	–	(5)	(1)	7	1	89	90
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 1998 avant affectation	236	568	533	126	1 463	286	5	1 754	1 223	2 977
Résultat au 31 décembre 1998	–	–	51	–	51	21	–	72	–	72
Distribution	–	–	(26)	–	(26)	(20)	–	(46)	–	(46)
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 1998 après affectation	236	568	558	126	1 488	287	5	1 780	1 223	3 003
Augmentation de capital (³)	295	596	6	–	897	–	–	897	–	897
Écart de conversion	–	–	54	–	54	41	–	95	–	95
Variations du périmètre	–	–	–	–	–	210	–	210	–	210
Restructurations internes	–	–	(7)	–	(7)	7	–	0	–	0
Autres variations	–	–	–	61	61	–	(38)	23	593	616
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 1999 avant affectation	531	1 164	611	187	2 493	545	(33)	3 005	1 816	4 821
Résultat au 31 décembre 1999	–	–	128	–	128	35	–	163	–	163
Projet de distribution	–	–	(73)	–	(73)	(56)	–	(129)	–	(129)
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 1999 après affectation	531	1 164	666	187	2 548	524	(33)	3 039	1 816	4 855

(1) Part du groupe dans les réserves, différences de consolidation, écarts de réévaluation, écarts de conversion, bénéfice consolidé.

(2) Le ratio international de solvabilité élargi aux risques de marchés s'établit à 9,3 % au 31 décembre et se compare au ratio 1998 de 9,2 %.

(3) Conversion en euros

de la valeur nominale des actions	12	–	(12)
Apport de la C.C.B.P.	257	533	18
Absorption de BP Ingénierie	7	28	–
Dividendes en actions	8	15	–
émissions réservées au personnel	11	20	–
	295	596	6

18. Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

en millions d'euros	1998	1999
Ventilation des équivalents risques pondérés par type de contrepartie (effet collatéral déduit)		
Banquiers	341	420
Clients	47	190
Garanties reçues (collatéralisation)		
Banquiers	261	290

Le risque de contrepartie sur produits dérivés a été déterminé selon la méthode utilisée pour le ratio de solvabilité.

19. Informations sur les encours hors-bilan au 31 décembre (produits dérivés)

en millions d'euros	1998	1999
Encours hors bilan (notionnels) des produits dérivés		
Opérations de couverture (micro et macrocouverture)	104 943	203 662
Opérations de gestion de positions	58 709	330 475
Opérations effectuées sur les marchés de gré à gré	158 154	493 350
Opérations effectuées sur les marchés organisés (et assimilés)	5 498	40 787
Opérations fermes	151 332	496 950
Opérations conditionnelles	12 321	37 187
Type de marché		
■ Taux d'intérêt	145 190	466 566
■ Change	17 585	46 161
■ Autres	877	21 410
Type de produits		
■ Swaps	106 310	360 305
■ FRA	25 472	73 082
■ Futures	1 347	31 905
■ Options	2 989	9 635
■ Matif	3 483	7 426
■ Caps et floors	8 117	26 581
■ Change à terme	15 830	24 230
■ Autres	104	973
Engagements sur marchés de gré à gré selon la durée résiduelle		
■ 0 à 1 an	78 681	277 676
■ 1 à 5 ans	61 630	173 709
■ Plus de 5 ans	17 843	41 965
Engagements sur marchés organisés (et assimilés) selon la durée résiduelle		
■ 0 à 1 an	5 342	37 988
■ 1 à 5 ans		551
■ Plus de 5 ans	156	2 248
Encours bilan attachés aux produits dérivés		
Instruments conditionnels achetés	44	73
Instruments conditionnels vendus	21	31

Les notes 18 et 19 sont préparées selon l'avis n° 98-05 du CNC du 23 Juin 1998 relatif à la communication financière.

20. Opérations en devises

Monnaies	Pays d'émission	1998		1999	
		Longues	Courtes	Longues	Courtes
GBP	Royaume-Uni	27	-	-	(4)
DKK	Danemark	3	-	1	-
CHF	Suisse	3	-	1	-
USD	États-Unis	-	(35)	-	(25)
JPY	Japon	5	-	4	-
CAD	Canada	4	-	-	-
Autres devises		3	(1)	27	(1)
Total		9		3	

21. Répartition selon la durée résiduelle

	Créances et dettes rattachées	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	1999		Durée indéter- minée	Impayés ou douteux net de provision	Total
				> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans			
Actif								
Caisse, banques centrales et effets publics	-	865	-	-	-	-	-	865
Effets publics et valeurs assimilées	63	1 383	1 998	5 021	6 363	-	-	14 828
Créances à vue sur les établissements de crédit	2	11 384	-	-	-	-	1	11 387
Créances à terme sur les établissements de crédit	138	6 827	2 837	1 511	548	-	66	11 927
Créances à vue sur la clientèle	10	2 171	-	-	-	-	23	2 204
Créances à terme sur la clientèle	191	11 999	3 849	6 012	3 659	276	495	26 481
Opérations de crédit-bail	49	209	600	2 242	1 789	-	83	4 972
Titres à revenu fixe	188	3 962	1 483	3 675	3 084	130	17	12 539
Total	641	38 800	10 767	18 461	15 443	406	685	85 203
Passif								
Dettes à vue envers les établissements de crédit	14	20 164	-	-	-	-	-	20 178
Dettes à terme envers les établissements de crédit	177	26 886	3 309	1 184	235	-	-	31 791
Comptes créditeurs à vue de la clientèle	4	3 502	-	-	-	-	-	3 506
Comptes créditeurs à terme de la clientèle	17	1 690	219	115	87	-	-	2 128
Dettes représentées par un titre	461	9 075	3 297	9 221	1 047	-	-	23 101
Dettes subordonnées	34	42	17	406	1 077	563	-	2 139
Total	707	61 359	6 842	10 926	2 446	563	-	82 843

Notes au compte de résultat

22. Contribution des composantes du groupe au produit net bancaire

	1997	1998	1999
Natexis Banques Populaires	(24)	(26)	154
Natexis Banque	454	486	499
Filiales de gestion collective et intermédiation	73	82	142
Filiales de capital investissement	60	97	134
Filiales étrangères	16	28	50
Filiales de crédit-bail	29	33	45
Filiales d'affacturage	-	-	30
Filiales d'opérations immobilières et moyens généraux	1	1	19
Autres filiales	25	15	46
Total	634	716	1 119

23. Revenus des titres à revenu variable

Au 31 décembre	1997	1998	1999
Placements	1	1	2
Participations et TIAP	26	21	19
Total	27	22	21

24. Commissions

	1997	1998	1999
Produits de commissions			
■ Opérations avec les établissements de crédit	7	6	5
■ Opérations avec la clientèle	36	34	90
■ Opérations sur titres	29	39	82
■ Opérations de change	2	2	2
■ Instruments financiers à terme	7	10	13
■ Prestations de service financier	97	76	162
Total	178	167	354
Charges de commissions			
■ Opérations avec les établissements de crédit	(5)	(5)	(11)
■ Opérations avec la clientèle	0	(1)	(1)
■ Opérations sur titres	(10)	(13)	(27)
■ Opérations de change	0	0	0
■ Instruments financiers à terme	(3)	(3)	(8)
■ Prestations de service financier	(12)	(10)	(117)
Total	(30)	(32)	(164)

25. Solde des opérations sur titres de placement

	1997	1998	1999
Plus-values de cession	39	31	21
Moins-values de cession	(3)	(8)	(49)
Dotations aux provisions	(13)	(19)	(28)
Reprises de provisions	7	17	66
Total	30	21	10

26. Solde des corrections de valeur sur titres de l'activité de capital investissement

	1997	1998	1999
Plus-values de cession	76	91	126
Moins-values de cession	(29)	(23)	(23)
Dotations aux provisions	(37)	(24)	(17)
Reprises de provisions	28	33	30
Total	38	77	116

27. Solde des opérations sur titres d'investissement

	1997	1998	1999
Plus-values de cession	5	3	3
Moins-values de cession	0	(5)	(4)
Dotations aux provisions	0	(1)	(2)
Reprises de provisions	0	0	0
Total	5	(3)	(3)

28. Frais de personnel et autres frais administratifs

	1997	1998	1999
Frais de personnel			
■ Salaires et traitements	175	189	272
■ Charges sociales ⁽¹⁾	72	77	121
■ Intéressement et participation	4	5	13
■ Charges fiscales	19	18	23
■ Refacturations	(4)	(16)	(27)
Total	266	273	402
Autres frais administratifs			
■ Impôts et taxes	19	20	28
■ Services extérieurs	104	107	202
■ Refacturations	(3)	(2)	(7)
Total	120	125	223

La répartition par catégorie de personnel de l'effectif moyen salarié des sociétés intégrées est la suivante (en équivalent temps plein) :

- cadres	1 591	1 433	2 661
- non cadres	1 580	1 544	3 219
- agences et succursales	273	357	383

3 444 3 334 6 263

(1) Dont charges de retraite 19 18 30

29. Solde des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan

	1997	1998	1999
Sur créances			
■ Dotations aux provisions	(215)	(188)	(190)
■ Reprises de provisions	178	201	159
■ Pertes sur créances irrécupérables	(171)	(192)	(129)
■ Récupération sur créances amorties	8	15	4
Solde des corrections de valeur sur créances	(200)	(164)	(156)
Sur risques et hors-bilan			
■ Dotations	(115)	(199)	(112)
- aux provisions pour risques	(115)	(195)	(110)
- engagements par signatures	0	(4)	(2)
■ Reprises	72	141	124
- des provisions pour risques	72	140	114
- engagements par signatures	0	1	10
Solde des corrections de valeur sur risques et hors-bilan	(43)	(58)	12
Sur écarts d'acquisition			
■ Dotations	0	(1)	(4)
■ Reprises	10	8	12
Total	(233)	(215)	(136)

Analyse par nature de risques

	1997	1998	1999
Risques individualisés	(151)	(147)	(150)
Risques pays	23	(96)	28
Provisions à caractère général	(93)	21	(22)
Risques bancaires spécifiques	(22)	0	0
Amortissements des écarts d'acquisition	10	7	8
Total	(233)	(215)	(136)

30. Solde des corrections de valeur sur immobilisations financières et corporelles

	1997	1998	1999
Immobilisations financières	28	(1)	3
■ Plus-values	45	20	12
- Participations	41	20	11
- TIAP	4	0	1
■ Moins-values	(1)	(5)	(28)
- Participations	(1)	(5)	(15)
- TIAP	0	0	(13)
■ Dotations aux provisions	(17)	(26)	(17)
- Participations	(6)	(13)	(4)
- Titres d'investissement	-	-	(11)
- TIAP	(11)	(13)	(2)
■ Reprises de provision	1	10	36
- Participations	0	7	15
- Titres d'investissement	-	-	8
- TIAP	1	3	13
Immobilisations corporelles	7	6	(2)
Total	35	5	1

31. Résultat exceptionnel

	1997	1998	1999
Charges de restructuration			
■ Dotation à la provision	-	-	-
■ Charges exceptionnelles	(19)	(13)	(25)
■ Reprise de la provision	19	13	25
Modification des modalités de calcul des passifs sociaux	(2)	-	(2)
Quote-part du bénéfice correspondant aux droits des actionnaires minoritaires lors de :			
■ La vente par le groupe des actions Alfi Gestion	(2)	-	-
Frais de convergence informatique	-	-	(14)
Amortissement exceptionnel de l'écart d'évaluation du portefeuille de crédit-bail apporté en 1995 à Natexis Bail par la société Fidéi	-	-	(29)
Ajustement provision de retraites homogénéisation des modalités de calcul	-	-	(1)
Autres éléments exceptionnels	-	-	2
Total	(4)	-	(44)

32. Impôt sur les bénéfices

	1997	1998	1999
Natexis BP - groupe fiscal	(9)	6	(32)
Filiales consolidées par intégration mais ne faisant pas partie du groupe fiscal	(15)	(9)	(35)
Filiales et succursales étrangères	(12)	(12)	(12)
Impôt sur les bénéfices	(36)	(15)	(79)

33. Situation fiscale latente

L'actif net d'impôt différé non comptabilisé, déterminé selon la méthode du report variable tenant compte des contributions additionnelles, s'analyse de la façon suivante :

	1997	1998	1999
Impôt différé sur :			
■ Provisions et charges temporairement non déductibles	16	29	-
■ Déficits	29	-	-
Actif d'impôt différé non comptabilisé	45	29	0

34. Contribution des principales sociétés consolidées au résultat, part du groupe

Au 31 décembre	1997	1998	1999
Natexis Banques Populaires	33	7	12
Natexis Banque	10	(58)	(16)
Filiales de capital investissement	39	57	74
Filiales de gestion collective et intermédiation	12	13	25
Filiales étrangères	7	9	16
Filiales d'opérations immobilières et moyens généraux	(77)	(6)	7
Filiales d'affacturage	-	-	3
Filiales de crédit-bail	(1)	13	(12)
Autres filiales	21	16	19
Contribution au résultat consolidé	44	51	128

35. Rémunération des organes de direction

en euros	1997	1998	1999
Administrateurs de Natexis BP	143 455	149 400	182 329
Dirigeants ⁽¹⁾	1 419 109	779 085	742 535

(1) Rémunération des membres de la Direction générale pendant la durée de leur mandat sur l'exercice (5 personnes en 1997, 3 en 1998 et 2 en 1999).

36. État des actifs et passifs afférents à la gestion des procédures publiques

Au 31 décembre	1997	1998	1999
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	1 825	2 176	1 793
■ À vue	198	776	574
■ À terme	1 627	1 400	1 219
Créances sur la clientèle	2 361	1 244	762
■ Créances commerciales	2	0	0
■ Autres concours à la clientèle	2 359	1 240	762
■ Comptes ordinaires débiteurs	0	4	0
Autres actifs	2	1	4
Comptes de régularisation et divers	39	23	50
Total actif	4 227	3 444	2 609
Hors-bilan			
Engagements reçus :			
Engagements de financement			
■ Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-	-
Engagements de garantie			
■ Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-	-
Engagements sur titres			
■ Autres engagements reçus	-	-	-

Au 31 décembre	1997	1998	1999
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	113	277	443
■ À vue	113	277	443
■ À terme	0	0	0
Comptes créditeurs de la clientèle - autres dettes	136	135	90
■ À vue	136	135	90
■ À terme	0	0	0
Dettes représentées par un titre			
■ Emprunts obligataires	4 011	3 200	2 405
Autres passifs	181	157	206
Comptes de régularisation	11	21	26
Total passif	4 452	3 790	3 170
Hors-bilan			
Engagements donnés :			
Engagements de financement	259	120	30
■ Engagements en faveur d'établissements de crédit	101	0	0
■ Engagements en faveur de la clientèle	158	120	30
Engagements de garantie	140	116	14
■ Engagements d'ordre d'établissements de crédit	19	8	0
■ Engagements d'ordre de la clientèle	121	108	14

37. Périmètres comparés au 31 décembre

Activité	1997		1998		1999	
	%	contrôle intérêts **	%	contrôle intérêts **	%	contrôle intérêts **
Filiales intégrées						
AMBS						
Arbitrage de valeurs titrisées	–	–	50	30	50	28
ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION						
Arbitrage de valeurs titrisées	100	100	100	100	100	100
AUDLEY FINANCE BV						
Opérations financières	100	100	100	100	100	100
AUXILIAIRE ANTIN						
Société immobilière	100	100	100	100	100	100
BP LUXEMBOURG						
Banque	–	–	–	–	53	53
BPAM *						
Gestion d'épargne collective	–	–	–	–	67	67
BPL						
Banque	–	–	–	–	100	100
BACOT-ALLAIN GESTION						
Gestion de portefeuille	(1)	(1)	100	100	99	99
OLYMPE *						
Gestion d'OPCVM	(6)	(6)	–	–	–	–
BAFSA						
Gestion de portefeuille	(1)	(1)	100	100	99	99
BAIL BANQUE POPULAIRE						
Crédit-bail mobilier	–	–	–	–	78	78
BAIL EXPANSION						
Acquisition, location, vente	–	–	–	–	100	78
BANQUE PRIVÉE SAINT-DOMINIQUE						
Gestion et conseil boursier et patrimonial	100	100	100	100	99	99
BANQUE SAINT-DOMINIQUE						
Banque	100	100	100	100	99	99
BANQUES POPULAIRES INGÉNIERIE						
Prises de participations	–	–	–	–	(11)	(11)
C.C.B.P. HOLDING BV						
Prises de participations	–	–	–	–	100	100
C.C.B.P. INTERNATIONAL						
Société commerciale	–	–	–	–	100	100
CAPITAL DÉVELOPPEMENT GESTION						
Capital développement	95	80	95	80	(9)	(9)
CAURI						
Courtage et conseil en assurance	99	99	64	64	99	80
CERGY-PARC						
Activités immobilières	(1)	(1)	(1)	(1)	(9)	(9)
CFIPE *						
Capital Investissement	50	50	50	50	50	50
CIE FONCIÈRE NATEXIS (ex-CIE FONCIÈRE SAINT-DOMINIQUE)						
Investissements immobiliers	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
CITA *						
Investissement en technologie	(1)	(1)	(1)	(1)	25	25
CLADEL PARTICIPATIONS						
Prises de participations	–	–	–	–	(9)	(9)
CO-ASSUR						
Courtage d'assurance	100	100	100	100	100	100
COFICINE						
Société financière (audiovisuel)	–	–	–	–	83	83
CRISTAL NÉGOCIATIONS						
Marchand de biens	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
DOMI-EQUIPEMENT						
Crédit-bail mobilier	100	100	100	100	100	100
DOMIMUR						
Location de locaux à usage professionnel	100	100	100	100	78	78
DUPONT-DENANT CONTREPARTIE						
Société de Bourse (marchés dérivés)	–	–	50	49	50	50
ENERGECO						
Crédit-bail mobilier	–	–	–	–	100	78
EUROMEZZANINE GESTION *						
Gestion de sociétés de financement mezzanine	50	50	50	50	50	50
EUROPEAN PREFLOTATION FUND						
	90	75	95	87	(9)	(9)
EUROSYNERGIES MANAGEMENT						
Gestion d'Eurosynergies Founder	(1)	(1)	60	60	(9)	(9)
FACTOREM						
Affacturage	–	–	–	–	64	45
FINANCIÈRE CLADEL						
Prises de participations	–	–	–	–	100	100
FINANCIÈRE NATEXIS BANQUES POPULAIRES						
Capital investissement	100	100	100	100	100	100
FONCIÈRE KUPKA						
Prises de participations	–	–	–	–	100	100
FRUCTIBAIL						
Crédit-bail immobilier	–	–	–	–	100	78
FRUCTICOMI						
Crédit-bail immobilier	–	–	–	–	100	78
FRUCTIFOR						
Gestion de groupements forestiers	–	–	–	–	(9)	(9)
FRUCTIGESTION						
Holding	–	–	–	–	100	100
FSD CAPITAL DÉVELOPPEMENT						
Capital développement	100	100	100	95	(7)	(7)
GÉNÉRALE INVESTISSEMENT ANTIN						
Société immobilière	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
IMMOBILIÈRE NATEXIS (ex-IMMOBILIÈRE SAINT-DOMINIQUE)						
Projets d'aménagement urbains et immobiliers	(1)	(1)	(1)	(1)	100	100
INITIATIVE & FINANCE GESTION						
Gestion d'Initiative & Finance Investissement	100	100	100	100	100	100
INITIATIVE & FINANCE INVESTISSEMENT						
Capital transmission	93	81	92	80	92	80
INTERFINANCE NATEXIS NV						
Financements internationaux	100	100	100	100	100	100
INVEST SIGMA						
Société immobilière	100	100	100	100	100	100
La SÉRÉNITÉ						
Gestion de Portefeuille	(1)	(1)	100	100	99	99
NATEXIS BAIL						
Crédit-bail immobilier	84	84	84	84	78	67
NATEXIS BANQUE						
Banque	100	100	100	100	100	100
NATEXIS CAPITAL						
Société de Bourse	100	100	100	98	99	97
NATEXIS ECO						
Société financière	100	100	100	100	78	78

Annexe aux comptes consolidés

Activité		1997		1998		1999	
		% contrôle intérêts **		% contrôle intérêts **		% contrôle intérêts **	
NATEXIS EQUIPEMENT	Société financière (crédit-bail)	100	100	100	100	100	100
NATEXIS FACTOR	Société d'affacturage	65	65	⁽⁴⁾	65	-	-
NATEXIS FINANCE ordinaires	Conseil en rapprochements d'entreprises	95	84	95	81	95	⁽¹⁰⁾
NATEXIS GESTION	Gestion de fonds	100	100	100	100	100	100
NATEXIS INDUSTRIE (ex-SDGP32)	Capital Investissement	-	-	100	100	100	100
NATEXIS INVESTISSEMENT	Capital Investissement	100	100	100	100	99	98
NATEXIS INVESTMENT CORP.	Société financière	100	100	100	100	100	100
NATEXIS LUXEMBOURG	Banque	100	100	100	100	100	100
NATEXIS US FINANCE CORPORATION	Société financière	100	100	100	100	100	100
NATEXIS VENTECH	Capital Investissement	-	-	100	100	⁽⁹⁾	⁽⁹⁾
NEM	Capital Investissement	-	-	-	-	⁽⁹⁾	⁽⁹⁾
NEM 2	Capital Investissement	-	-	-	-	58	58
OLYMPE GESTION	Gestion d'OPCVM	99	99	⁽⁵⁾	100	-	-
ORFI	Services informatiques	-	-	-	-	66	31
PARVALIND GÉRANCE	Gestion de FCPR	100	100	100	100	⁽⁹⁾	⁽⁹⁾
+X ALTAIR	Services informatiques	-	-	-	-	82	82
+X ALTAIR SERVICES	Services informatiques	-	-	-	-	100	100
PROXIGMA (ex-SPATITRES)	Prestations de services	-	-	-	-	100	100
SAGP	Holding	100	100	100	100	100	100
SAS FACTOREM	Holding	-	-	-	-	60	60
SAS FRUCTIVE	Holding	-	-	-	-	62	62
SAS IMMODEF QUATRE	Exploitation d'immeubles	-	-	-	-	-	-
SAS MONTMARTRE 1	Holding	-	-	-	-	100	100
SCI ALTAIR 1	Gestion immobilière	-	-	-	-	70	68
SCI ALTAIR 2	Gestion immobilière	-	-	-	-	70	68
SCI VALMY COUPOLE	Gestion immobilière	-	-	-	-	100	61
SD CONSEIL	Conseil en fonds propres	100	100	100	100	100	100
SAINT-DOMINIQUE GESTION	Gestion d'OPCVM	100	100	100	100	100	99
SEGEX	Société financière	100	100	100	100	100	100
SEPIA	Société de portefeuille	100	100	100	100	100	100
SLIB	Services informatiques	-	-	-	-	100	100
SOCELIC	Gestion patrimoine immobilier	-	-	-	-	59	59
SOCIÉTÉ DE BANQUE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE	Banque	100	100	100	100	89	89
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE LA BFCE	Société financière	100	99	100	96	100	100
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ABC	Gestion patrimoine immobilier	-	-	-	-	100	100
SODETO	Société de Portefeuille	100	99	100	100	100	100
SOFEF	Société immobilière	⁽¹⁾	⁽¹⁾	⁽¹⁾	⁽¹⁾	100	100
SOFINETI	Capital développement	73	73	74	74	74	74
SOFINGEST	Société financière	-	-	-	-	100	100
SOFINGEST CONSEIL	Gestion de valeurs mobilières	-	-	-	-	100	99
SOFININDEX	Capital risque	69	68	70	66	70	64
SOGAFI	Société de garantie	100	100	100	100	100	100
SOPAGEST	Gestion de FCPR	-	-	-	-	100	50
SOPRANE ASSURANCES	Gestion de portefeuille	⁽¹⁾	⁽¹⁾	100	100	99	99
SPAFICA	Financement et Acquisition de logements	-	-	-	-	100	100
SPAFIN	Prises de participations	-	-	-	-	100	100
SPEF	Ingénierie financière	-	-	-	-	50	50
SPEF TECHNOLOGY	Entreprise d'investissement	-	-	-	-	100	100
VALMY LIBERTÉ CONSEIL	Conseils juridiques et fiscaux	-	-	-	-	⁽⁹⁾	⁽⁹⁾
VILLCOMM	Holding	-	-	-	-	100	100
VITALIA ÉPARGNE	Gestion de l'épargne salariale	-	-	-	-	100	50
VITALIA SA	Holding	100	100	⁽³⁾	100	-	-
XEOD BOURSE	Société de Bourse	-	-	-	-	100	100

Activité		1997 % contrôle intérêts **		1998 % contrôle intérêts **		1999 % contrôle intérêts **	
Entreprises mises en équivalence							
BACOT-ALLAIN GESTION	Gestion de Portefeuille	34	34	(3)	(3)	–	–
BAFSA	Gestion de Portefeuille	34	34	(3)	(3)	–	–
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE	Holding	–	–	–	–	61	42
CELAD ALTAIR	Prestations de services	–	–	–	–	34	28
CERGY-PARC	Activités immobilières	64	64	64	64	(2)	(2)
CHÂTEAU DE FIEUZAL	Gestion domaine agricole	–	–	–	–	57	31
CIE FONCIERE NATEXIS	Investissements immobiliers	100	100	100	100	(2)	(2)
CITA		16	16	16	16	(2)	(2)
COFACE	Société d'assurance	18	18	20	20	20	20
CRISTAL NÉGOCIATIONS	Marchand de biens	100	100	100	100	(2)	(2)
EUROMEZZANINE SCA	Investissements "mezzanine"	20	20	28	28	28	28
EUROMEZZANINE SCA 2	Investissements "mezzanine"	28	28	32	32	32	32
EUROPOLIS INVEST	Investissements dans l'immobilier d'affaires en Europe	20	20	20	20	20	20
EUROPOLIS INVEST FRANCE	Investissements dans l'immobilier d'affaires en France	36	36	36	36	36	36
EUROSYNERGIES MANAGEMENT	Gestion d'Eurosynergies Founder	40	40	(2)	(2)	(9)	(9)
FRUCTIFONCIER	Gestion patrimoine immobilier	–	–	–	–	61	42
FRUCTILIFE	Assurance	–	–	–	–	95	46
FRUCTI-MAAF	Assurance	–	–	–	–	49	21
FRUCTIPRÉVOYANCE	Assurance	–	–	–	–	61	42
FRUCTIVE SA	Assurance	–	–	–	–	61	42
GÉNÉRALE INVESTISSEMENT ANTIN	Société immobilière	100	100	100	100	(2)	(2)
IDF NORD CROISSANCE	Prises de participations	–	–	–	–	37	18
IFCIC	Garantie Cinéma	20	20	20	20	20	20
IMMOBILIÈRE NATEXIS	Projets d'aménagement urbains et immobiliers	100	100	100	100	(2)	(2)
INTERÉPARGNE	Gestion de l'épargne salariale	–	–	–	–	50	50
LA PROSPERITÉ	Assurance	–	–	–	–	61	34
MERONE		28	28	28	28	(8)	(8)
PRAMEX INTERNATIONAL	Promotion et opérations de commerce international	–	–	–	–	26	26
RESIDE-ÉTUDES	Opérations de développement immobilier	100	100	(6)	100	-	-
SOCECA	Courtage	–	–	–	–	25	10
SOFEP	Société immobilière	99	99	99	99	(2)	(2)
SOFINNOVA	Capital risque	37	37	24	30	24	24
SUD-EST CROISSANCE	Prises de participations	–	–	–	–	25	12
TURBO SA	Commercialisation logiciel Turbo	–	–	–	–	51	51
VITALIA VIE	Assurance et capitalisation	100	100	34	34	95	62

(*) Intégration proportionnelle.

(**) Dans les résultats : pour les sociétés dont les catégories d'actions confèrent des droits différents dans les résultats, le pourcentage indiqué représente la part de leur résultat revenant au groupe ; à l'égard des sociétés sorties du périmètre, le pourcentage indiqué est celui existant à la date de sortie.

(1) Cette société était alors mise en équivalence.

(2) Société consolidée par intégration.

(3) Dissolution de Vitalia SA par Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) à Natexis S.A. le 30 novembre 1998.

(4) Natexis Factor absorbée par Factorem.

(5) Olympe Gestion a été liquidée au cours du premier semestre 1998.

(6) Réside-Études est sortie du périmètre le 29 octobre 1998 à la suite de sa cession intégrale.

(7) FSD Capital Développement a été absorbée par Natexis Invest au cours du premier semestre 1999.

(8) Merone a été absorbée par la CFJPE au cours du premier semestre 1999.

(9) Déconsolidation.

(10) En raison de l'existence d'actions conférant des différences dans les résultats et de la nature contrastée de ceux-ci, un pourcentage ne peut être calculé. La perte incombant au groupe et le profit revenant aux minoritaires sont négligeables.

(11) Banque Populaire Ingénierie a été absorbée par Natexis Banque Populaire.

38. Comptes de résultats consolidés publiables

(Présentation définie par le Comité de la Réglementation Bancaire)

en millions d'euros	1997	1998	1999
Produits et charges d'exploitation bancaire	600	635	952
Intérêts et produits assimilés	3 381	3 067	4 731
■ Sur opérations avec les établissements de crédit	893	564	1 269
■ Sur opérations avec la clientèle	1 410	1 403	1 967
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe	395	344	573
■ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	520	527	922
■ Autres intérêts et produits assimilés	163	229	
Intérêts et charges assimilées	(3 131)	(2 800)	(4 357)
■ Sur opérations avec les établissements de crédit	(1 170)	(1 038)	(1 999)
■ Sur opérations avec la clientèle	(230)	(177)	(633)
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 107)	(1 027)	(1 035)
■ Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	(330)	(344)	(690)
■ Autres intérêts et charges assimilées	(294)	(214)	
Revenus des titres à revenu variable	27	22	21
Commissions (produits)	178	167	354
Commissions (charges)	(30)	(32)	(164)
Gains sur opérations financières	175	211	367
■ Solde des opérations sur titres de transaction	106	126	128
■ Solde des opérations sur titres de placement	30	21	10
■ Solde des opérations de change	21	27	10
■ Solde des opérations sur instruments financiers	18	37	219
Pertes sur opérations financières	-	-	-
■ Solde des opérations de change	-	-	-
■ Solde des opérations sur instruments financiers	-	-	-
Autres produits et charges ordinaires	(448)	(547)	(686)
Autres produits d'exploitation	30	48	303
■ Autres produits d'exploitation bancaire	8	10	134
■ Autres produits d'exploitation non bancaire	22	38	169
Charges générales d'exploitation	(385)	(418)	(653)
■ Frais de personnel	(266)	(292)	(429)
■ Autres frais administratifs	(119)	(126)	(224)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(21)	(20)	(31)
Autres charges d'exploitation	(30)	(14)	(226)
■ Autres charges d'exploitation bancaire	(28)	(12)	(213)
■ Autres charges d'exploitation non bancaire	(2)	(2)	(13)
Solde des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	(235)	(218)	(138)
Solde des corrections de valeur sur immobilisations financières	70	75	120
Excédent des dotations sur les reprises des fonds pour risques bancaires généraux	-	-	(61)
Résultat ordinaire avant impôt	152	88	266
Produits et charges exceptionnels			
Produits exceptionnels	19	13	30
Charges exceptionnelles	(23)	(13)	(74)
Résultat exceptionnel avant impôt	(4)	-	(44)
Impôt sur les bénéfices	(36)	(15)	(79)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(64)	(1)	20
Non financières	(73)	(5)	15
Financières	9	4	5
Résultat consolidé de l'exercice	48	72	163
Part des intérêts minoritaires	4	21	35
Part du groupe	44	51	128

39. Ancien périmètre de Natexis S.A.

Afin de fournir une information comparable sur trois exercices successifs, les comptes de Natexis S.A. ont été établis pour 1999, abstraction faite de l'apport partiel d'actifs de la Caisse Centrale des Banques Populaires et des conséquences sur les comptes de Natexis de l'harmonisation des méthodes d'évaluation et de consolidation avec celles de la C.C.B.P. Pour l'établissement de ces comptes, n'ont pas été retenus les éléments suivants :

- augmentation du capital et de la prime d'émission liée

aux apports de la C.C.B.P. et à la fusion absorption de BPI (825 millions d'euros) ;

- la quote-part de Natexis Banque dans la provision pour frais de convergence informatique (7,6 millions d'euros) ;
- les variations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés de crédit-bail consécutives à leur apport à Bail Banque Populaire ;
- l'intégration globale des sociétés à prépondérance immobilière ; celles-ci sont consolidées par mise en équivalence conformément à la pratique antérieurement en vigueur chez Natexis S.A.

Ont été conservés les éléments suivants parce que difficilement dissociables du nouveau groupe :

- la dotation au FRBG chez Natexis Banque (61 millions d'euros) ;

- la quote-part de Natexis Banque dans la dotation à la provision forfaitaire risques pays (26,7 millions d'euros).

Ainsi, le résultat net, part du groupe, de 50 millions d'euros doit être apprécié à la lumière de ces deux derniers éléments.

Bilans consolidés comparés au 31 décembre

en millions d'euros	1997	1998	1999
Actif			
Caisse, banques centrales, CCP	6	141	543
Effets publics et valeurs assimilées	2 389	822	651
Créances sur les établissements de crédit	8 101	6 704	7 004
■ À vue	1 508	1 062	947
■ À terme	6 593	5 642	6 057
<i>dont activité institutionnelle</i>	1 825	2 176	1 793
Créances sur la clientèle	23 251	22 218	23 814
■ Créances commerciales	611	584	535
■ Autres concours à la clientèle	20 557	19 320	21 404
■ Comptes ordinaires débiteurs	2 083	2 314	1 875
<i>dont activité institutionnelle</i>	2 361	1 245	762
Opérations de crédit-bail et assimilées	2 794	2 782	2 720
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 166	6 460	7 568
Actions et autres titres à revenu variable	117	576	412
Participations et titres de l'activité de portefeuille	692	654	722
Participations et parts dans des entreprises liées, mises en équivalence			
■ Non financières	110	120	122
■ Financières	33	28	12
Immobilisations incorporelles	20	20	21
Immobilisations corporelles	180	176	173
Actions propres	4	2	7
Autres actifs	466	503	445
<i>dont activité institutionnelle</i>	2	1	4
Comptes de régularisation	1 293	1 267	1 227
<i>dont activité institutionnelle</i>	39	23	50
Écarts d'acquisition	-	7	19
Total actif	45 622	42 480	45 460
<i>dont activité institutionnelle</i>	4 227	3 445	2 609
Hors-Bilan			
Engagements reçus :			
Engagements de financement			
■ Engagements reçus d'établissements de crédit	1 253	1 300	1 044
<i>dont activité institutionnelle</i>			
Engagements de garantie			
■ Engagements reçus d'établissements de crédit	950	657	764
<i>dont activité institutionnelle</i>			
Engagements sur titres			
■ Autres engagements reçus	574	285	4
<i>dont activité institutionnelle</i>			

en millions d'euros	1997	1998	1999
Passif			
Banques centrales, CCP	-	1	-
Dettes envers les établissements de crédit			
■ À vue	2 865	2 551	3 715
■ À terme	13 639	11 359	12 732
<i>dont activité institutionnelle</i>	113	277	443
Comptes créditeurs de la clientèle			
Comptes d'épargne à régime spécial	13	16	22
Autres dettes			
■ À vue	1 778	2 077	2 299
■ À terme	1 155	755	1 248
<i>dont activité institutionnelle</i>	136	135	90
Dettes représentées par un titre	20 340	19 906	18 892
■ Bons de caisse	2	2	3
■ Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	5 287	7 339	8 198
■ Emprunts obligataires	15 048	12 565	10 691
<i>dont activité institutionnelle</i>	4 011	3 200	2 405
■ Autres dettes représentées par un titre	3	-	-
■ Autres passifs	733	923	871
<i>dont activité institutionnelle</i>	181	157	206
Comptes de régularisation	1 186	1 005	931
<i>dont activité institutionnelle</i>	11	21	26
Écarts d'acquisition	23	15	8
Provisions pour risques et charges	595	611	593
Dépôts de garantie à caractère mutuel	8	6	5
Fonds pour risques bancaires généraux	126	126	187
Dettes subordonnées	1 744	1 434	2 074
Capital	227	236	267
Primes d'émission	548	568	602
Réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion, différences sur mises en équivalence			
■ Part du groupe	542	533	598
■ Part des intérêts minoritaires	52	286	334
Bénéfice consolidé			
■ Part du groupe	44	51	50
■ Part des intérêts minoritaires	4	21	32
Total passif	45 622	42 480	45 460
<i>dont activité institutionnelle</i>	4 452	3 790	3 170
Hors-Bilan			
Engagements donnés :			
Engagements de financement			
■ Engagements en faveur d'établissements de crédit	991	1 079	467
■ Engagements en faveur de la clientèle	8 205	8 174	11 317
<i>dont activité institutionnelle</i>	259	120	30
Engagements de garantie			
■ Engagements d'ordre d'établissements de crédit	806	842	1 282
■ Engagements d'ordre de la clientèle	5 082	5 778	7 643
<i>dont activité institutionnelle</i>	140	116	14
Engagements sur titres			
■ Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise			
■ Autres engagements donnés	516	290	1

Comptes de résultats consolidés comparés au 31 décembre

(Tableau des soldes intermédiaires de gestion)

en millions d'euros	1997	1998	1999
Intérêts et produits assimilés	3 373	3 070	3 618
■ Sur opérations avec les établissements de crédit	893	564	835
■ Sur opérations avec la clientèle	1 402	1 406	1 881
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe	395	344	296
■ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	520	527	549
■ Autres intérêts et produits assimilés	163	229	57
Intérêts et charges assimilés	(3 125)	(2 807)	(3 285)
■ Sur opérations avec les établissements de crédit	(1 170)	(1 037)	(1 236)
■ Sur opérations avec la clientèle	(232)	(187)	(621)
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 107)	(1 028)	(951)
■ Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés	(322)	(340)	(371)
■ Autres intérêts et charges assimilés	(294)	(215)	(106)
Revenus des titres à revenu variable	27	22	20
Commissions (produits)	178	167	210
Commissions (charges)	(30)	(32)	(37)
Gains sur opérations financières	179	207	164
■ Solde des opérations sur titres de transaction	106	126	148
■ Solde des opérations sur titres de placement	30	21	12
■ Solde des opérations sur titres d'investissement	5	-	-
■ Solde des opérations de change	21	27	4
■ Solde des opérations sur instruments financiers	17	33	-
Pertes sur opérations financières	-	(3)	(16)
■ Solde des opérations sur titres d'investissement	-	(3)	(1)
■ Solde des opérations sur instruments financiers	-	-	(15)
Autres produits d'exploitation	22	19	21
Autres charges d'exploitation	(28)	(4)	(15)
Solde des corrections de valeur sur titres de l'activité de capital investissement	38	77	115
Produit net bancaire	634	716	795
Charges générales d'exploitation	(386)	(398)	(422)
■ Frais de personnel	(266)	(273)	(292)
■ Autres frais administratifs	(120)	(125)	(130)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(21)	(20)	(20)
Résultat brut d'exploitation	227	298	353
Solde des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	(233)	(215)	(126)
Solde des corrections de valeur sur immobilisations financières et corporelles	35	5	1
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(64)	(1)	11
■ Non financières	(73)	(5)	6
■ Financières	9	4	5
Excédent des dotations sur les reprises des fonds pour risques bancaires généraux	123	-	(61)
Résultat exceptionnel	(4)	-	(29)
Impôt sur les bénéfices	(36)	(15)	(66)
Résultat consolidé de l'ensemble	48	72	82
Part des intérêts minoritaires	4	21	32
Résultat consolidé (part du groupe)	44	51	50

Rapport des Commissaires aux comptes

sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 1999

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Natexis Banques Populaires établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1999, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les

principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion, conformément aux normes de la profession applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly et Paris, le 22 avril 2000

Les Commissaires aux comptes

Barbier Frinault & Autres

Richard Olivier

Deloitte Touche Tohmatsu

Philippe Vassor

Salustro Reydel

Michel Savioz

Bilans comparés de Natexis Banques Populaires

Comptes sociaux au 31 décembre

Actif en millions d'euros	Notes	1997	1998	1999
Caisse, banques centrales, CCP		-	4	307
Effets publics et valeurs assimilées		-	-	13 762
Créances sur les établissements de crédit	2			
■ À vue		55	84	10 774
■ À terme		-	-	7 950
Opérations avec l'État		-	-	-
Créances sur la clientèle	2			
■ Autres concours à la clientèle		-	-	32
■ Comptes ordinaires débiteurs		-	-	4 106
Obligations et autres titres à revenu fixe		-	34	4 860
Actions et autres titres à revenu variable		-	8	767
Participations et titres de l'activité de portefeuille		26	28	46
Parts dans des entreprises liées		1 871	1 852	2 307
Immobilisations incorporelles		-	-	7
Immobilisations corporelles		7	6	42
Actions propres		4	2	7
Autres actifs		22	36	1 153
Comptes de régularisation		39	36	2 818
Total actif		2 024	2 089	48 938

Hors-bilan en millions d'euros	1997	1998	1999
Engagements reçus :			
Engagements de financement			
■ Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-	720
Engagements de garantie			
■ Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-	372
Engagements sur titres			
■ Autres engagements reçus	8	4	76

Passif en millions d'euros	Notes	1997	1998	1999
Banques centrales, CCP		-	-	290
Dettes envers les établissements de crédit	2			
■ À vue		30	4	16 571
■ À terme		271	287	16 198
Opérations avec l'État		-	-	-
Comptes créditeurs de la clientèle				
■ Comptes d'épargne à régime spécial, à vue		-	-	14
■ Comptes d'épargne à régime spécial, à terme		-	-	38
■ Autres dettes, à vue		-	-	858
■ Autres dettes, à terme		-	-	3 583
Dettes représentées par un titre				
■ Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		-	-	251
■ Emprunts obligataires		186	186	3 723
Autres passifs		3	44	1 491
Comptes de régularisation		8	4	2 702
Provisions pour risques et charges		50	48	165
Provisions réglementées		-	-	1
Subventions d'investissement		-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux		36	36	36
Dettes subordonnées	2	206	196	771
Capital	3	227	236	531
Primes d'émission	3	548	568	1 164
Réserves	3	358	437	444
Report à nouveau	3	(30)	-	-
Résultat de l'exercice		132	45	107
Total passif		2 024	2 089	48 938

Hors-bilan en millions d'euros	1997	1998	1999
Engagements donnés :			
Engagements de financement			
■ Engagements en faveur d'établissements de crédit	76	-	548
■ Engagements en faveur de la clientèle	-	-	2 201
Engagements de garantie			
■ Engagements d'ordre d'établissements de crédit	-	-	103
■ Engagements d'ordre de la clientèle	58	58	3 509
Engagements sur titres			
■ Autres engagements donnés	-	-	391

Comptes de résultats comparés

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Exercices clos le 31 décembre

en millions d'euros	1997	1998	1999
Intérêts et produits assimilés	17	12	1 413
■ Sur opérations avec les établissements de crédit	16	12	757
■ Sur opérations avec la clientèle	1	–	264
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe	–	–	379
■ Autres intérêts et produits assimilés	–	–	13
Intérêts et charges assimilées	(44)	(40)	(1 573)
■ Sur opérations avec les établissements de crédit	(31)	(31)	(1 361)
■ Sur opérations avec la clientèle	5)	–	(10)
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(9)	(9)	(32)
■ Autres intérêts et charges assimilées	–	(1)	(170)
Revenus des titres à revenu variable	74	48	86
Commissions (produits)	–	–	126
Commissions (charges)	–	–	(148)
Gains sur opérations financières	2	1	609
■ Solde des opérations sur titres de placement	2	–	–
■ Solde des opérations sur titres d'investissement	–	–	–
■ Solde des opérations sur instruments financiers	1	1	–
■ Solde des opérations de change	–	–	10
■ Solde des opérations sur titres de transaction	–	–	599
Pertes sur opérations financières	–	(1)	(307)
■ Solde des opérations sur titres de transaction	–	(1)	–
■ Solde des opérations sur titres d'investissement	–	–	(38)
■ Solde des opérations sur instruments financiers	–	–	(263)
■ Solde des opérations sur titres de placement	–	–	(6)
Autres produits d'exploitation	3	1	217
Autres charges d'exploitation	(1)	–	(13)
Produit net bancaire	52	22	410
Charges générales d'exploitation	(14)	(13)	(242)
■ Frais de personnel	(1)	–	(112)
■ Autres frais administratifs	(13)	(13)	(130)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(2)	–	(9)
Résultat brut d'exploitation	36	9	159
Solde des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	(15)	8	(6)
Solde des corrections de valeur sur immobilisations financières et corporelles	72	5	(3)
Excédent des reprises sur les dotations des fonds pour risques bancaires généraux	35	–	–
Produits exceptionnels	–	–	–
Charges exceptionnelles	–	–	(17)
Impôt sur les bénéfices	5	24	(26)
Résultat de l'exercice	132	45	107

1.

Les informations données ci-après sont extraites des comptes sociaux de la société mère qui ont fait l'objet d'une certification des Commissaires aux comptes et qui sont disponibles au Secrétariat du Conseil.

Les données chiffrées mentionnées dans l'annexe sont exprimées, sauf mention contraire, en millions d'euros.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation sont décrits à la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

La comparaison des comptes 1997, 1998 et 1999 ne peut être faite qu'à la lumière des informations suivantes :

- en 1997, la branche complète et autonome d'activité de banque commerciale du Crédit National a été apportée à la Banque Française du Commerce Extérieur sur la base des valeurs comptables (AGE du 23 juin 1997) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1997. À cette occasion, le Crédit National est devenu Natexis S.A.

- en 1998, aucune variation significative de périmètre n'est intervenue ; de sorte que les comptes 1997 et 1998 sont directement comparables. Pour ces deux années, le résultat de Natexis S.A., holding des activités du groupe, est formé pour l'essentiel :

- pour les produits : du placement de ses disponibilités et des dividendes de ses filiales,

- pour les charges : du coût de refinancement et des charges de fonctionnement du holding.

- en 1999, la Caisse Centrale des Banques Populaires a apporté à Natexis S.A. la branche complète et autonome de ses activités concurrentielles sur la base des valeurs comptables (AGE du 27 juillet 1999) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1999. À cette occasion, Natexis S.A. est devenu Natexis Banques Populaires.

Les comptes de 1998 et 1999 ne sont donc pas comparables, le résultat 1999 prenant en compte le résultat des activités bancaires apportées, alors que 1998 n'enregistre que les résultats de la fonction holding.

Pour le bilan, il en est de même. L'apport a concerné les rubriques suivantes du bilan :

en millions d'euros

À l'actif

Caisse, Banque Centrale, CCP	17
Effets publics et valeurs assimilées	10 183
Créances sur les établissements de crédit	5 998
Créances sur la clientèle	1 618
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 900
Actions et autres titres à revenu variable	53
Participation et activités de portefeuille	26
Parts dans les entreprises liées	363
Immobilisations corporelles et incorporelles	39
Autres actifs et comptes de régularisation	1 630
Total	24 827

Au passif

Dettes envers les établissements de crédit	13 392
Comptes créditeurs de la clientèle	2 946
Dettes représentées par un titre	4 397
Autres passifs, compte de régularisation	3 166
Provisions pour risques et charges	135
Total	24 036

Soit un actif net apporté de 791

2. Opérations avec les entreprises liées

	1997	1998	1999
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	55	84	2 857
Créances sur la clientèle	–	–	625
Obligations et autres titres à revenu fixe	–	34	310
Actions et autres titres à revenu variable	–	8	8
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	295	292	1 161
Dettes envers la clientèle	–	–	202
Dettes subordonnées	60	50	51
Hors-bilan			
Engagements de financement en faveur			
■ d'établissements de crédit	–	–	79
■ de la clientèle	–	–	5
Engagements de garantie d'ordre			
■ d'établissement de crédit	–	–	–
■ de la clientèle	–	58	55

3. Capital, primes d'émission, réserves et report à nouveau

Les variations des exercices 1997, 1998 et 1999 s'expliquent de la façon suivante :

	1997	1998	1999
À nouveau au 1 ^{er} janvier	1 144	1 103	1 241
■ Capital ^{(1) (2)}	222	227	236
■ Primes d'émission	538	548	568
■ Réserves	384	358	437
■ Report à nouveau	–	(30)	–
Bénéfice de l'exercice précédent	(31)	132	45
Distribution de l'exercice	(25)	(23)	(26)
■ Dividende	(22)	(23)	(26)
■ Dividende sur actions détenues par la société et reporté à nouveau	–	–	–
■ Précompte mobilier	(3)	–	–
Variation des fonds propres	15	29	879
■ Paiement du dividende en actions	14	18	22
■ Apport C.C.B.P.	–	–	791
■ Fusion-absorption de BPI	–	–	35
■ Autres	1	11	31
Montant au 31 décembre	1 103	1 241	2 139
Capital ^{(1) (2)}	227	236	531
Primes d'émission	548	568	1 164
Réserves ⁽³⁾	358	437	444
Report à nouveau	(30)	–	–

(1) Dont 115 millions de francs (17 millions d'euros) proviennent de l'incorporation en 1983 de la réserve spéciale de réévaluation constatée en 1978 au titre des éléments non amortissables.

(2) La composition du capital a varié de 14 919 664 actions de 100 francs au 31 décembre 1997 à 15 463 177 actions de 100 francs au 31 décembre 1998. La composition du capital a varié de 15 463 177 actions de 100 francs au 31 décembre 1998 à 33 213 635 actions de 16 euros au 31 décembre 1999. À hauteur de 4 millions d'euros, 2 millions d'euros et de 7 millions d'euros au 31 décembre 1997, 1998 et 1999, Natexis Banques Populaires détenait ses propres actions.

(3) Les réserves s'analysent comme suit :

	1997	1998	1999
Réserve légale	20	23	35
Réserve générale	193	263	258
Réserve réglementée afférente aux plus-values à long terme	134	140	140
Provision pour risque de mobilisation de crédits à moyen et long terme	11	11	11
	358	437	444

4. Informations concernant le franchissement des seuils de participation dans le capital de sociétés françaises durant l'exercice

Le tableau ci-dessous a été établi conformément aux dispositions de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, modifiée par les lois du 12 juillet 1985 et du 17 juin 1987.

	%	Nombre d'actions
Acquisition		
1 - Achats et souscriptions :		
COFINCE	74,10	97 995
+X ALTAIR SERVICES	99,98	99 976
GIE LES JEUNES BOIS	10,00	251 540
VAL E	49,92	1 248
2 - Apport C.C.B.P.		
+X ALTAIR	81,17	297 318
ABC	99,96	39 157
ASSURANCES BANQUES POPULAIRES	6,45	418 655
BAIL BANQUES POPULAIRES	50,21	1 301 867
BANQUE POPULAIRES		
ASSET MANAGEMENT	11,10	27 542
BANQUE DES PROFESSIONS LIBÉRALES	99,50	1 194 003
C.C.B.P. HOLDING BV	100,00	14 677
C.C.B.P. INTERNATIONAL Inc	100,00	200
CHÂTEAU DE FIEUZAL	12,20	55 705
CLADEL LOCATION 1	99,99	999
CLADEL MARITIME	99,88	2 497
ENERGECO	27,57	55 145
EURO OBLIGATIONS	12,48	1 872
FACTOREM	8,89	93 297
FINANCIÈRE CLADEL	100,00	607 893
GIE FIRST SNOW	5,00	396 086 798
GIE RESTAUPRISE	58,26	14 740
GIE SAINT-AUBIN CHIMIE	25,00	7 617 500
GIE SPRING RAIN	6,00	17 599 140
FRAMONT	25,00	25
FRUCTIBAIL	49,98	286 078
FRUCTICOMI	49,98	899 709
FRUCTIFOR	97,25	3 888
FRUCTIGER	89,64	40 307
FRUCTIGESTION	99,99	85 548
PARIS TITRISATION	16,66	2 499
PROXIGMA	99,96	70 628
SAERP	5,00	500
SAS CRI	9,09	400
SAS FACTOREM	60,24	1 399 567
SAS FRUCTIVIE	62,40	8 788 456
SAS MONTMARTRE 1	99,96	2 499
SCI ALTAIR 1	60,00	
SCI ALTAIR 2	60,00	
SLIB	99,99	85 494
SOFINGEST	99,99	170 117
SOFINGEST CONSEIL	99,99	76 608
SPAFIC	99,76	2 494
SPAFICA	99,76	2 514
VALMY LIBERTÉ CONSEIL	98,80	2 471
XEOD BOURSE	100,00	306 887
3 - Fusion-absorption de BP Ingénierie		
BP LUXEMBOURG	52,58	6 047
INTERÉPARGNE	50,09	218 580
PRAMEX INTERNATIONAL	26,24	899 999
TURBO	51,03	8 165
Cessions		
BANQUE POPULAIRE INGÉNIERIE	–	–
BANQUE SAINT-DOMINIQUE	–	–
NATEXIS MARCHÉS PRIMAIRES	–	–
BACOT-ALLAIN GESTION	–	–
CENTREST	–	–
ACOFI	–	–
IMMOBILIÈRE ESPLANADE PARIS OUEST	–	–

5. Comptes de résultats publiables

Présentation définie par le Comité de la Réglementation Bancaire

Exercice clos le 31 décembre	1997	1998	1999
Produits et charges d'exploitation bancaire	49	20	209
Intérêts et produits assimilés	17	12	1 377
■ Sur opérations avec les établissements de crédit	16	12	825
■ Sur opérations avec la clientèle	1	–	196
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe	–	–	343
■ Autres intérêts et produits assimilés	–	–	13
Intérêts et charges assimilées	(45)	(40)	(1 566)
■ Sur opérations avec les établissements de crédit	(31)	(31)	(1 222)
■ Sur opérations avec la clientèle	(5)	–	(143)
■ Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(9)	(9)	(191)
■ Autres intérêts et charges assimilées	–	(1)	(10)
Revenus des titres à revenu variable	74	48	87
Commissions (produits)	–	–	126
Commissions (charges)	–	–	(154)
Gains sur opérations financières	3	1	609
■ Solde des opérations sur titres de placement	2	–	–
■ Solde des opérations sur instruments financiers	1	1	–
■ Solde des opérations de change	–	–	10
■ Solde des opérations sur titres de transaction	–	–	599
Pertes sur opérations financières	–	(1)	(270)
■ Solde des opérations sur titres de placement	–	–	(5)
■ Solde des opérations sur instruments financiers	–	–	(265)
■ Solde des opérations sur titres de transaction	–	(1)	–
Autres produits et charges ordinaires	78	1	(67)
Autres produits d'exploitation	88	1	212
■ Autres produits d'exploitation bancaire	–	1	113
■ Autres produits d'exploitation non bancaire	88	–	99
Charges générales d'exploitation	(14)	(13)	(241)
■ Frais de personnel	(1)	–	(112)
■ Autres frais administratifs	(13)	(13)	(129)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles et corporelles	(2)	–	(9)
Autres charges d'exploitation	(2)	–	(29)
■ Autres charges d'exploitation bancaire	–	–	(19)
■ Autres charges d'exploitation non bancaire	(2)	–	(10)
Solde des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan	(15)	8	(1)
Solde des corrections de valeur sur immobilisations financières	(12)	5	1
Excédent des reprises sur les dotations des fonds pour risques bancaires généraux	35	–	–
Résultat ordinaire avant impôt	127	21	142
Charges exceptionnelles	–	–	(9)
Impôt sur les bénéfices	5	24	(26)
Résultat de l'exercice	132	45	107

Inventaire des titres en portefeuille

au 31 décembre 1999

Tableau n° 1

en euros	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
I - PARTICIPATIONS		
A) Sociétés spécialisées dans les prises de participation		
PROPARCO	70 000	1 067 143,12
B) Établissements bancaires, établissements financiers, sociétés de crédit		
SEBADOUD - Société Financière des Pays de l'Adour	4 680	75 151,27
BP DI NOVARA	30 000	198 000,00
WGZ BANK	290	637 919,10
PARNASSIENNE DE CRÉDIT	100	76 224,51
VAL E	1 248	19 025,64
PARIS TITRISATION	2 499	63 488,67
C) Sociétés créées pour le financement de projets ou d'actifs spécifiques		
EUROPOLIS INVEST FRANCE	3 291 392	3 320 742,06
EUROPOLIS INVEST	2 004 999	3 614 925,89
SOCIÉTÉ CONCESSIONNAIRE DES ÉQUIPEMENTS DE STATIONNEMENT DU LOUVRE	16 010	457 361,32
D) Divers		
ARMATEL	28 846	10 122 533,20
EXPERTIM	11 946	36 423,12
EUROMEZZANINE 2-SCA	460 000	701 265,48
EUROMEZZANINE -SCA	12 500	57 168,38
PATRIMOINE EUROPE (SCPI)	1 666	888 930,22
PARNASSE IMMO	300	59 455,12
+X DÉVELOPPEMENT	149 578	2 280 301,91
EUROPE OBLIGATIONS	1 872	23 572,76
PRAMEX INTERNATIONAL	899 999	107 563,81
FRUCTI-MAAF	45	68 602,06
CHÂTEAU DE FIEUZAL	55 705	3 541 235,93
SAINT-AUBIN CHIMIE GIE	7 617 500	1 161 280,39
LES JEUNES BOIS GIE	251 540	107 544,67
BIAT	160 000	1 568 576,07
EUROPAY FRANCE	9 468	620 735,51
IDPC	375	57 168,38
SOMIVAL	1 750	26 678,58
SWIFT	204	23 464,59
SOFIMAC	121	18 446,33
CINERGIE	15 000	228 673,53
GIESTAR TROIS	149 902 077	228 524,24
RENAULT	480 000	10 171 398,43
GIE SPRING RAIN	17 599 140	2 682 971,60
GIE FIRST SNOW	396 086 798	603 830,43
SOPARSICO	1 200	287 213,95
GIE VULCAIN ÉNERGIE	24 446	372 676,87
E) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 15 000 euros		368 217,50
Total porté au bilan		46 050 002,81
II - PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES		
A) Sociétés spécialisées dans les prises de participation		
FINANCIÈRE NATEXIS	16 820 113	433 477 559,47

en euros	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
B) Établissements bancaires, établissements financiers, sociétés de crédit		
INTERFINANCE NATEXIS NV (dont partie non libérée 23 890,11 euros)	29 997	29 531,87
NATEXIS BANQUE	40 092 414	1 151 782 557,98
NATEXIS CAPITAL	599 989	29 217 961,64
NATEXIS FINANCE	154 204	2 686 554,90
BANQUE PRIVÉE SAINT-DOMINIQUE	1 620 732	26 166 822,05
COFICINE	97 995	27 231 398,70
BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG	6 047	21 956 210,54
BANQUE DES PROFESSIONS LIBÉRALES	1 194 003	17 759 464,95
BAIL BANQUE POPULAIRE	1 301 867	55 232 963,92
FACTOREM	93 297	4 765 729,49
SOFIGEST	170 117	3 880 644,01
SPEF	114 394	2 221 701,34
XEOD BOURSE	306 887	6 520 781,76
SPAFIC	2 494	4 760,20
C.C.B.P. INTERNATIONAL	200	914 541,65
FRUCTIGESTION	85 548	1 901 310,58
BPAM	27 542	419 875,05
INTERÉPARGNE	218 580	18 326 597,63
C) Sociétés créées pour le financement de projets ou d'actifs spécifiques		
IMMOBILIÈRE NATEXIS	1 444 994	26 792 773,96
IMMOBILIÈRE ABC	39 157	47 137 989,23
D) Divers		
AUDLEY FINANCE BV	39 998	95 352 117,26
INVEST SIGMA	6 502 494	99 129 881,99
LUGDUNUM GESTION	7 995	289 653,21
VITALIA VIE	254 996	3 265 473,19
SCI ALTAIR 1		5 117 613,38
SCI ALTAIR 2		1 943 316,78
SPAFIN	153 174	2 614 498,66
FINANCIÈRE CLADEL	607 893	10 099 287,00
C.C.B.P. HOLDING BV	14 677	6 738 063,62
PROXIGMA SA	70 628	1 596 391,41
PLUS X ALTAIR	297 318	1 459 249,53
FRUCTIFOR	3 888	108 027,51
FRUCTIGER	40 307	341 183,26
VALMY LIBERTÉ CONSEIL	2 471	66 586,58
ASSURANCE BANQUES POPULAIRES	418 655	38 335 464,38
SAS FACTOREM	1 399 567	21 336 261,37
SAS MONTMARTRE 1	2 499	30 337,86
SAS FRUCTIVIE	8 788 456	133 979 148,05
GIE RESTAUPRISE	14 740	22 470,99
CLADEL MARITIME	2 497	38 066,52
SLIB	85 494	2 085 353,12
PLUS X ALTAIR SERVICES	99 976	747 582,97
TURBO SA	8 165	126 833,01
E) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 15 000 euros		11 486,47
F) Avances en compte courant		
SPARIC		2 141 592,06
FINANCIÈRE CLADEL		72 531,89
G) Créances rattachées		1 319 958,19
Total porté au bilan		2 306 796 161,18
III - ACTIONS PROPRES		
NATEXIS BANQUES POPULAIRES	103 732	7 240 964,75
Total porté au bilan		7 240 964,75

Renseignements concernant les filiales et participations

Article L 357 de la loi sur les sociétés commerciales

Tableau n° 2

en milliers d'unités	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue au 31.12.1999 en %	Valeur comptable brute des titres détenus €
Sociétés ou groupes de sociétés				
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication				
Filiales et participations (détenues à plus de 10 %)				
Natexis Banque 45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris	4 009 242 FRF	2 230 656 FRF	100,00	1 151 783
Natexis Capital 100, rue Réaumur - 75002 Paris	9 776 EUR	17 071 EUR	100,00	29 218
Cristal Négociations 45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris	1 500 FRF	482 FRF	99,95	29 192
Invest Sigma 45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris	650 250 FRF	745 FRF	100,00	99 130
Immobilière Natexis 45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris	246 082 FRF	27 530 FRF	100,00	192 749
Banque Privée Saint-Dominique 12-14, rond-point des Champs-Élysées - 75008 Paris	132 606 FRF	7 008 FRF	99,99	26 167
Financière Natexis 48 bis, rue Faber - 75007 Paris	2 523 995 FRF	706 419 FRF	99,96	433 478
Audley Finance BV Lange Herenstraat - 25 Haarlem (Netherlands)	19 USD	96 649 USD	100,00	95 352
Coficine 26, rue de Montévidéo - 75016 Paris	36 565 FRF	21 684 FRF	74,10	27 231
SAS Fructivie 115, rue Montmartre - 75002 Paris	211 277 EUR	1 395 EUR	62,40	133 979
Bail Banque Populaire 115, rue Montmartre - 75002 Paris	379 010 FRF	680 438 FRF	34,35	55 233
Société Immobilière ABC 115, rue Montmartre - 75002 Paris	3 917 FRF	229 809 FRF	99,96	47 103
Banque Populaire du Luxembourg 47, boulevard Royal - L 2449 Luxembourg	1 150 000 LUF	79 323 LUF	52,58	21 956
SAS Factorem 115, rue Montmartre - 75002 Paris	34 847 EUR	340 EUR	60,24	21 336
Interépargne 176, rue Montmartre - 75002 Paris	43 640 FRF	30 330 FRF	50,09	18 327
Banque des Professions Libérales 115, rue Montmartre - 75002 Paris	120 000 FRF	6 855 FRF	99,50	17 759
Financière Cladel 115, rue Montmartre - 75002 Paris	60 791 FRF	13 053 FRF	100,00	10 099
C.C.B.P Holding BV Emmaplein 5 - 1075 AW Amsterdam	14 677 NLG	82 NLG	100,00	6 738
XEOD Bourse 115, rue Montmartre - 75002 Paris	4 679 EUR	7 665 EUR	100,00	6 521
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations				
Filiales et participations non reprises au paragraphe A				
Dans les sociétés françaises (ensemble)	-	-	-	23 425
Dans les sociétés étrangères (ensemble)	-	-	-	938

* Chiffres extraits des documents comptables au 31 décembre 1999.

Valeur comptable nette des titres détenus €	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés au 31.12.1999 €	Montants des cautions et avals fournis par la société €	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice 1999	Observations
1 151 783	125 008	-	3 367 104 EUR	(36 167) EUR	98 938 FRF	*
29 218	-	-	68 579 EUR	9 452 EUR	5 488 EUR	*
0	-	-	17 049 FRF	(39 774) FRF	-	*
99 130	-	-	42 344 FRF	13 111 FRF	12 030 FRF	*
26 793	-	-	2 074 FRF	25 688 FRF	-	*
26 167	-	-	81 834 FRF	15 580 FRF	-	*
433 478	-	-	145 183 FRF	62 906 FRF	182 162 FRF	*
95 352	-	-	9 498 USD	7 130 USD	5 320 USD	*
27 231	-	3 811	132 734 FRF	14 601 FRF	-	*
133 979	-	-	-	81 894 FRF	48 309 FRF	*
55 233	276 035	-	77 577 FRF	4 142 FRF	9 075 FRF	*
47 103	7 480	308	75 685 FRF	(10 995) FRF	-	*
21 956	72 942	-	144 047 FRF	24 653 FRF	436 FRF	*
21 336	-	-	-	14 012 FRF	8 116 FRF	*
18 327	59	-	69 239 FRF	31 378 FRF	8 306 FRF	*
17 759	22 077	-	7 617 FRF	1 086 FRF	-	*
10 099	11 763	-	4 396 FRF	2 134 FRF	-	*
6 738	-	-	-	446 FRF	-	*
6 521	12 196	30 642	292 771 FRF	37 176 FRF	5 831 FRF	*
22 610 938	335 919 -	553 -	- -	- -	117 682 FRF -	

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

Articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau n° 3 (en euros)

Nature des indications	1995	1996	1997	1998	1999
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	218 492 995,73	222 252 525,70	227 448 811,43	235 734 613,70	531 418 160,00
Nombre d'actions émises	14 332 201	14 578 810	14 919 664	15 463 177	33 213 635
Nombre d'obligations remboursables en actions	0	0	0	0	0
Nombre d'obligations convertibles en actions	1 388 036	3 456 997	3 456 997	3 456 997	3 456 997
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 758 798 669,08	1 553 514 655,87	183 783 894,13	67 660 795,95	6 017 734 663,05
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	21 207 158,01	(44 757 729,89)	130 203 502,19	25 133 622,81	141 743 636,13
Impôt sur les bénéfices	(2 639 209,15)	(2 848 313,64)	(4 683 888,30)	23 653 841,79	(25 952 159,60)
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	33 817 111,13	(30 846 215,48)	132 057 265,82	44 465 112,93	106 860 867,76
Montant des bénéfices distribués	29 496 554,42	22 225 252,57	22 744 881,14	25 978 137,36	73 069 997,00
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,30	(3,27)	8,41	3,16	3,49
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2,36	(2,12)	8,85	2,88	3,22
Dividende versé à chaque action	2,06	1,52	1,52	1,68	2,20
Personnel					
Nombre de salariés	1 092	1 024	6	3	1 878
Montant de la masse salariale	53 321 191,09	53 935 404,76	434 466,89	438 052,80	68 948 813,00
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	27 626 405,43	27 444 854,18	178 398,26	212 588,26	38 646 789,53

Éléments juridiques

L'événement majeur de l'exercice 1999 a résidé dans l'apport partiel d'actif effectué le 27 juillet 1999 par la Caisse Centrale des Banques Populaires à Natexis S.A., aux termes duquel la première faisait apport de toutes ses activités concurrentielles à la seconde.

Outre les profondes modifications organisationnelles découlant de cet apport, on notera, entre autres, qu'il a eu pour effet de transformer Natexis S.A., jusqu'alors pure holding du groupe Natexis, au statut de société financière, en une société exerçant directement des activités bancaires en plus de sa fonction de holding. Natexis S.A., dont la dénomination sociale a été modifiée à cette occasion en Natexis Banques Populaires, a été corrélativement agréée en qualité de banque et a vu son capital social doubler, pour passer de 247,5 millions d'euros, divisé en 15 469 427 actions au nominal de 16 euros, à plus de 504,8 millions d'euros, divisé en 31 551 131 actions de 16 euros en date du 27 juillet 1999.

Conseil d'administration et Direction générale

D'importants mouvements ont eu lieu en 1999 au sein des organes sociaux de Natexis Banques Populaires.

■ Nomination d'un nouveau Président-Directeur Général

À l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 1999, qui a approuvé l'apport partiel d'actif des activités concurrentielles de la Caisse Centrale des Banques Populaires à Natexis S.A., le Conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Jacques Delmas-Marsalet de ses fonctions de Président-Directeur Général et d'administrateur, et a porté à la Présidence du Conseil Monsieur Philippe Dupont, Président du Groupe des Banques Populaires depuis le 8 juillet 1999.

■ Nomination de nouveaux administrateurs

Trois administrateurs ont démissionné au cours de l'exercice : Monsieur Emmanuel Rodocanachi, Vice-Président du Conseil d'administration, Monsieur Louis Schweitzer et Monsieur Bernard Vacarie. Le Conseil a décidé de coopter, afin de pourvoir à leur remplacement :

- la Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain, représentée par son Directeur général, Monsieur François Ladam ;

- la B.P. ROP Banque Populaire, représentée par son Directeur général, Monsieur Michel Farrugia ;

- Monsieur Robert Zolade, Coprésident du Groupe Elior.

Ces cooptations ont fait l'objet d'une ratification par l'Assemblée générale des actionnaires du 23 décembre 1999.

■ Direction générale

La Direction générale de la société est assurée, sous l'autorité du Président-Directeur Général, par Monsieur Paul Lorient, par ailleurs Directeur général de la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Le Conseil d'administration du 16 novembre 1999 a pris acte de la démission de Monsieur Dominique Ferrero, précédemment Directeur général de Natexis Banques Populaires, qui a été appelé à exercer d'importantes responsabilités dans un autre grand groupe bancaire français.

■ Autres mouvements

Monsieur Didier Floquet, administrateur, ayant quitté Natexis Banques Populaires à la fin de l'année 1999, a démissionné de son mandat le 31 décembre 1999.

Le résultat net de Natexis Banques Populaires s'établit à 106 860 867,76 euros.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2000 de voter la distribution d'un dividende de 2,20 euros par action, hors avoir fiscal. Le coupon serait détaché le 3 juillet 2000, et les actionnaires bénéficieront, comme les années précédentes, de la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions, l'option étant offerte jusqu'au 18 juillet inclus ; faute d'avoir exercé l'option dans ce délai, les actionnaires recevront les dividendes en numéraire le 28 juillet 2000.

Le Conseil proposera également à l'Assemblée, comme l'année dernière, d'autoriser la société à opérer en Bourse sur ses propres actions, conformément aux articles 217-2 à 217-5 modifiés de la loi du 24 juillet 1966. Le nombre maximal d'actions dont la société pourra se porter acquéreur reste fixé, comme l'année dernière, à 2 % du capital social ; le nombre d'actions composant le capital social ayant doublé, compte tenu des opérations d'apport évoquées précédemment, ce pourcentage correspond désormais à un peu plus de 660 000 actions.

L'Assemblée générale aura également à se prononcer sur le renouvellement des mandats de deux administrateurs qui viennent à échéance avec l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1999, à savoir la B.P. ROP Banque Populaire et la Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâonnais et de l'Ain. Il est proposé de renouveler ces mandats pour une période de six années.

Enfin, pour tenir compte de l'accroissement du nombre de réunions du Conseil d'administration dans une période où de nombreuses décisions d'organisation sont à prendre, sans modifier les règles individuelles d'attribution, il est proposé de fixer à 1 400 000 francs l'enveloppe globale des jetons de présence alloués aux membres du Conseil, soit un léger relèvement par rapport à un montant demeuré inchangé depuis 1996, à une époque où le Conseil comptait moins de membres.

Dans un autre domaine, le Conseil demande à l'Assemblée de voter le renouvellement des autorisations d'émissions d'emprunts obligataires et titres subordonnés. L'autorisation actuellement en vigueur, décidée pour cinq ans en 1996, mérite d'être actualisée dès cette année afin de donner à la société les moyens de lever les sommes adaptées aux besoins de la nouvelle entité Natexis Banques Populaires, constituée par le rapprochement de l'ancienne société Natexis S.A., de sa filiale Natexis Banque qu'elle doit absorber dans le courant de l'exercice 2000 et de l'ex-Caisse Centrale des Banques Populaires. Le montant global des émissions d'emprunts obligataires dont l'Assemblée pourrait autoriser l'émission par le Conseil a été fixé à 8 milliards d'euros.

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu le compte rendu des opérations sociales de l'exercice clos le 31 décembre 1999 et les rapports de MM. les Commissaires aux comptes, approuve le bilan et le compte de résultat tels qu'ils lui sont présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial de MM. les Commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article 101 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966.

Troisième résolution

L'Assemblée générale approuve la répartition des résultats proposée par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale, informée des dividendes payés au titre des trois exercices précédents, à savoir :

	1996	1997	1998
Dividende distribué par action au nominal de 100 F depuis 1994			1,68 € soit
et 16 € depuis 1999	10,00 FRF	10,00 FRF	11,02 FRF
Impôt payé au Trésor - avoir fiscal ⁽¹⁾	5,00 FRF	5,00 FRF	0,84 €
Capital rétribué (en millions de francs) ⁽²⁾	1 457,90	1 492,00	1 546,32

(1) Pour les personnes physiques.

(2) Le capital rétribué au titre des trois exercices 1996, 1997 et 1998 s'élevait respectivement à 1 457 881 000 francs, 1 491 966 400 francs et 1 546 317 700 francs.

- décide d'affecter :

	en euros
Le bénéfice de l'exercice majoré du report à nouveau de l'exercice précédent	106 860 867,76
formant un bénéfice distribuable de	154 241,51
■ en répartissant cette somme comme suit :	
Affectation à la réserve légale (cette dotation a le caractère de réserve spéciale des plus-values à long terme à hauteur de 54 438,83 euros)	5 343 043,39
Dividende permettant de distribuer 2,2 euros nets d'impôts (soit 14,43 francs) par action	73 069 997,00
Réserve générale	28 500 000,00
Report à nouveau	102 068,88
Total réparti	107 015 109,27

- fixe, pour l'exercice clos le 31 décembre 1999, le dividende distribué à 2,20 euros par action (soit 14,43 francs) hors avoir fiscal. L'avoir fiscal se monte à 1,10 euro. Le dividende sera payable à partir du 28 juillet 2000.

Quatrième résolution

Faisant application au dividende de l'exercice 1999 des dispositions des articles 351 à 353 de la loi du 24 juillet 1966 et de l'article 37 alinéa 4 des statuts de la Société, l'Assemblée générale décide d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire.

Le prix d'émission des actions nouvelles, créées jouissance au 1^{er} janvier 2000, est fixé à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la présente Assemblée, diminués du montant net du dividende.

Si le montant des dividendes auquel il a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra recevoir :

- soit le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en numéraire ;
- soit le nombre d'actions immédiatement supérieur moyennant un versement complémentaire en numéraire.

L'option pour le paiement du dividende en actions sera ouverte le 3 juillet 2000, date de détachement du coupon. L'actionnaire devra en faire la demande auprès de l'établissement teneur de son compte de titres. L'option sera close le 18 juillet inclus. À défaut d'avoir exercé son option dans ce délai, l'actionnaire recevra en numéraire les dividendes qui lui sont dus le 28 juillet 2000.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour constater le nombre d'actions émises et l'augmentation du capital en résultant et modifier en conséquence le texte de l'article 3 des statuts.

Cinquième résolution

Conformément aux dispositions des articles 217-2 à 217-5 de la loi du 24 juillet 1966, modifiés par la loi du 2 juillet 1998, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et de la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, l'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à acheter un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 2 % du capital social, soit à ce jour 664 273 actions, pour un montant maximal de 81 millions d'euros.

Ces titres pourront être acquis, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, en vue notamment :

- de la régularisation du cours de Bourse ;
- de leur cession éventuelle aux salariés de Natexis Banques Populaires ou de ses filiales, notamment par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise.

Cette autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour.

Le Conseil d'administration est expressément autorisé à déléguer à son Président, avec faculté de subdéléguer, l'exécution des décisions prises dans le cadre de la présente résolution.

Sixième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter en compte "Report à nouveau" le montant des dividendes 1999 revenant aux actions Natexis Banques Populaires détenues par la Société. Ces dividendes, au titre de 1998, représentaient une somme de 75 248,88 euros.

Septième résolution

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de la B.P.ROP Banque Populaire pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Huitième résolution

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain, pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale fixe, à compter du 1^{er} janvier 2000, le montant maximal des jetons de présence alloués au Conseil d'administration à 1 400 000 francs.

Dixième résolution

L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à procéder sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, à la création et à l'émission, sur tous marchés, français ou étrangers, privés ou publics, de :

- tous emprunts obligataires, avec ou sans garantie, avec ou sans bons d'échange ou de souscription d'obligations nouvelles, ainsi que de tous bons ;
- tous titres de dette subordonnée, notamment titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) et titres subordonnés remboursables (TSR) ou tous autres instruments de même nature.

La présente autorisation est donnée à concurrence d'un montant nominal maximal de 8 milliards d'euros ou son équivalent en devises sur la base des contre-valeurs en euros aux dates d'émission, soit en euros, soit en devises étrangères, dans les proportions et aux époques qu'il jugera convenables.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, lequel aura la faculté de subdéléguer, en vue de réaliser ce ou ces emprunts et d'accomplir à cet égard toutes formalités prévues par la loi.

Il aura toute latitude pour fixer les caractéristiques des obligations et des droits qui y seront attachés. Les obligations pourront comporter une prime de remboursement. La rémunération et/ou le remboursement des emprunts pourront présenter les caractéristiques autorisées par les marchés et les réglementations en vigueur (taux fixe, taux variable, zéro coupon, coupon unique, intérêts progressifs, réinvestissement optionnel du coupon, remboursement in fine ou par amortissement, remboursement anticipé...).

En outre, l'Assemblée générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations en toutes monnaies, pour un montant maximal de 8 milliards d'euros ou son équivalent en devises sur la base des contre-valeurs en euros aux dates d'émission.

Les émissions qui seraient décidées par le Conseil d'administration s'imputeraient sur le montant nominal maximal ci-dessus mentionné.

Cette autorisation est valable pendant un délai de cinq années à compter de la présente assemblée. Elle prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2000. À cette même date, elle se substituera à l'autorisation accordée par la quinzième résolution de l'Assemblée générale ordinaire du 3 mai 1996 qui deviendra caduque en ce qui concerne le montant non utilisé.

Onzième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Informations complémentaires

Renseignements de caractère général concernant Natexis Banques Populaires

Dénomination

Natexis Banques Populaires

Siège social

115, rue Montmartre - 75002 Paris

Forme juridique

Natexis Banques Populaires est une société anonyme régie par la réglementation des sociétés commerciales, par la réglementation des établissements de crédit et par ses statuts. Elle a le statut de banque tel que défini par la loi bancaire de 1984.

Date de constitution et durée

La société a été constituée le 20 novembre 1919 sous le nom de Crédit National. Sa durée a été portée à 99 ans à compter du 9 novembre 1994, sauf prorogation ou dissolution anticipée. Le nom de Natexis Banques Populaires a été adopté par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juillet 1999.

Objet social

Aux termes de l'article 2 de ses statuts, la société a pour objet principal de détenir et de gérer des participations dans des sociétés françaises ou étrangères qui ont elles-mêmes pour objet la mise à disposition des entreprises ou des particuliers de tous services et moyens de financement, notamment :

- l'exercice de toutes opérations de banque et opérations connexes au sens de la loi bancaire ;
- la fourniture de tous services d'investissement ;
- l'accomplissement des missions spécifiques confiées par l'État dans le domaine économique et financier, dans le cadre de conventions particulières ;
- la prise de participation dans les sociétés, groupements ou associations se rapportant directement ou indirectement aux activités précédemment indiquées ;
- l'exercice de toutes opérations de courtage ;
- la réalisation de toutes opérations civiles ou commerciales.

Dans la limite des agréments prévus par la réglementation en vigueur, la société peut exercer elle-même directement les activités précédemment indiquées.

Registre et numéro d'inscription

Registre du Commerce et des Sociétés de Paris

B 542 044 524 Code APE 652 C

Documents sociaux

Les documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses assemblées par le Conseil d'administration ou les Commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social.

Exercice social

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Répartition statutaire des bénéfices (Titre V, article 37 des statuts)

Sur le bénéfice de chaque exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint une somme égale au dixième du capital social : il reprend son cours obligatoire lorsque cette réserve descend au-dessous de ce dixième.

Le solde des bénéfices constitue, avec éventuellement le report à nouveau bénéficiaire, le bénéfice distribuable dont l'Assemblée générale ordinaire a la libre disposition dans le cadre de la législation en vigueur et qu'elle peut, soit reporter à nouveau, soit porter aux réserves, soit distribuer en tout ou partie, sur la proposition du Président approuvée par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale ordinaire peut aussi décider la mise en distribution de sommes prélevées sur le report à nouveau ou sur les réserves dont elle a la disposition ; dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée générale ordinaire peut proposer aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre un paiement du dividende en numéraire, ou un paiement en actions. Dans cette seconde hypothèse, le paiement aura lieu par attribution d'actions de la société, conformément aux dispositions légales et réglementaires en la matière.

Dans les conditions légales en vigueur, le Conseil d'administration peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, en numéraire ou en actions.

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques fixées par le Conseil d'administration dans un délai de neuf mois suivant la clôture de l'exercice.

Assemblées générales

■ Droit de vote double

Selon l'article 28 des statuts, un droit de vote double est attribué dans les conditions légales, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription depuis deux ans au moins au nom d'un

même actionnaire, ainsi que – en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices – aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, le délai visé à l'alinéa précédent ne sera pas interrompu par toute opération de transfert du nominatif au nominatif intervenant par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parent, de degré successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double, qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

■ Identification des actionnaires

Selon l'article 5 des statuts, la société pourra, dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur, demander à tout organisme ou intermédiaire habilité communication de tous renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement, ou à terme, le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires, notamment leur identité, leur nationalité, leur adresse, le nombre de titres qu'ils détiennent et les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Toute personne physique ou morale qui possède, directement ou indirectement, seule ou de concert, une fraction de 1 % des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, doit notifier à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre de droits de vote qu'elle possède. Cette notification doit intervenir dans un délai de quinze jours à compter de chaque acquisition ou cession de cette fraction.

En cas de non-respect de l'obligation d'information prévue à l'alinéa précédent et à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée, d'un actionnaire représentant au moins 1 % des droits de vote, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Informations sur le capital

Capital social

531 418 160 euros au 31 décembre 1999, divisé en 33 213 635 actions de 16 euros chacune entièrement libérées.

Les actions sont, au choix de l'actionnaire, sous forme nominative ou au porteur.

Capital autorisé non émis

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 3 mai 1996 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter selon des modalités diverses le capital social de la société.

À cette date, elle a limité l'augmentation de capital qui pourrait résulter des autorisations données au montant nominal global de 1 500 millions de francs. Ces autorisations d'émissions peuvent être utilisées en période d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société.

Les Assemblées générales extraordinaires des actionnaires du 23 juin 1997 et du 16 juin 1998 ont accepté le renouvellement des enveloppes avec suppression du droit préférentiel de souscription. L'Assemblée générale du 27 mai 1999 a également accepté le renouvellement de ces enveloppes à hauteur d'un plafond d'augmentation de capital de 230 millions d'euros :

État des autorisations données par ces Assemblées

Nature des valeurs mobilières à émettre	Date d'expiration		Montant nominal d'augmentation du capital autorisé par émission (en euros)
	avec maintien du DPS	avec suppression du DPS	
Actions contre espèces ou par incorporation de réserve	03.05.2001	27.05.2002	230 000 000
Actions à bons de souscription d'actions (ABSA)	03.05.2001	27.05.2001	230 000 000
Bons de souscription d'actions	03.05.2001	27.05.2000	230 000 000
Obligations avec bons de souscription d'actions (OBASA)	03.05.2001	27.05.2001 *	230 000 000
Obligations convertibles en actions	03.05.2001	27.05.2001 *	230 000 000
Obligations remboursables en actions	03.05.2001	27.05.2001 *	230 000 000
Valeurs mobilières composées	03.05.2001	27.05.2001 *	230 000 000
Titres subordonnés remboursables en actions	03.05.2001	27.05.2001 *	230 000 000
Actions auxquelles donnent droit des valeurs mobilières émises par des filiales majoritaires	–	Délai légal	230 000 000

(* Ces obligations, valeurs mobilières composées et titres subordonnés seront émis dans la limite d'un montant maximal de 610 millions d'euros (ou contre-valeur en devises).

Titres non représentatifs du capital

Néant

Autres titres donnant accès au capital

■ Options de souscription d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire du 3 mai 1996 a autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois dans un délai de cinq ans des options de souscription d'actions de la société au bénéfice de salariés et de mandataires sociaux du groupe et d'augmenter le capital d'un montant maximal de 45 millions de francs. Le prix de souscription de ces actions correspond à la moyenne des vingt derniers cours cotés ayant précédé la séance du Conseil qui fixe les modalités du plan d'options annuel, avec application d'une décote de 5 %, conformément à la législation.

Au titre de l'exercice 1999, le Conseil d'administration a, dans sa séance du 22 septembre 1999, décidé de procéder à l'attribution d'options. Le Comité des rémunérations a désigné 77 bénéficiaires, et attribué 200 000 options, permettant chacune la souscription d'une action au prix de 59,31 euros. L'augmentation du nombre d'options par rapport à l'année précédente se justifie par le quasi doublement du nombre de salariés employés par la société et ses filiales, et par le doublement du capital social, tous deux consécutifs à l'apport des activités concurrentielles de l'ex-Caisse Centrale des Banques Populaires à Natexis S.A. en cours d'année. Simultanément, une plus grande sélectivité a été suivie en ce qui concerne le nombre de bénéficiaires, afin de conserver un caractère exceptionnellement motivant à ce type d'intéressement.

Options de souscription d'actions consenties aux salariés

	Plan 1995	Plan 1996	Plan 1997	Plan 1998	Plan 1999
Nombre d'options attribuées	22 900	50 000	92 750	102 500	200 000
Nombre de bénéficiaires	87	112	274	133	77
Prix d'exercice (en francs)	327,19	341	294,80	378,17	
Prix d'exercice (en euros)					59,31
Options exerçables à compter du	26.09.1997	02.07.1998 *	01.07.2002 *	07.07.2003	22.09.2004
Nombre d'options exercées	16 650	36 800	71 400	0	0
Nombre d'options annulées	2 600	6 550	6 000	8 000	0
Nombre d'options restant à exercer	3 650	6 650	15 350	94 500	200 000

(*) Avant lancement de l'OPA du groupe Banques Populaires.

Options de souscription d'actions consenties aux dirigeants *

	Plan 1995	Plan 1996	Plan 1997	Plan 1998	Plan 1999
Nombre d'options attribuées	8 600	16 800	13 500	16 000	112 000
Nombre de bénéficiaires	8	8	4	3	11
Prix d'exercice (en francs)	327,19	341	294,80	378,17	
Prix d'exercice (en euros)					59,31
Options exerçables à compter du	26.09.1997	02.07.1998	01.07.2002	07.07.2003	22.09.2004
Nombre d'options exercées	4 000	10 000	7 500	0	0
Nombre d'options annulées	2 400	5 000	6 000	8 000	0
Nombre d'options restant à exercer	2 200	1 800	0	8 000	112 000

(*) Le présent tableau est extrait du tableau précédent.

■ Obligations convertibles en actions

En septembre 1993, une émission de 1 781 000 obligations convertibles en actions à échéance de sept ans a été réalisée. Le prix de remboursement à l'échéance de l'OC est de 855 francs. Chaque obligation peut être convertie en une action Natexis Banques Populaires. Aucune obligation n'a été convertie au cours de l'exercice 1999. Compte tenu des rachats effectués, il restait 1 388 036 obligations en circulation au 31 décembre 1999.

■ Titres subordonnés convertibles en actions

En mai 1996, une émission de 2 068 968 titres subordonnés convertibles en actions jusqu'au 31 décembre 2002, à raison d'une action pour un titre subordonné, a été lancée pour un

montant de 900 001 080 francs de nominal. Au 31 décembre 1999, 2 068 961 titres subordonnés restaient en circulation.

■ Actionnariat salarié

L'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1998 a reconduit pour cinq ans les dispositions adoptées par l'Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 1993 relative à la création d'un actionnariat salarié, notamment par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise, dans une limite d'augmentation de capital de 100 millions de francs ou son équivalent en euros. Au 31 décembre 1999, ces fonds détenaient 827 458 actions, chiffre porté à 828 377 actions à compter du 17 janvier 2000.

Évolution du capital au cours des cinq derniers exercices sociaux

	Nombre d'actions en début d'exercice	Nombre d'actions créées pendant l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice	Capital social FRF	Capital social €
1995	11 957 606	2 374 595 ⁽¹⁾	14 332 201	1 433 220 100	
1996	14 332 201	246 608 ⁽²⁾	14 578 810	1 457 881 000	
1997	14 578 810	340 854 ⁽³⁾	14 919 664	1 491 966 400	
1998	14 919 664	543 513 ⁽⁴⁾	15 463 177	1 546 317 700	
1999	15 463 177	17 750 458 ⁽⁵⁾	33 213 635		531 418 160

27 mai 1999 : conversion du capital en euros

(1) Dont 468 651 actions provenant d'un remboursement d'ORA.
1 573 182 actions provenant de l'OPE sur IFD (3 Crédit National pour 16 IFD).
19 190 actions provenant de souscriptions du FCPE Actionnariat.
313 572 actions provenant du paiement du dividende en actions.
(2) Dont 20 030 actions provenant de souscriptions du FCPE Actionnariat.
7 actions provenant de la conversion de TSDIC.
226 572 actions provenant du paiement du dividende en actions.
Prime d'émission : 59 499 993 F
(3) Dont 13 778 actions provenant de souscriptions du FCPE Actionnariat.
327 076 actions provenant du paiement du dividende en actions.

(4) Dont 105 735 actions provenant de souscriptions du FCPE CN Actionnariat.
128 870 actions provenant de la levée d'options de souscription.
308 908 actions provenant du paiement du dividende en actions.
(5) Dont 16 081 704 actions nouvelles émises en rémunération de l'apport partiel d'actifs de la C.C.B.P. à Natexis S.A.
459 555 actions au titre de la rémunération de la fusion-absorption de Banques Populaires Ingénierie S.A. par Natexis Banques Populaires.
481 131 actions au titre du paiement du dividende en actions.
725 698 actions au titre des FCPE.
2 370 actions au titre de la levée d'options de souscription.

Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 1999, les principaux actionnaires de Natexis Banques Populaires sont les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
Banque Fédérale des Banques Populaires	66,19	65,51
Banques Populaires régionales ⁽¹⁾	19,32	19,12
Maine Services ⁽²⁾	2,55	2,52
Actionnariat salarié (FCPE)	2,49	2,46
IKB	1,25	2,42

(1) Dont BRED Banque Populaire : 1,93 % du capital, 1,91 % des droits de vote.
BICS Banque Populaire : 1,44 % du capital, 1,42 % des droits de vote.
B.P.ROP Banque Populaire : 1,35 % du capital, 1,34 % des droits de vote.
Banque Populaire de l'Ouest : 1,12 % du capital, 1,11 % des droits de vote.

(2) Maine Services est une filiale à 100 % de la Banque Fédérale des Banques Populaires.

Détention des actions par les membres des organes de direction et de surveillance

Les membres du Conseil d'administration, personnes physiques et morales, détiennent 75 % du capital de Natexis Banques Populaires.

La détention des actions par les mandataires sociaux est non significative. Se reporter page 65 pour les options de souscription de la société consenties à certains salariés et mandataires sociaux.

Modifications dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Au 31 décembre, en %	1997	1998	1999
Groupe Banques Populaires et ses filiales	24,88	74,36	88,06
Actionnariat salarié	-	0,64	2,49
IKB Financière France	2,62	2,59	1,25

Personnes physiques ou morales exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur Natexis Banques Populaires

Le groupe Banques Populaires exerce les responsabilités prévues par la réglementation bancaire, du fait de leur position d'actionnaire principal de Natexis Banques Populaires.

Marché des titres de Natexis Banques Populaires

Places de cotation

■ Les actions Natexis Banques Populaires sont cotées à la Bourse de Paris et se négocient sur le marché du règlement mensuel (Code SICOVAM : 12068). Le titre Natexis Banques Populaires fait partie des indices SBF 120 et SBF 250 de ParisBourse.

■ Les Obligations Convertibles en Actions 3,25 % de l'emprunt septembre 1993 et les TSDIC mai 1996 sont cotés à la Bourse de Paris sous la rubrique "Obligations convertibles".

Marché de l'action

Évolution des cours moyens mensuels et du nombre de titres négociés depuis septembre 1998.

Action Natexis Banques Populaires

Année	Mois	Cours moyen €	Cours le plus haut €	Cours le plus bas €	Nombre de titres négociés	Capitaux négociés k€
1998	Septembre	45,58	52,29	38,42	481 479	21 023
	Octobre	41,47	46,80	35,06	640 143	29 728
	Novembre	48,02	57,02	43,75	336 147	16 468
	Décembre	51,99	54,88	48,02	277 604	14 206
1999	Janvier	55,80	60,52	52,90	239 042	13 528
	Février	54,42	59,00	54,42	89 022	4 820
	Mars	50,94	52,80	47,50	105 669	5 352
	Avril	51,03	52,05	49,40	89 654	4 559
	Mai	53,26	54,95	51,80	84 046	4 482
	Juin	50,77	52,40	49,00	124 860	6 267
	Juillet	55,75	58,90	50,10	334 562	18 825
	Août	60,05	64,00	56,50	234 914	14 261
	Septembre	63,15	67,45	60,20	342 868	21 985
	Octobre	68,04	74,00	65,60	379 048	26 039
	Novembre	73,88	76,00	69,00	908 216	66 957
	Décembre	70,56	73,95	69,00	693 822	49 903
2000	Janvier	68,92	75,00	65,00	315 398	21 385
	Février	65,80	68,20	64,90	141 195	9 320
	Mars	68,09	79,50	65,00	233 670	16 721

OCA 3,25 % septembre 1993

Année	Mois	Cours moyen €	Cours le plus haut €	Cours le plus bas €	Nombre de titres négociés	Capitaux négociés k€
1998	Septembre	128,51	129,58	127,29	7 807	1 011
	Octobre	129,73	131,11	128,82	8 277	1 083
	Novembre	129,73	131,11	128,82	196	25
	Décembre	130,80	135,22	128,82	1 349	196
1999	Janvier	128,67	129,12	127,45	1 265	162
	Février	128,97	129,43	128,06	689	88
	Mars	129,94	135,00	128,00	665	85
	Avril	130,52	130,70	130,30	79	9
	Mai	131,40	134,00	130,00	1 287	170
	Juin	131,66	133,90	130,57	608	79
	Juillet	130,78	130,90	130,70	968	126
	Août	130,77	130,87	130,64	1 356	177
	Septembre	131,60	135,00	131,00	437	57
	Octobre	132,33	135,80	131,02	596	78
	Novembre	131,59	131,80	131,00	1 358	199
	Décembre	131,69	132,20	130,00	393	52
2000	Janvier	129,21	131,00	128,75	2 529	326
	Février	129,07	129,75	128,50	5 287	682
	Mars	129,55	130,20	129,00	1 371	177

Titres subordonnés à durée indéterminée convertibles en actions (TSDIC) 5 5/8 % mai 1996

Année	Mois	Cours moyen €	Cours le plus haut €	Cours le plus bas €	Nombre de titres négociés	Capitaux négociés k€
1998	Septembre	71,96	76,99	69,36	26 592	1 956
	Octobre	72,57	79,27	68,60	1 379	98
	Novembre	74,55	76,99	72,41	9 314	713
	Décembre	77,14	80,04	70,13	21 326	1 803
1999	Janvier	75,77	78,05	69,97	7 013	592
	Février	76,22	78,05	73,94	3 153	235
	Mars	74,77	76,50	72,00	6 856	500
	Avril	74,55	78,00	73,00	3 874	287
	Mai	74,01	75,50	73,00	665	48
	Juin	74,27	75,45	73,00	3 062	224
	Juillet	75,83	84,60	70,65	1 563	113
	Août	73,14	76,50	70,00	869	62
	Septembre	73,60	79,00	70,00	38 898	2 932
	Octobre	75,48	78,95	70,00	3 552	270
	Novembre	77,10	79,00	73,00	2 023	154
	Décembre	75,72	79,44	71,00	163 627	12 596
2000	Janvier	73,69	76,99	66,80	1 004	73
	Février	67,79	70,00	66,00	1 374	93
	Mars	67,94	72,80	65,00	7 233	494

Dividendes

Les dividendes sont prescrits dans les délais légaux, soit cinq ans, au profit de l'État.

Dividendes distribués au cours des cinq dernières années :

au 31 décembre	1995	1996	1997	1998	1999
Nombre d'actions rétribuées	14 332 201	14 578 810	14 919 664	15 463 177	33 213 635
Dividende par action *	13,5 F	10 F	10 F	1,68 €	2,20 € **

(*) Hors avoir fiscal, différencié suivant les bénéficiaires.

(**) Cette proposition, qui correspond à un dividende de 14,43 francs, sera soumise à l'Assemblée générale du 30 mai 2000.

Natexis Banques Populaires offre à ses actionnaires la possibilité du paiement du dividende en actions, pour le dividende payé en 2000 au titre de l'exercice 1999. De même, cette option avait été accordée aux actionnaires pour les exercices récents.

Autres renseignements concernant Natexis Banques Populaires

Historique

Natexis Banques Populaires résulte de l'apport des activités opérationnelles de la Caisse Centrale des Banques Populaires (C.C.B.P.) à Natexis S.A., approuvé par les Assemblées générales extraordinaires des deux entités, le 27 juillet 1999.

■ Historique de la C.C.B.P.

La C.C.B.P. a été créée en 1921 afin de conforter l'essor des Banques Populaires. Constituée à l'initiative de ces dernières, elle avait pour objet de rendre les services dont la fourniture "dépassait leurs propres moyens d'action". De 1921 à 1999, la C.C.B.P. a exercé à la fois des *activités institutionnelles* pour le compte des Banques Populaires (gestion et suivi des excédents de trésorerie des Banques Populaires, missions spéciales pour le compte de la Chambre Syndicale des Banques Populaires, émissions d'emprunts obligataires ou de titres assimilés) et des *activités opérationnelles* de banque du secteur concurrentiel.

En octobre 1997, la C.C.B.P. est entrée dans le capital de Natexis S.A. à hauteur de 23,35 %. Cette prise de participation a été suivie d'une OPA amicale à l'issue de laquelle, le 2 juin 1998, le groupe Banques Populaires détenait 71,4 % du capital de Natexis S.A. Ce pourcentage a été porté à 74,36 % à la fin 1998 et à 88,06 % du capital de la nouvelle entité Natexis Banques Populaires à la fin 1999.

■ Historique des entités constitutives de Natexis

Créé en 1919, le Crédit National a d'abord développé une activité de prêteur à moyen et long terme, avant de développer des activités complémentaires, afin d'apporter une réponse élargie et globale aux besoins de ses entreprises clientes.

Au cours de 1996, le Crédit National a porté de 10,06 % à 88 %, puis 100 % sa participation au capital de la Banque Française du Commerce Extérieur (BFCE). Créée en 1947, cette dernière exerçait une activité de banque commerciale dont elle avait accentué le développement, parallèlement à la réduction progressive des activités de soutien aux exportations qu'elle exerçait en tant qu'agent de l'État.

En juin 1997, le Crédit National, devenu Natexis S.A., a apporté à la BFCE, devenue Natexis Banque, sa branche complète de banque commerciale. Natexis S.A., devenue société holding, assurait quant à elle la cohérence et le pilotage de toutes les activités du groupe Natexis.

■ 1999, année de simplification des structures de Natexis Banques Populaires

L'apport des activités opérationnelles de la C.C.B.P. à Natexis S.A. a donné naissance à une nouvelle entité : Natexis Banques Populaires. Cette société cotée a ainsi doublé son PNB, ainsi que son capital et sa capitalisation boursière.

Natexis Banque n'a changé pour sa part, ni de dénomination ni de périmètre. Cependant, dès le début 1999, Natexis Banques Populaires et Natexis Banque étaient dotées d'un management commun et d'une organisation fonctionnelle unifiée. Les deux entités doivent fusionner à la fin juin 2000.

D'autres opérations de simplification des structures ont été réalisées en 1999 :

- absorption de Banques Populaires Ingénierie (BPI) par Natexis Banques Populaires en fin d'année ;
- engagement du regroupement du pôle de crédit-bail ;
- restructuration de pôle de capital investissement.

Situation de dépendance

Natexis Banques Populaires n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet ou licence, ni d'aucun approvisionnement industriel, commercial ou financier.

Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats et la situation financière de la société ou de ses filiales.

Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

Responsable du document de référence

M. Philippe Dupont

Président-Directeur Général

Attestation du responsable du document de référence

À notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité, elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Philippe Dupont

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Deloitte Touche Tohmatsu
185, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

- Salustro Reydel
8, avenue Delcassé - 75008 Paris

- Barbier Frinault et Autres (Arthur Andersen)
41, rue Ybry - 92200 Neuilly-sur-Seine

Commissaires aux comptes suppléants

- M. Bernard Boiton
demeurant : 16, parc de Béarn - 92210 Saint-Cloud

- M. François Chevreux
demeurant : 40, rue Guersant - 75017 Paris

- M. Aldo Cardoso
demeurant : 4, rue de l'Ouest - 92200 Nanterre

Les Commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été nommés par l'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1998, pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Attestation des Commissaires aux comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en France.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 1997 ont fait l'objet d'un audit par Deloitte Touche Tohmatsu-Audit et Bernard Boiton, ceux des exercices 1998 et 1999 ont fait l'objet d'un audit par nos soins.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

Neuilly et Paris, le 22 avril 2000

Les Commissaires aux comptes

Barbier Frinault & Autres
Richard Olivier

Deloitte Touche Tohmatsu
Philippe Vassor

Salustro Reydel
Michel Savioz

Responsable de l'information

M. Pierre Jacob

Directeur de l'information financière

Téléphone : 01 40 39 36 23

Le présent rapport annuel, enrichi des rubriques énumérées ci-dessous, tient lieu de document de référence enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse.

	<i>Pages</i>
I Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	70
II Renseignements de caractère général concernant Natexis Banques Populaires et son capital	
2.1 Renseignements de caractère général concernant la société	63
2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital (et les actionnaires)	16 et 64
2.3 Marché des titres	66
2.4 Dividende et politique de distribution	68
III Renseignements concernant l'activité de Natexis Banques Populaires	
3.1 Présentation de la société et de son groupe	6 et 63
3.2 Situation de dépendance	69
3.3 Faits exceptionnels et litiges	69
3.4 Évolution des effectifs	3 et 9
3.5 Investissements	54
IV Patrimoine - Situation financière - Résultats	
4.1 Les comptes consolidés de Natexis Banques Populaires	20
4.2 Les comptes sociaux de Natexis Banques Populaires	46
V Organes d'administration, de direction et de surveillance	
5.1 Composition des organes	
Conseil d'administration au 31 mars 2000	4
Direction Générale et direction au 31 mars 2000	5
5.2 Rémunération du Conseil d'administration et des organes de direction	38, 59 et 65
5.3 Schémas d'intéressement du personnel	65
VI Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir	17 et 69



Le présent document de référence a été enregistré en date du 18 mai 2000 sous le numéro R.00-254 auprès de la Commission des Opérations de Bourse. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée de la Commission.

**RELATIONS INVESTISSEURS
ET ACTIONNAIRES**

■ Pierre Jacob

Alain Hermann

Christian Verpilleux

Tél. : 01 40 39 36 23

Fax : 01 40 39 46 02

E-mail : reinvest@nxbp.fr

■ Service des Titres

Jean-Luc Mennesson

Tél. : 01 48 00 45 35

Fax : 01 48 00 25 17